

## Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2017 :

- 5 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.
- 2 fois, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- De créer une App informant des secteurs de la vie culturelle, sportive, sociale, des travaux d'infrastructures et de la prévention touchant les communes de l'Ouest lausannois.
- D'octroyer un mandat de création de l'App à l'entreprise WNG SA, à Lausanne, pour un investissement de Fr. 22'000.- (TTC) et son budget de maintenance annuel pour un montant de Fr. 3'800.- (TTC).
- D'adopter le budget de fonctionnement du SDOL de l'exercice 2018.
- D'adopter les comptes 2016 et le budget 2018 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- D'adopter les comptes de l'édition 2016 de Cap sur l'Ouest.
- D'initier une réflexion sur l'opportunité de regrouper les entités Police – Pompiers et Protection civile dans la même association intercommunale, ceci dès le début de la prochaine législature, comme cela avait été convenu lors de l'adaptation proposée de la nouvelle clé de répartition de la POL.
- De désigner un COPIL régional chargé d'élaborer une pré-étude du regroupement des services de sécurité de l'Ouest lausannois, dans le dessein de rapporter sur l'opportunité et la faisabilité de cette démarche.

- D'adhérer à l'organisation de la visite du Conseil d'Etat du 3 mai 2018 et de l'édition 2018 de Cap sur l'Ouest du 23 septembre 2018.
- D'engager une réflexion sur l'opportunité de développer une vision régionale du rôle de conseiller « Ecole – Famille » et de proposer à l'ARASOL d'étudier l'opportunité de créer une synergie entre les différents métiers concernés par cette fonction.
- A débattu sur l'opportunité de créer une structure d'accueil régionale dans le district en faveur des sans-abri. A l'issue de ce débat, il a été décidé de ne pas créer une structure régionale dédiée à cet hébergement d'urgence, considérant que les communes se déclarent prêtes à ouvrir temporairement leurs abris de protection civile, ceci en collaboration avec l'ORPC, en cas de besoin.

♦ ♦ ♦ ♦



Association des communes de la région  
lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens :

Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes » et membre du Groupe « Activités sportives »).

Points forts 2017 – Synthèse du rapport d'activités 2017

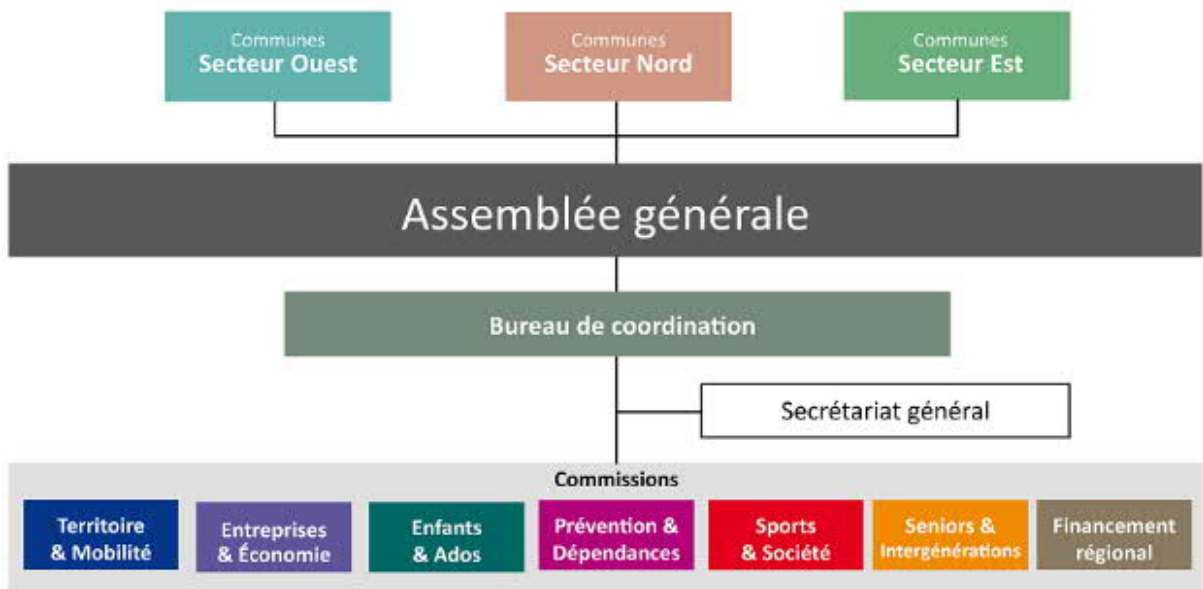
### L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercom-

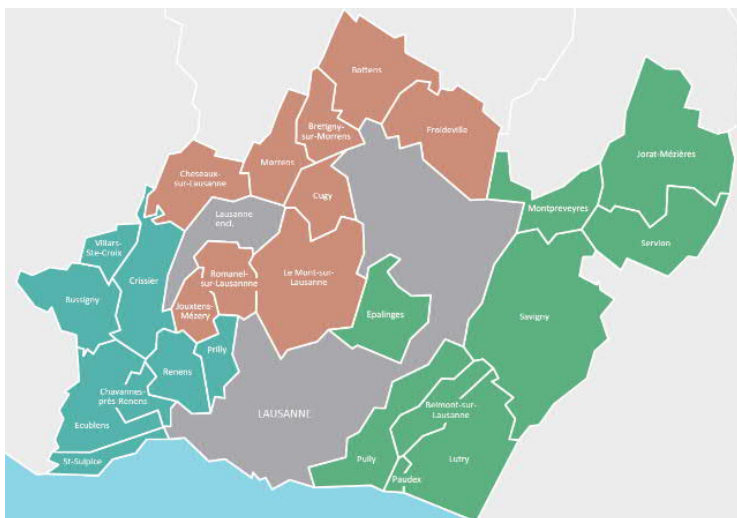
munale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

L'année 2017 a marqué les 50 ans de collaborations intercommunales. Tout d'abord avec la création de la CIURL en 1967, à laquelle a succédé la COREL en 1990, pour devenir Lausanne Région en 2002.

Les organes de l'association



Les communes membres



Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne*	Lausanne*	Lausanne*
Bussigny	Bottens	Belmont-sur-Lausanne
Chavannes-près-Renens	Bretigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Jorat-Mézières
Ecublens	Cugy	Lutry
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jouxten-Mézery	Paudex
St-Sulpice	Le Mont-sur-Lausanne	Pully
Villars-Ste-Croix	Morrens	Savigny
	Romanel-sur-Lausanne	Servion

\* Lausanne est représentée dans les trois secteurs

## L'Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2017.

L'AG de printemps du 8 mars à Cugy a soumis au vote des communes les comptes 2016, ainsi que la stratégie économique LADE 2017-2022 sollicitée par le Service de la promotion économique cantonale (SPECo). M. Lionel Eperon, Chef du SPECo, s'est exprimé sur le thème « Ouverture et innovation : les clefs du succès économique vaudois ».

L'AG d'automne du 27 octobre 2017 à Beaulieu Lausanne a adopté le budget 2018. A cette occasion, Lausanne Région a organisé un évènement pour marquer ses 50 ans (voir chapitre ci-dessous). A l'issue de cette assemblée, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a rappelé l'importance des collaborations intercommunales, ainsi que le rôle joué par l'association régionale dans le cadre cantonal.

### LE BUREAU DE COORDINATION (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a examiné le travail des diverses commissions de l'association de communes, ainsi que les comptes et le budget. Outre le suivi minutieux des activités de l'association, relatées dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- accepté un budget extraordinaire pour la recherche et la mise en place de l'exposition des 50 ans de l'association ;
- ratifié les projets de conventions des institutions subventionnées annuellement ;
- validé les demandes de la Commission « Prévention et Dépendances » pour l'attribution des subventions via son Fonds de prévention (détails sous rubrique) ;
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget « Promotion économique » (détails sous rubrique) ;
- validé les demandes de la Commission « Activités sportives » (détails sous rubrique) ;
- accordé un prêt à la société Biowatch SA, dont le montant est prélevé sur le Fonds Capital Développement ;

- accordé un budget supplémentaire pour l'organisation du stand de Lausanne Région au Salon des métiers.

## 1967-2017 : 50 ans de projets menés dans l'intérêt régional



Pour ses 50 ans d'existence, Lausanne Région a entrepris une importante recherche dans ses archives afin d'établir un historique complet des évènements qui ont marqué toute la région. Les résultats détaillés de cette recherche ont été

rendus publics sur [www.lausanne-region.ch/historique](http://www.lausanne-region.ch/historique) et le résumé consigné dans le journal « 50 ans de projets menés par nos communes dans l'intérêt régional », (publié sur ce même site).

L'équipe de Lausanne Région a débuté sa recherche documentaire en mars 2017. Durant des mois, elle a compilé les informations afin de mettre sur pied une exposition dynamique relatant son histoire.

Cette exposition a rencontré un vif succès, le 24 octobre 2017, au Centre de congrès de Beaulieu Lausanne. Présentée dans le cadre de l'Assemblée générale de Lausanne Région, elle a réuni plus de 300 personnes, parmi lesquelles les Syndics et les Municipaux de la région lausannoise, de nombreux Conseillers communaux, des Députés et des Préfets. La fête fut à la hauteur des attentes !

Via des films, des images d'antan et de brefs textes, les invités ont passé en revue, ou se sont remémorés (pour certains), les moments forts de leur passé régional.

## Stratégie LADE

En mars 2017, Lausanne Région présentait en Assemblée générale le projet de stratégie régionale LADE (Loi sur l'appui au développement économique) pour la période 2017-2022. Cette stratégie, sous forme de document de référence, est requise par les autorités cantonales (SPECo). Elle a pour but d'instaurer un cadre permettant ensuite à l'association régionale d'émettre un préavis sur les demandes de tiers dont les projets sont éligibles pour l'obtention d'une

aide financière cantonale. Le 3 mai 2017, M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba a validé la stratégie élaborée par Lausanne Région, en relevant la qualité du document fourni.

**Conventions pour les institutions subventionnées annuellement**

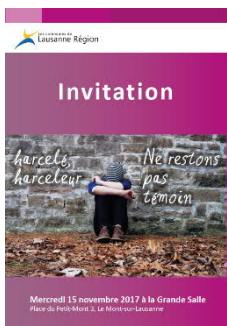
Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans les domaines de la promotion économique, de la formation des jeunes et de la prévention des addictions.

Durant l'année 2017, 9 conventions ont été ratifiées par le Bureau de coordination. Au préalable, le secrétariat général a rencontré toutes les institutions subventionnées et consigné ainsi précisément, dans une convention, la nature des prestations à fournir par chacune d'entre elles (détails sous rubrique dans les chapitres suivants).

**LA COMMUNICATION DE LAUSANNE RÉGION**

**Des supports « made by Lausanne Région » en 2017**

L'équipe de Lausanne Région utilise désormais les outils graphiques InDesign, Photoshop et Illustrator (Adobe Creative Cloud). Grâce à ce savoir-faire, elle peut réaliser, à moindre frais, des supports visuels tels que des affiches, des invitations, des cartes de vœux, son rapport d'activités, etc. (quelques réalisations ci-dessous).



Invitation Journée de réflexion (novembre)



Flyer (octobre)



Rapport d'activités (mars)



Affiche Addiction (juin)

**AGGLOMERATION ET MOBILITE**

**Les comptages intermédiaires 2017**

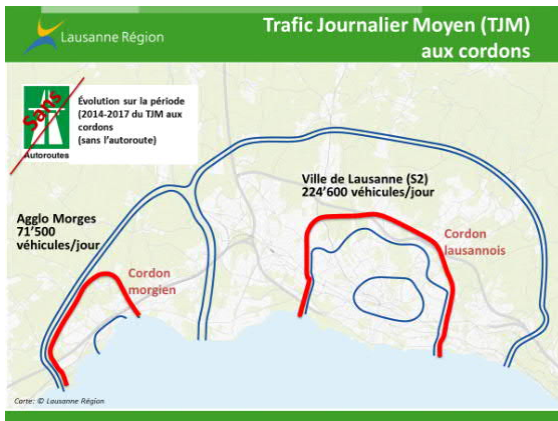
Les résultats des comptages intermédiaires ont été présentés à la commission en automne 2017. Ces résultats seront transmis aux communes et aux partenaires en janvier 2018.

Organisés depuis 1975 par Lausanne Région, les comptages quinquennaux du trafic s'étendent aujourd'hui à toute l'agglomération Lausanne-Morges. Lors de la dernière campagne effectuée sur la période 2010-2014, les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier, ont permis d'étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération.

En complément à l'analyse quinquennale, Lausanne Région a effectué une campagne intermédiaire de comptages en partenariat avec Région Morges et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton (DGMR), afin d'analyser les tendances observées depuis 2014.

**Résultats de la campagne intermédiaire 2017**

Les résultats intermédiaires reposent sur l'analyse de 22 postes placés sur le cordon lausannois et de 7 postes sur le cordon morganien (en rouge dans l'illustration).



Cet échantillon confirme que, sur le cordon lausannois, une baisse de trafic est observée malgré la hausse de la population, c'est-à-dire 224'600 véhicules/jour pour l'année 2017, hors autoroute, franchissent ce cordon contre une moyenne de 230'100 véhicules/jour pour l'année 2014.

Selon les données ti complétées par les données CFF, CarPostal et CGN, la hausse du nombre de voyageurs qui traversent le cordon lausannois en transports publics se confirme en passant à une moyenne de 204'500 voyageurs/jour pour l'année 2016 contre 198'100 en 2014.

## ECONOMIE ET ENTREPRISES

### Le « Guichet entreprises »



Sous forme de « guichet entreprises », Lausanne Région propose depuis 1998 aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) de nombreuses prestations. Le guichet économique offre informations, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux, ainsi qu'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton.

Durant l'année 2017, le Département « Promotion économique » a accueilli plus de

80 porteurs de projets qui ont bénéficié, lors de rencontres individuelles, d'un nombre important de conseils, d'appuis et de mise en relation avec le réseau économique régional. L'accueil s'est porté sur 36 entreprises nouvelles, 34 déjà installées dans la région et 12 hors du périmètre régional.

Les prestations les plus demandées ont été : la recherche de financement, la mise en réseau avec d'autres partenaires, la recherche de locaux et de terrains.

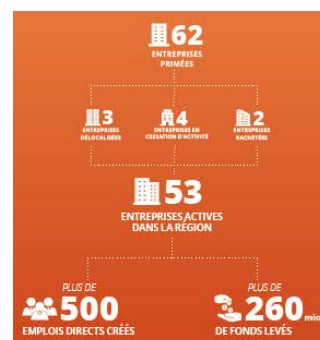
Le Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) a fêté ses 15 ans en 2017 !



Les communes membres de Lausanne Région sont à la source de la réussite des PERL. Chaque année, elles dotent le concours de plusieurs milliers de francs, donnant ainsi un important coup de pouce aux entreprises de la région. Les PERL peuvent également compter sur le soutien de leurs partenaires (CVCI, BCV, Retraites Populaires) et autres sponsors, participant activement à la réussite de cet événement qui s'est rapidement imposé comme un maillon central du soutien aux entreprises établies dans la région.

Elargis au fil du temps dans leurs dotations, les PERL décernent, chaque année, des lots d'un montant total de Fr. 100'000.- attribués à cinq entrepreneurs méritants.

Impact économique des PERL en 15 ans (2003-2017)



Pour les 15 ans du concours, Lausanne Région a réalisé un bilan de la situation des 62 entreprises lauréates.

Cette analyse établit que la médiatisation et l'apport financier des PERL ont permis aux entrepreneurs primés de prospérer dans notre région. 85 % des entreprises sont toujours établies dans la région lausannoise, créant au passage plus de 500 emplois.

## ENFANTS ET ADOLESCENTS

### Salon des métiers à Beaulieu, Lausanne



Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 21 au 26 novembre à Beaulieu. Lausanne Région a renouvelé sa collaboration avec la Ville de Lausanne pour tenir un stand commun de 140 m<sup>2</sup> avec le Service du personnel de la Ville de Lausanne (Spel) et le Centre de formation des Services industriels de la Ville de Lausanne (C-FOR).

L'objectif de cette présence au Salon des métiers était, d'une part, de promouvoir les places d'apprentissage existantes dans les services communaux et, d'autre part, de présenter les mesures d'accompagnement à la formation soutenues et développées par Lausanne Région.

Le concept de « club » avec l'identité graphique du Next de l'édition 2016 ont été repris pour une deuxième édition (en 2016 et 2017). La majorité des supports de communication ont donc été labellisés sous cette appellation. Tout comme lors des éditions précédentes, les apprentis des communes ont tenu le stand. Ils étaient accompagnés par des membres de la Commission « Formation et emploi des jeunes », ainsi que par l'équipe de Lausanne Région, de la Ville de

Lausanne et de l'association Ados Pro, ici remerciés.

Le stand a connu un très vif succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. Plus de 3'000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » !

## PREVENTION ET DEPENDANCES

### Journée de réflexion « harcèlement »



Lausanne Région a organisé une importante Journée de réflexion sur le thème du harcèlement, intitulée « Harcelé, harceleur, ne restons pas témoin ! ». Le thème central y a été traité sous forme de quatre ateliers thématiques : le harcèlement

à l'école, dans la rue, au travail et sur Internet. La conférence « Prévenir le harcèlement : des écueils aux leviers » de Mme Caroline Dayer a précédé les ateliers.

L'objectif des Journées de réflexion est d'apporter des informations et des références aux Municipalités sur diverses thématiques actuelles.

Pour cette Journée, les questions telles que « comment définir le harcèlement ? », « quel est l'état de la problématique ? » ou encore « quel est le rôle des politiques, des travailleurs sociaux, de la population ? » ont été traitées à la grande satisfaction des participants. Plus de 95 personnes de la région, Municipaux et professionnels de la branche, ont répondu présents. La Journée a eu lieu en novembre 2017 au Mont-sur-Lausanne qui, pour l'occasion, a mis gracieusement sa grande salle à disposition.

## SENIORS ET INTERGENERATION

### Projet-pilote régional en faveur des seniors

Ce projet est né suite au constat que pour œuvrer efficacement en faveur des seniors, et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre

cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le Canton de Vaud. Ce dernier planifiait d'ores et déjà, via une demande du Grand Conseil (postulat F. Uffer), de mener une recherche analogue sur l'ensemble du territoire cantonal. Le projet régional est qualifié de « pilote » puisqu'il inclut, dans un premier temps, uniquement le territoire des 27 communes de la région, représentant à lui seul 38 % de la population du canton.



Depuis novembre 2017, le Canton et Lausanne Région sont partenaires. Ensemble, ils établiront un état des lieux de l'offre, ainsi qu'un diagnostic des prestations octroyées aux seniors dans la région.

Le mandat de collecte des données et d'analyse a été confié à l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) et ses coûts seront répartis sur la base de trois quarts assumés par le Canton et un quart par la région. Un groupe de pilotage a été créé au sein de Lausanne Région pour valider les diverses étapes de l'étude. Selon la planification, le rapport final sera rendu en décembre 2018. Il représente pour Lausanne Région une base solide pour élaborer des mesures, voire proposer des projets, lui permettant d'atteindre ses objectifs.

## SPORTS ET SOCIÉTÉ

### Espace Malley

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire sera praticable dès fin 2019 et la piscine dès fin 2020.

Le 6 octobre 2017 a eu lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, les communes ont signé la convention qui les lie financièrement à l'exploitation de l'Espace Malley.



De gauche à droite :

M. Jean-Jacques Schilt, Président du Centre sportif de Malley, accompagné des Syndics M. Alain Gilliéron (Prilly), M. Jean-François Clément (Renens), M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba et M. le Syndic Grégoire Junod (Lausanne).

### Panathlon Family Games

Depuis 2016, Lausanne Région s'est associée aux Panathlon Family Games. Ensemble, ils organisent cet important événement régional répondant aux objectifs fixés, c'est-à-dire encourager la pratique du sport et de l'activité physique, ainsi que promouvoir les sociétés sportives locales.

La 7<sup>e</sup> édition des Panathlon Family Games a eu lieu le 11 juin 2017 à Vidy et a rassemblé plus de 4'000 participants. Cet événement est organisé en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS).

A cette occasion, Lausanne Région a participé au nouveau village des partenaires dans lequel l'association a tenu un stand assurant ainsi la promotion des sociétés sportives actives sur le territoire lausannois. Les élu-e-s communaux des 27 communes de la région ont été invités à participer au symposium et à la partie officielle.

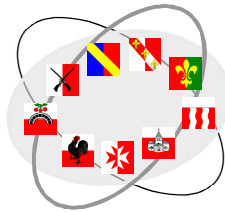
La prochaine édition des Panathlon Family Games aura lieu le 20 mai 2018. Lausanne Région est déjà en pleins préparatifs.



Stand Lausanne Région lors du Family Games  
M. Oscar Tosato (Municipal à Lausanne),  
Mme Sylvie Pittet Blanchette (Municipale à Ecublens)  
et Mme Patrizia Marzullo Darbellay  
(Secrétaire générale).



## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



### Préambule

L'activité des chantiers ne faiblit pas dans l'Ouest lausannois. Le nombre de chantiers visités s'est maintenu à un niveau élevé en 2017, même s'il se situe à quelque longueur en deçà du pic de 2016. De gros projets se concrétisent actuellement, à Chavannes-près-Renens, Crissier, Renens et Bussigny notamment.

L'année débute et se termine en général dans le froid, sous la neige et la pluie, alors qu'en été le temps peut se montrer caniculaire. Pour réaliser nos maisons et nos routes, des hommes s'activent à l'extérieur et par tous les temps. Il leur est demandé d'être performants tout au long de l'année. Les dangers, et ils sont nombreux dans le secteur de la construction, guettent à tout instant et en toutes saisons. Nous témoignons un grand respect pour ces êtres humains à qui l'on demande beaucoup et qui doivent

faire face jour après jour aux caprices du temps et aux risques élevés d'accidents.

Malgré la tâche, dure, fatigante, usante, c'est notamment sur ces travailleurs que repose le bilan des accidents, ainsi que le succès d'une campagne de prévention. Merci à chacun pour sa collaboration.



Chemin du Parc

### ACTIVITE (RAPPEL)

#### Sécurité du public

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son



compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

#### Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de

leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers, et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

#### CHANTIERS VISITES

En 2017, ce sont 162 chantiers de rénovation de façades, de toiture de bâtiments d'habitation et autres ouvrages qui ont été visités, ceux-ci nécessitant notamment l'installation d'échafaudages.

Ce sont en outre 315 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction (villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et divers ouvrages) qui ont été visités. En voici quelques exemples :

#### Travaux terminés durant l'année 2017 à Ecublens

- Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'une structure d'accueil pour enfants au chemin de la Plantaz (1 grue).
- Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route du Bois.
- Démolition de deux maisons d'habitation au chemin du Suchet.

#### Travaux encore en cours au 31 décembre 2017 à Ecublens

- Construction de sept bâtiments d'habitation à la route du Bois (2 grues).
- Construction de deux bâtiments d'habitation à la route du Molard (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin du Bugnon (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Suchet (1 grue).
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Cocarde.
- Construction de deux villas mitoyennes au chemin de la Colline (1 grue).

- Construction d'une villa mitoyenne au chemin de l'Ormet.
- Construction d'un collège avec salle de gymnastique au chemin du Parc.
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements pour étudiants au chemin des Triaudes à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).



EPFL, chemin des Triaudes

## COMMENTAIRES

### Chantiers visités

Dans notre secteur, l'activité de l'année 2017 a été presque aussi intense que l'année précédente. Le nombre de chantiers visités s'élève à 477, c'est 14 de moins (-2.8 %) que pour l'année record de 2016, mais toujours 17 de plus qu'en 2015. Il faut relever que la mise en chantier de plusieurs quartiers importants a débuté alors que d'autres vont suivre en 2018.

En regardant un peu plus loin dans le rétroviseur, on constate qu'il y a vingt ans, le nombre de chantiers visités avoisinait les 300 par année. Alors que dix années en arrière, ce chiffre passait à 400, le nombre de chantiers visités se situe actuellement légèrement en-dessous de la barre des 500.

Le nombre de chantiers traités en 2017 est également légèrement plus bas que celui de l'année précédente (-2.9 %).

C'est encore à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 84, soit 2 de moins qu'en 2016. Arrivent ensuite : Crissier avec 72 chantiers visités, soit 10 de plus que pour l'année précédente, St-Sulpice avec 69 chantiers visités,

(-5), Prilly 67 (+5) et Ecublens 67 (+10), puis Bussigny 57 (-7). Viennent enfin Chavannes-près-Renens 24 (-13) et Jouxens-Mézery 24 (=), puis Villars-Ste-Croix 13 (-12).

Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore en augmentation par rapport à l'année précédente, (+9, +4 %), c'est aussi 32 (+17 %) de plus qu'en 2015 et 56 (+34 %) de plus qu'en 2014. Si le nombre d'objets nouveaux est en progression, on constate à l'inverse une diminution importante du nombre de transformations et agrandissements d'ouvrages existants. En 2017, ce sont 32 de moins qu'en 2016, soit une baisse de 30 %.

### Visites de chantiers

Nous avons procédé à un peu moins d'un millier de visites en 2017 sur les chantiers de notre territoire intercommunal. Les infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité et la protection des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) ont été constatées une fois encore pour plus de la moitié des visites effectuées (511, 52 % des cas). 51 interventions ont nécessité l'arrêt immédiat d'une activité, c'est-à-dire tout ou partie d'un chantier.

### Sécurité du public

Au total, ce sont quelque 110 manquements relatifs à la fermeture des chantiers qui ont été relevés (clôture incomplète ou inefficace). Ceci représente environ le 21 % du total des infractions constatées. C'est un peu moins que les chiffres enregistrés, en général, les années précédentes. Le nombre de manquements relatifs aux échafaudages, et plus précisément aux protections particulières pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) représente un peu plus de 16 % du total des infractions. C'est la même proportion qu'en 2016. Environ 6 % de nos interventions ont concerné les problèmes relatifs au cheminement des piétons/véhicules, à la poussière et à la salissure de la chaussée. Nous tenons d'ailleurs à être autant que possible attentifs et réceptifs aux remarques et autres interpellations du public et des services communaux

ou intercommunaux au sujet des nuisances engendrées par l'activité des chantiers.

### Sécurité des travailleurs

Dans le cadre de notre activité de prévention des accidents dus aux chantiers (protection du public), nous avons relevé également un nombre important d'infractions à l'OTConst relatives à la protection des travailleurs. La grande majorité de ces manquements concerne le risque de chutes. C'est le problème numéro 1 dans la construction. Une récente étude de la SUVA montre que les chutes, même de faible hauteur, peuvent occasionner de très graves blessures. Chaque année en Suisse, les chutes entraînent des dommages irréversibles dans 280 cas et la mort dans 22 cas. De notre côté, nous avons relevé, en 2017, quelque 300 infractions concernant le risque de chutes. Si certaines d'entre elles ont été traitées directement par notre service, les autres ont été dénoncées à la SUVA.

### Installation de grues

Des vérifications ont été effectuées en 2017 sur l'installation de 57 grues fixes dans notre territoire intercommunal. Ce sont 4 de moins que pour l'année 2016, 7 de moins qu'en 2015.

57 contrôles constituent toutefois un nombre élevé par rapport à la moyenne des années précédentes.

Nous avons formulé des remarques et demandes de corrections pour 31 grues, soit le 54 % des installations. Deux grues ont dû être démontées pour un problème de conflit avec un obstacle et, dans trois autres cas similaires, une solution a pu être trouvée sans devoir procéder au démontage.

Pour sept installations, nous avons demandé que les fondations soient contrôlées et validées par un ingénieur ou avons directement imposé un renforcement du calage des bases. Il est toutefois de plus en plus acquis par les entreprises utilisatrices de faire intervenir un spécialiste pour le calcul du dimensionnement des fondations de grues.

A plusieurs reprises, nous avons dû intervenir également pour demander que soit limité le charriot de la grue, afin d'empêcher que

l'on puisse transporter une charge en dehors de l'enceinte du chantier.

Divers autres manquements ont été constatés sur certaines installations. En général, les corrections nécessaires sont effectuées immédiatement.

Malgré l'obligation faite aux entreprises d'annoncer au moins 10 jours à l'avance toute installation de grues, quatre d'entre elles ont été installées en 2017 sans que nous soyons avertis.



Chemin du Bugnon

### Remerciements

Nous remercions pour leur précieuse et efficace coopération les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

L'inspecteur :  
L. Rossel

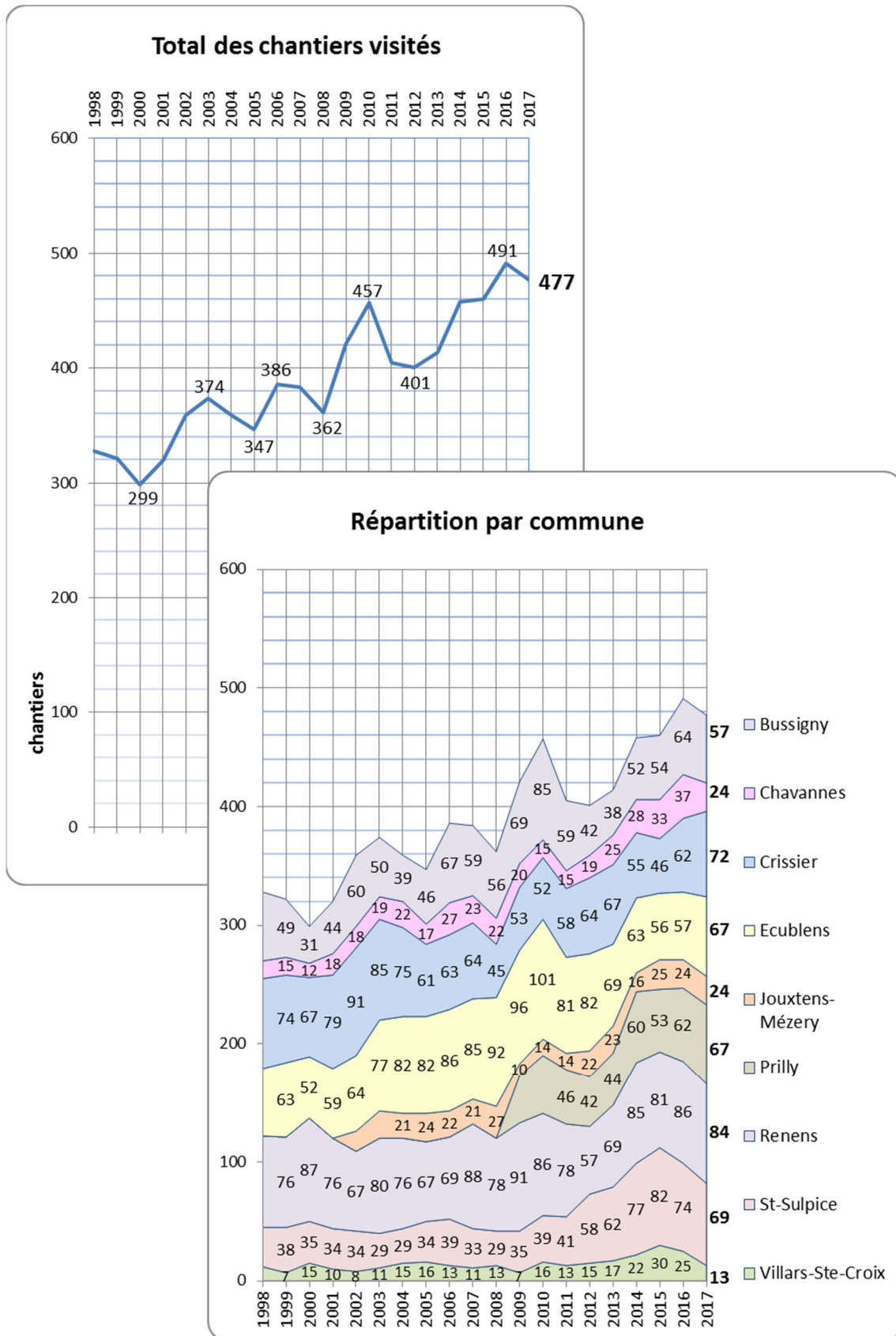
## Statistique

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2017	31	26	57	28	85	43	14	119	-	3	122
	2016	29	35	64	17	81	33	31	123	-	5	128
Chavannes	2017	12	12	24	7	31	10	14	58	1	8	67
	2016	20	17	37	8	45	25	12	61	2	4	67
Crissier	2017	31	41	72	20	92	45	27	112	-	9	121
	2016	21	41	62	13	75	31	31	131	-	8	139
Ecublens	2017	26	41	67	8	75	29	38	139	1	5	145
	2016	26	31	57	16	73	31	26	138	1	12	151
Jouxens-Mézery	2017	14	10	24	6	30	12	12	52	-	1	53
	2016	9	15	24	6	30	10	14	58	-	4	62
Prilly	2017	27	40	67	13	80	37	30	148	1	11	160
	2016	23	39	62	18	80	35	27	116	1	6	123
Renens	2017	37	47	84	9	93	47	37	163	1	12	176
	2016	44	42	86	10	96	49	37	178	1	9	188
St-Sulpice	2017	34	35	69	17	86	33	36	177	-	8	185
	2016	42	32	74	26	100	40	34	175	-	11	186
Villars-Ste-Croix	2017	10	3	13	3	16	9	4	18	-	0	18
	2016	21	4	25	1	26	15	10	70	-	2	72
Total	2017	222	255	477	111	588	265	212	986	4	57	1047
	2016	235	256	491	115	606	269	222	1050	5	61	1116

## Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
<b>Bussigny</b>	28	49	10	17	1	2	1	2	15	26	2	4	<b>57</b>	11.9
	39 / 68 %						18 / 32 %							
<b>Chavannes</b>	8	34	2	8	1	4	-	-	9	37	4	17	<b>24</b>	5.0
	11 / 46 %						13 / 54 %							
<b>Crissier</b>	29	40	11	15	2	3	1	1	15	21	14	20	<b>72</b>	15.1
	42 / 58 %						30 / 42 %							
<b>Ecublens</b>	20	30	6	9	2	3	7	10	18	27	14	21	<b>67</b>	14.1
	28 / 42 %						39 / 58 %							
<b>Jouxens-Mézery</b>	5	21	5	21	-	-	11	46	-	-	3	12	<b>24</b>	5.0
	10 / 42 %						14 / 58 %							
<b>Prilly</b>	26	39	11	16	4	6	1	2	16	24	9	13	<b>67</b>	14.1
	41 / 61 %						26 / 39 %							
<b>Renens</b>	31	37	17	20	7	8	5	6	15	18	9	11	<b>84</b>	17.6
	55 / 65 %						29 / 35 %							
<b>St-Sulpice</b>	11	16	10	14	4	6	12	18	25	36	7	10	<b>69</b>	14.5
	25 / 36 %						44 / 64 %							
<b>Villars-Ste-Croix</b>	4	31	2	15	1	8	-	-	3	23	3	23	<b>13</b>	2.7
	7 / 54 %						6 / 46 %							
<b>Total</b>	162	34	74	15	22	5	38	8	116	24	65	14	<b>477</b>	100%
	258 / 54 %						219 / 46 %							

Chantiers visités, évolution depuis 1998



## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Didier Lannaz, délégué municipal au groupement du triage forestier.

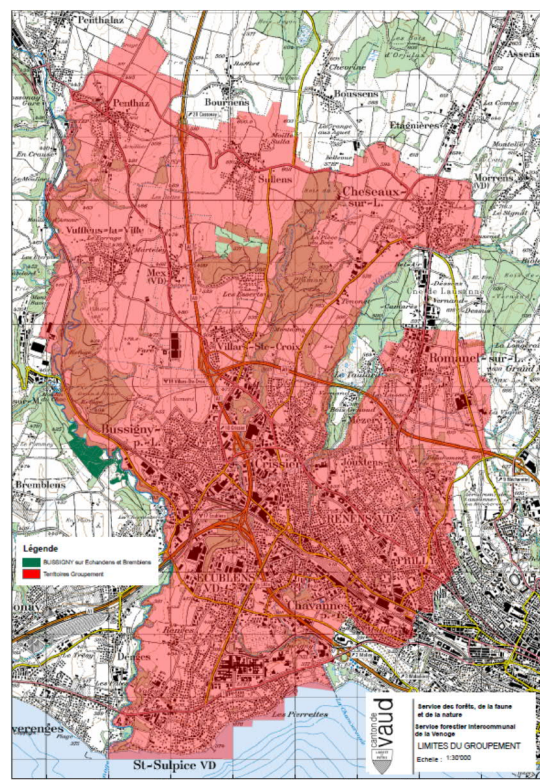
### Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



### Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



### But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

### Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue à l'article 11 de la Loi forestière vaudoise. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Législature 2016-2021

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens

Membre du comité :

- M. Pierre Haemmerli, Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

Secrétaire du comité :

- M. Laurent Robert

Président de l'assemblée :

- M. Laurent Bovay,  
Municipal de Crissier

Vice-Président de l'assemblée :

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

Secrétaire de l'assemblée :

- Mme Emmanuelle Pellet

Caissier comptable :

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

Garde forestier :

- M. Laurent Robert.

#### Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 22 mars 2017 à Mex. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre 2017 à Penthaz.

#### Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Mise en application des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour 11 membres du Groupement.
- Remplacement de M. Robert, en arrêt maladie partiel (reprise à 100 % en juin 2017), et mandat à un garde forestier indépendant.
- Au total, le comité s'est réuni à 9 reprises.

#### Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés

par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans, ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune ; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres, elles sont toujours gérées selon le degré 1.

#### Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 4'500 m<sup>3</sup> de bois (3'877 m<sup>3</sup> en 2016).

#### Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

♦ ♦ ♦ ♦

## Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PolOuest.

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque



année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès de la Présidente du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

#### Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2017, il a participé à 14 séances du Comité de direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2017 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, Alain Blanchoud, Charles-Henri Hayoz, Vincent Maeder et Laurent Renaud.

#### Unité territoriale

Après avoir mis l'accent sur le travail proactif, la visibilité et l'évolution de l'activité des assistants de sécurité publique (ASP), les Unités territoriales poursuivent leur évolution afin d'offrir les meilleurs services possibles à la population de l'Ouest lausannois. En 2017, les Unités territoriales ont encore affiné leurs procédures internes afin de leur permettre de se développer dans le cadre du travail de proximité.

Pour la première fois en 2017, des policiers des Unités territoriales ont suivi une formation continue spécifique au domaine de la police de proximité. Placée sous quatre thèmes principaux, « réseau et partenariats », « les mineurs », « migration et société en mutation » et « renseignement de proximité », ils ont pu suivre quatre journées sur ces thèmes d'actualité.

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de cycles qui sont laissés à l'abandon sur le territoire de l'Ouest lausannois. S'agissant de déchets/épaves, la police se charge de les retirer du domaine public afin de les placer en fourrière, avant de s'en débarrasser selon la procédure. Souhaitant pouvoir se libérer de cette mission de manutention et stockage, la POL a établi un partenariat avec la Société coopérative « Démarche », sous forme de convention, afin que les cycles, abandonnés sur le domaine public soient pris en charge. Sur avis de la POL, cette coopérative, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, active dans le développement du potentiel humain à travers différentes activités économiques, culturelles et environnementales, est déléguée afin de s'occuper de la prise en charge des cycles. Cette pratique a permis de trouver une solution utile et durable pour les cycles qui, une fois réparés, sont remis en circulation pour une nouvelle vie. Mis en application depuis le mois d'août 2017, le premier bilan s'est avéré concluant.



Atelier sur les fondements de la sécurité routière dispensé par l'Unité Trafic aux voiries du district – Février 2017

#### Principales missions en matière d'activités policières sur le territoire d'Ecublens

Le retour de la population démontre que le travail de terrain de la POL satisfait le citoyen. Les actions de prévention ont augmenté de manière significative (584 en 2016 contre 983 en 2017). La présence policière est reconnue, aussi bien par la population que par les commerçants et les partenaires.

On peut relever que les interventions ont également augmenté (1'795 en 2016 contre 2'376 en 2017), de même que les appréhensions (29 en 2016 contre 51 en

2017). Ce qui tend à prouver l'efficacité de notre police.

### Service de la signalisation

En 2017, à Ecublens, le service est intervenu à 11 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 281 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la requalification de la Route cantonale, du Tir-Fédéral et de Croset Parc.

Les policiers sont également intervenus lors de 25 manifestations, dont Balélec, la Fête des écoles et la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Enfin, 239 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Cérémonie d'assermentation du 29 mars 2017 à Saint-Sulpice

## Statistiques pour Ecublens

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

## Activité générale de la POL

Evénements 1'744	Assistance	327
	Lésion corporelle / bagarre	41
	Domage à la propriété	69
	Incendie	14
	Infraction à la loi sur les étrangers	19
	Appréhension / arrestation	51
	Trouble de la tranquillité / nuisance	216
	Stupéfiants	21
	Violence domestique	3
	Prévention	983
Vols / cambriolages 210	Brigandage	2
	Vol simple	74
	Vol par effraction	39
	Vol par effraction véhicule	7
	Vol introduction clandestine	9
	Vol qualifié	35
	Vol véhicule	44
Circulation 422	Contrôle circulation	182
	Accident	87
	Infraction à la loi sur la circulation routière	137
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	16

## Police Proximité

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	90
		Véhicules contrôlés	18'587
		Véhicules en infraction	1'218
		% d'infractions	6.55%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	31
		Véhicules contrôlés	3'094'799
		Véhicules en infraction	1'298
		% d'infractions	0.04%
	Signalisation	Interventions	556

## Police administrative

Commission de police	Audiences		4
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	370
		Domaine public	576
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'311
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Solde année précédente	13
		Naturalisations ordinaires	68
		PV d'audition	1
		Rapports SPOP	1
		Autres rapports	-
		Dossiers retournés	2
	En attente de rédaction		85
Notifications	Commandements de payer reçus		802
	Mandats reçus		65
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 306	Janvier	14
		Février	15
		Mars	28
		Avril	47
		Mai	33
		Juin	21
		Juillet	4
		Août	9
		Septembre	17
		Octobre	40
		Novembre	48
		Décembre	30

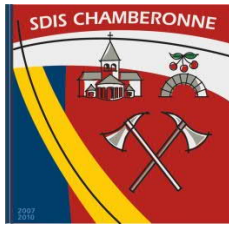
\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique, entre autres, les faits reprochés et la sanction.



## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Préambule – Mot du Maj. Christophe Légeret, Commandant

L'exercice 2017 a été marqué par le 10<sup>e</sup> anniversaire du SDIS Chamberonne.

Si 2017 nous a apporté son lot quotidien d'adrénaline, de satisfaction, d'émotion et de plaisir, c'est également le moment de décrire les diverses activités écoulées durant l'année.

Le 17 mars a eu lieu notre 2<sup>e</sup> rapport annuel qui s'est tenu à l'Espace Nicollier au collège du Pontet à Ecublens, en présence de nombreux invités, avec une entrée remarquée de notre bannière accompagnée des cornemuses du Vallensis Highlanders Pipes and Drums.

Le 28 octobre, par une belle journée d'automne, pour ses 10 ans d'activité, le SDIS a présenté le matin sur la place François Silvant différents chantiers interactifs ouverts à la population.

L'après-midi, s'est déroulée notre première revue quinquennale, précédée d'un défilé des sapeurs-pompiers et des véhicules du SDIS, accompagné par la fanfare de Crisier. Celle-ci s'est tenue sur la place du Débarcadère à Saint-Sulpice.

Après l'annonce et la présentation aux Autorités, la Commission consultative du feu a procédé à une nomination et à deux promotions :

- Le Capitaine Frédéric Jacot a été nommé au grade de Major et promu au poste de Commandant du SDIS Chamberonne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Le Capitaine Cyrille Tille a été promu à la fonction de remplaçant du Commandant au 1<sup>er</sup> janvier 2018

A l'issue de la nomination et des promotions, il a été procédé à la passation de pouvoirs entre le Major Christophe Légeret et le Capitaine Frédéric Jacot, futur Commandant du SDIS Chamberonne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.



Après la cérémonie, le SDIS a procédé à un exercice de démonstration au cours duquel les sapeurs du SDIS ont montré leur savoir-faire acquis lors des nombreux exercices et formations suivis durant l'année écoulée.

### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner  
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine  
Municipal, Ecublens
- M. Marcel André Panzera  
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Cottier  
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Christophe Légeret  
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani  
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournus selon entente entre les trois Municipaux. Ainsi, la présidence de la CCF du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 était assurée par M. Michel Farine et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, par M. Marcel André Panzera.

Le 1<sup>er</sup> décembre, M. Michel Paudex a rejoint la CCF comme membre représentant de la Commune de Chavannes-près-Reuens, en remplacement de M. Michel Cottier, démissionnaire.

#### Etat-major

- Commandant Maj. Christophe Légeret
- Remplaçant Cdt Cap. Michel Sartirani
- Resp. APR Cap. Frédéric Jacot
- Resp. matériel Cap. Didier Moser
- Resp. sites A & C Cap. Cyrille Tille
- Resp. instruction Cap. Julien Verrey.

#### Chefs de sections

- Section DPS Plt Stephan Caitucoli
- Section DPS Plt Christophe Kaeser
- Section DAP Lt Sylvain Bapst
- Section DAP Lt Jean-Baptiste Bureau
- Section DAP Lt Xavier Laurent
- Section DAP Lt Pierre-Alain Pascal
- Section DAP Lt Anthony Servonet
- Section DAP Lt Fabrizio Verasani
- Section DAP Lt Michael Walz.

#### Administration

- Employée administrative  
Mme Peggy Martins.

#### Effectif

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, celui-ci était de 89 sapeurs-pompiers et 2 civils (Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 % et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 76 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 13 démissions dont :

- 2 pour raisons personnelles ou familiales.
- 8 pour déménagement hors du SDIS.
- 3 pour raisons professionnelles ou études.



⇒ Graphique du contingent de 2007 à 2017 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.

#### Formation

Les objectifs 2017 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en fonction des missions du SDIS.
- Consolider les connaissances des nouveaux intervenants.
- Assurer une charge de travail acceptable pour des miliciens.
- Renforcer la méthodologie de l'instruction au sein des formateurs et notamment des sous-officiers.

#### Nouveauté 2017 :

Les sections DAP et REC ont suivi une même formation, ce qui a permis moins de fluctuation quant au taux de présence et donné la possibilité de valoriser les membres du DAP.

#### Sections DAP et section REC :

Lors de chaque soirée, les thèmes suivants sont exercés :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins divers.
- Formation technique.

#### Les membres APR du DPS :

Ils ont suivi une formation extra-muros au Centre de formation de Couvet (Val-de-Travers, NE).

#### Nouvelle répartition des formateurs selon leurs compétences/affinités :

- Répond à une attente des formateurs.
- Renforce les formateurs dans leurs domaines propres de formation.
- Améliore la qualité des séquences de formation.

#### Revue quinquennale du samedi 28 octobre 2017 (exercice final)

#### Vendredi soir : portes ouvertes des deux casernes :

- Visite des locaux.
- Présentation des véhicules et engins.

- Jeux pour le public.

Samedi matin : exercices de démonstrations et exercices ouverts à la population :

- Utilisation du Go-jack (déplace voiture).
- Simulateur feu de voiture.
- Utilisation et recherche avec la caméra thermique.
- Matériel de protection respiratoire.
- Feux divers (huile, magnésium).



Samedi après-midi : partie officielle et exercice d'engagement du SDIS :

- Défilé du SDIS au complet et des véhicules dans les rues de Saint-Sulpice, accompagné par la fanfare de Crissier.
- Présentation aux Autorités des trois communes (Chavannes-près-Renens, Eculens et Saint-Sulpice).
- Nominations :
  - Cap. Frédéric Jacot au grade de Major et Commandant du SDIS Chamberonne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
  - Cap. Cyrille Tille comme remplaçant du Commandant du SDIS au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Commandant du SDIS Chamberonne.
- Exercice d'engagement par les sapeurs du SDIS :
  - Feu de cuisine.
  - Recherche de personnes avec les APR.
  - Sauvetage d'une personne avec échelle et planche de sauvetage.

**Cours de formation ECA**

Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales.

Nos 13 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA + FOAD, pour un total de 26 jours (20 heures/personne), et 40 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA, pour un total de 166 jours.

Cours FB01 + FOAD :

- Formation de base recrue.

Public cible :

- 13 recrues sapeurs-pompiers.

Exercices :

- 260 heures (2 journées).

Thèmes :

- Hydraulique base.
- Moyens de sauvetage.
- Petits moyens.
- Sanitaire base.
- Véhicules et engins.

Cours ECA :

- 34 formations de perfectionnement suivies pour 2017.

Public cible :

- 40 sapeurs-pompiers membres du DPS.

Exercices :

- 260 heures (166 journées).

Thèmes :

- Gestion des relations (nouveau).
- Formation managériale (nouveau).
- Protection mission de base ABC (nouveau).
- Référénts ProSDIS (nouveau).
- Formation ProSDIS EM du SDIS Chamberonne (nouveau).
- Rapport administratif des Commandants.
- Recyclage formateur maison de feu.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- Maintien de l'ordre.
- Phénomènes thermiques.

- Formateur de conduite – Théorie permis C1.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminées.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
- Protection respiratoire – Recyclage préposé.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- ORCA/EMCC – Technique de travail EM.
- Journée technique des Commandants.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.
- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Protection respiratoire – Préposé.

#### Diverses gardes et manifestations

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers issus de son effectif pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales ou pour la sécurité feu lors de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août.

#### Salles de spectacles :

- Chavannes
  - Aula collège de La Plaine
  - Aula collège de La Planta
  - Grande salle de La Concorde.
- Ecublens
  - Grande salle du Motty.
- Saint-Sulpice
  - Foyer paroissial.

#### Manifestations effectuées :

- Chavannes
  - Brûler de bûches nouvelle année.
  - Indépendance vaudoise.
  - 10 ans du parascolaire.
  - 2 soirées cinéma.
- Ecublens
  - 2 spectacles pour enfants.
  - Culte de Noël.
  - Fête de Noël EMS Clair Soleil.
- St-Sulpice
  - Néant.

Durant cette année, le SDIS a effectué 9 gardes de grandes salles pour un total de 91 heures.

#### Manifestation du 1<sup>er</sup> août (fête nationale) :

Le SDIS a assuré la sécurité feu, ainsi que l'allumage et la surveillance des feux patriotiques des trois communes desservies par le SDIS.

La durée d'engagement pour cette manifestation a représenté un total de 173 heures avec la répartition suivante par commune :

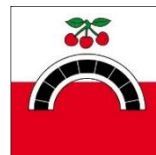
- |                 |            |
|-----------------|------------|
| • Chavannes     | 54 heures  |
| • Ecublens      | 74 heures  |
| • Saint-Sulpice | 45 heures. |

#### Interventions

Cette année, les deux organes d'intervention (OI) du DPS des deux sites sont intervenus à 130 reprises sur les trois communes.

#### Répartition des alarmes par commune :

Chavannes :	Ecublens :	St-Sulpice :
37	73	20



Pour rappel, 2016 avec 191 alarmes, est l'année avec le plus grand nombre d'interventions depuis le début du SDIS Chamberonne.

Les alarmes automatiques ont connu la plus grande diminution, en partie avec la mise



en place par l'ECA de la levée de doute dans les entreprises.

⇒ Graphiques illustrant ces 130 alarmes, voir à la fin du chapitre.

#### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 août 2017. Celui-ci est resté en « veille caniculaire ».

#### Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.

Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- Clés multifonctions.
- Lampe portative Survivor Ex.
- Matériel de signalisation et de sécurité pour les 2 VCI et le VTU.
- Un complément de plaquettes nominatives pour les porteurs APR.
- Un complément de matériel antichute (cordes dynamiques, mousquetons, sangles, descendeurs).

#### Véhicules

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements suite à la fourniture de nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
  - VM (MAC)
  - TPM
  - TP2000.
- Caserne 2 :
  - TPM.

#### Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans nos deux casernes :

- Caserne 1 :
  - Exercice DPS

- Cours de cadres SOF
- Cours de cadres OF
- Exercice chef d'intervention (officiers)
- Exercice de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).

- Caserne 2 :
  - Séance de la CCF
  - Séance EM
  - Séance OF
  - Soirée de recrutement
  - Soirée d'information et équipement des recrues
  - Exercice DAP / REC
  - Exercice APR.
- Complément caserne 2 :
  - Siège administratif du SDIS Chamberonne
  - Rétablissement APR après exercices et intervention
  - Bureau du Commandant
  - Bureau des officiers
  - Stockage équipement EPI.

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui stocké dans les casernes 1 et 2.

La caserne 3 sert de dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

#### Diverses activités

Les plus importantes :

- Rapport annuel du SDIS Chamberonne.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par une équipe tonne-pompe qui est sortie 3<sup>e</sup>, avec mention très bien.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des activités en piscine ou de course à pied. Un suivi médical, en collaboration avec le Dr Simon, a été mis en place, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performances instaurés par l'ECA pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR).
- Mise à jour des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.

- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel fournis par l'ECA qui nécessite une formation spécifique.
- Revue quinquennale, sur un samedi (matin démonstration, après-midi exercice).
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2017.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP/REC.
- Assuré le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (CCVIDIS et COVIDIS) organisées par l'ECA.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Chavannes-près-Renens.
- Représentation du SDIS à la revue annuelle du SDIS Sorge.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017.

#### Commission consultative du feu – Activités

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2016.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2016, après la lecture du rapport de la fiduciaire.
- Validation des nominations EM suivantes :

- Cap. Frédéric Jacot au grade de Major et Commandant du SDIS au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Cap. Cyrille Tille comme remplaçant du Commandant au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Cap. Michel Sartirani comme Quartier-maitre au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Plt Stephan Caitucoli comme nouveau membre à l'état-major au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Participation aux séances VIDIS 20-25 qui concernent la couronne lausannoise par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens, représentant de la CCF à la CCVIDIS.
- Acceptation du budget 2018 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2018 du SDIS.
- Participation au recrutement 2017.
- Représentations diverses lors des manifestations du SDIS.

#### Objectifs 2017

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
- Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Consolider la formation de notre employée administrative.
- Maintenir la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :

- Promouvoir l'image du SDIS pour la soirée de recrutement afin de recruter un maximum de personnes pour renforcer notre effectif.
- Effectuer au mieux la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.

- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

### Conclusions

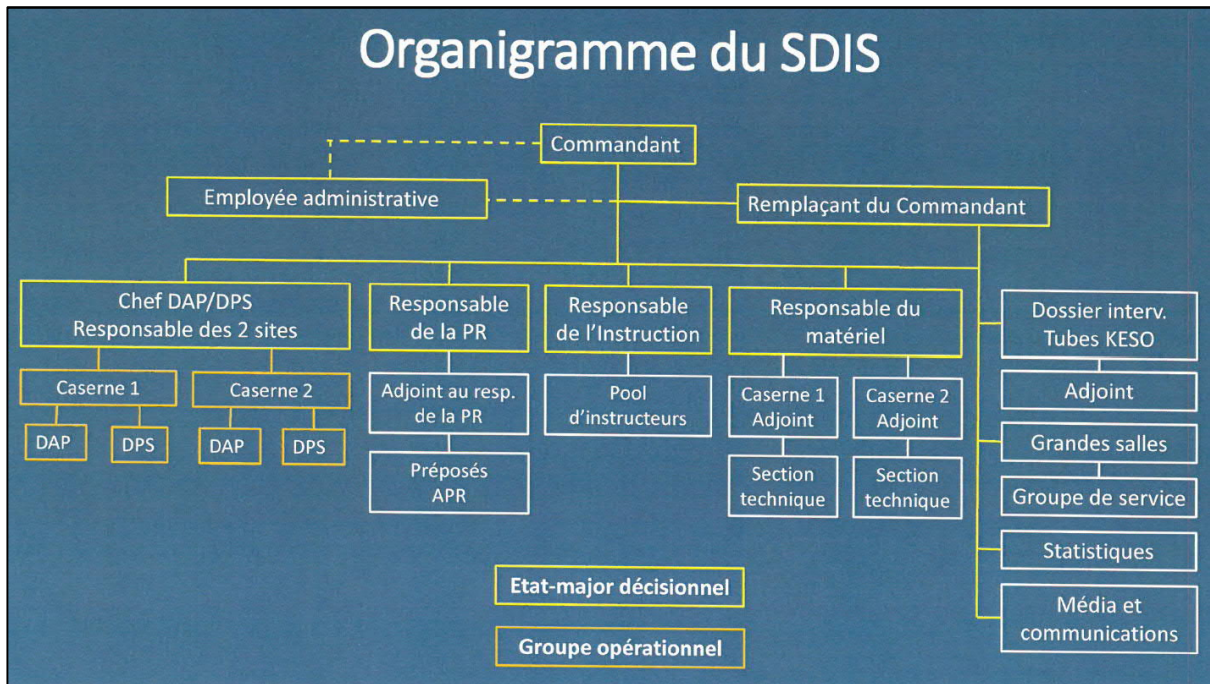
Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission consultative du feu, l'état-major, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs, notre employée administrative, le Service de la bourse de Chavannes et les trois administrations communales pour le soutien et l'aide qu'ils m'ont apportés durant mon mandat de Commandant, ceci afin de garantir le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne.

Je les remercie aussi pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant ces années de commandement, j'espère ainsi avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

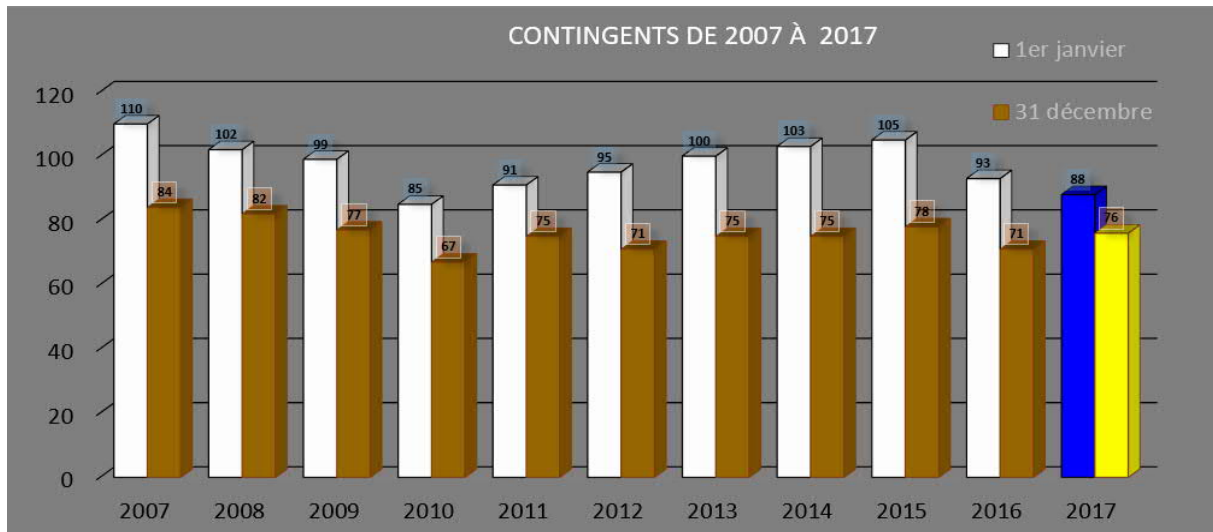
Le Commandant  
Maj. Christophe Légeret



Organigramme du SDIS



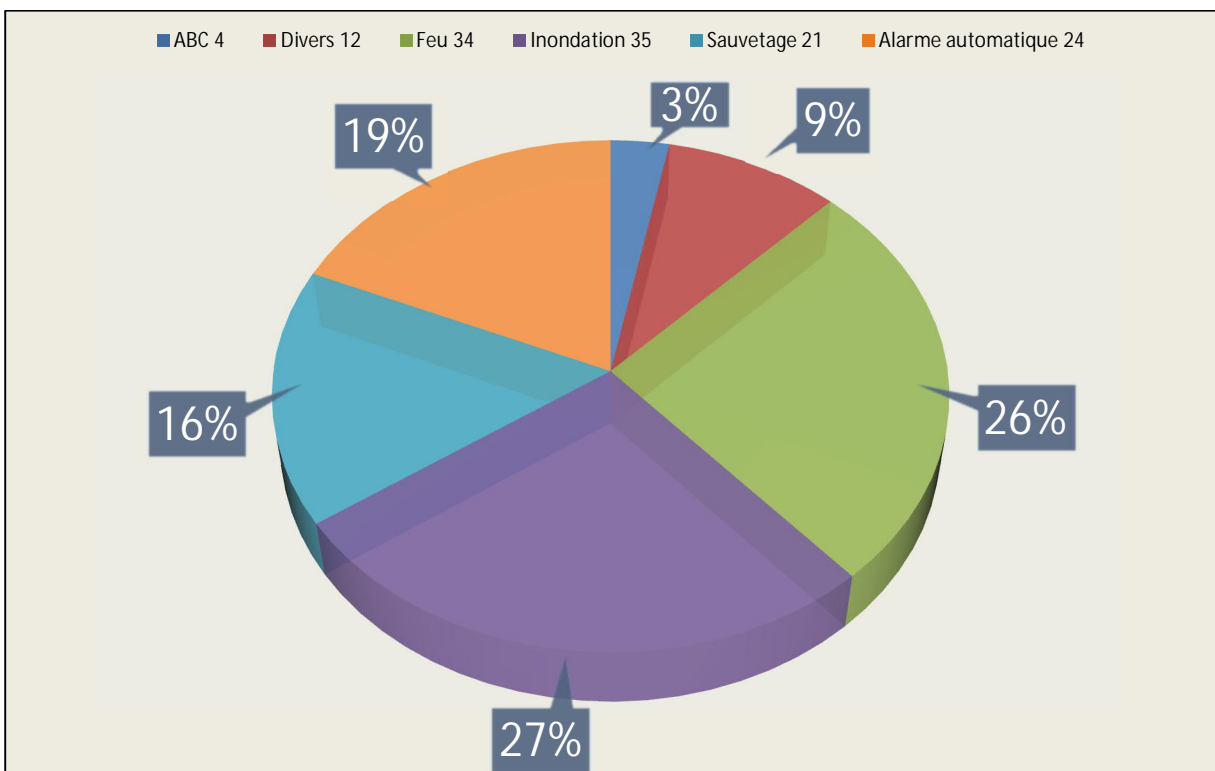
Graphique du contingent de 2007 à 2017



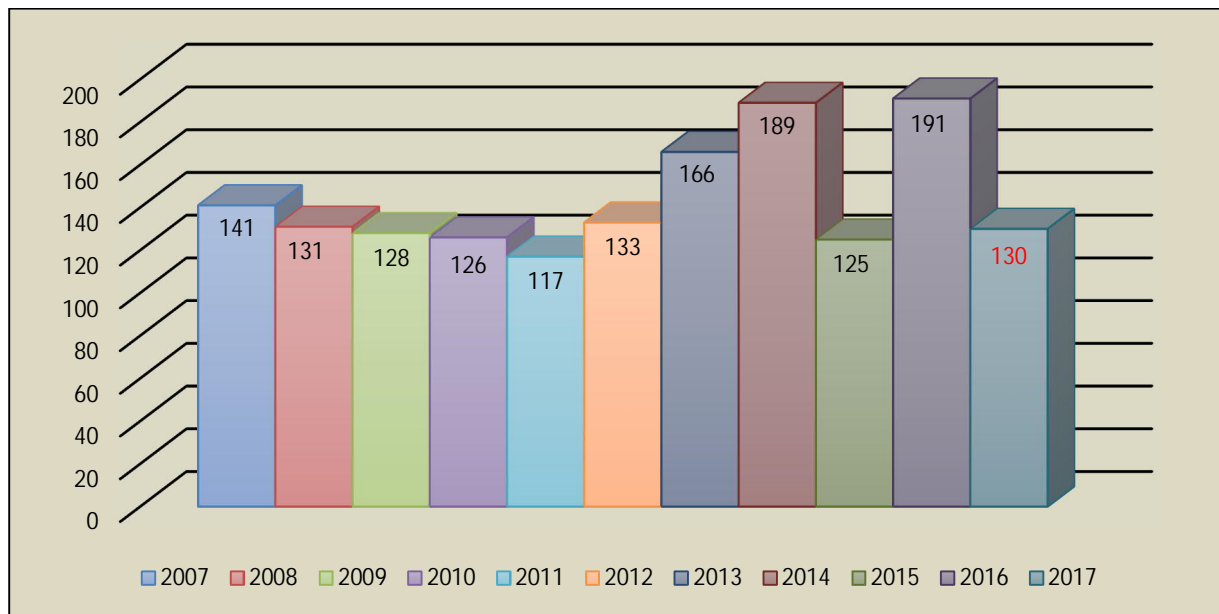
Pyramide du personnel



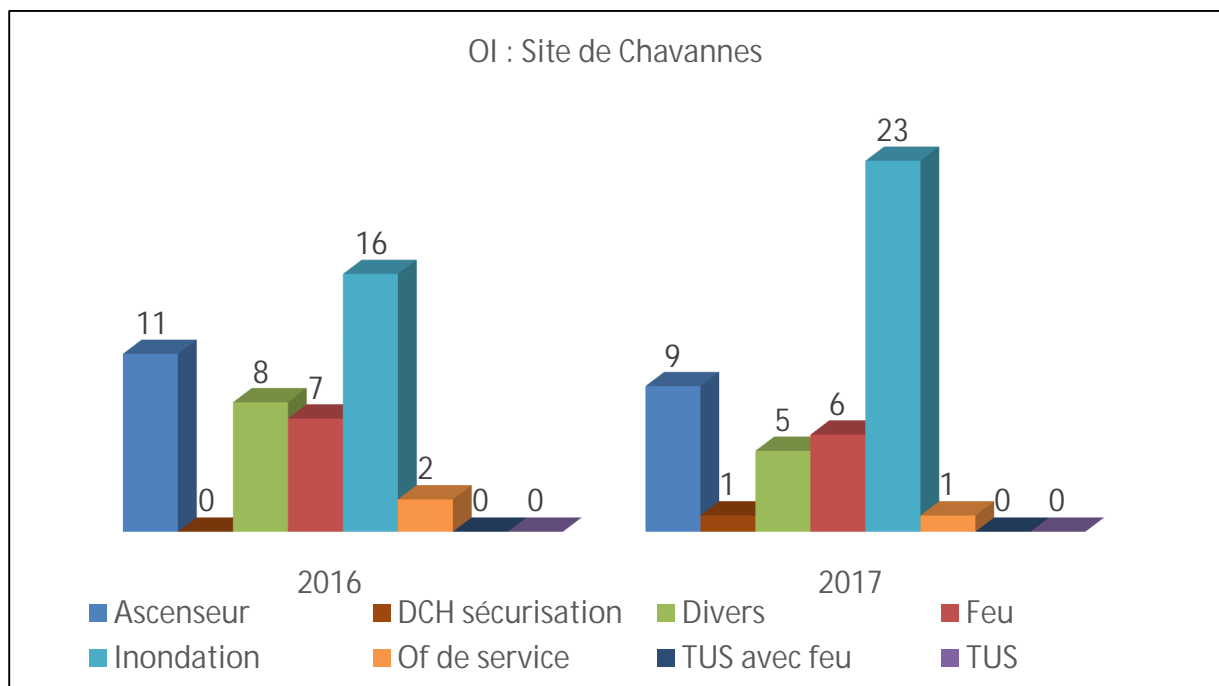
Répartition par type d'alarmes

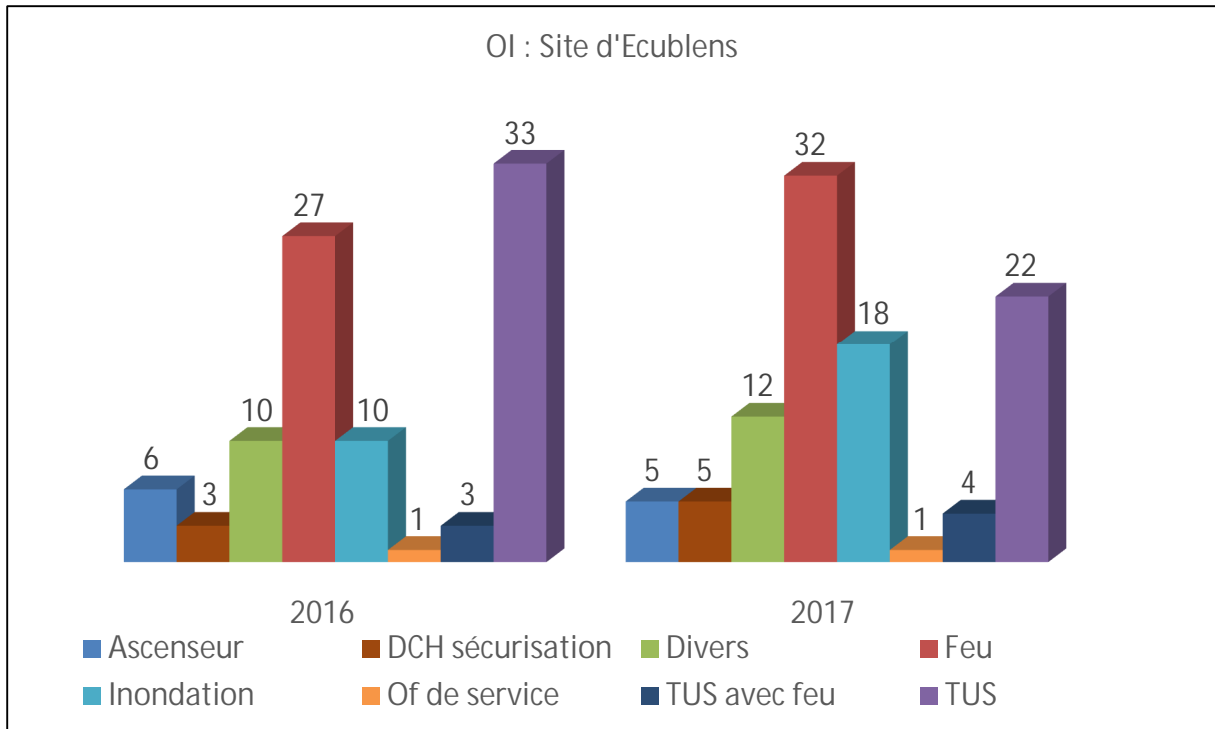


Evolution des alarmes depuis 2007, 1<sup>ère</sup> année du SDIS Chamberonne jusqu'à fin 2017



Types d'alarme par OI (Organe d'Intervention)





## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 12 juin 2018. Celui-ci pourra être consulté sur le site [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch). N'étant pas validée, la présente version est remise à titre informatif uniquement.

### ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, présidée par M. Youri Hanisch, est composée d'un effectif de 41 membres.

### COMITE DIRECTEUR

Au 31 décembre 2017, le Comité directeur était composé de 8 membres, soit :

Président :

- Marc-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes-près-Renens
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Antoine Reymond, Prilly
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

Denis Lang

Trésorière :

Véronique Bruchez.

Le Comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 22 mars, 30 août et 15 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 02/2016-2021 : gestion et comptes 2016, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016 ;
- Préavis 03/2016-2021 : budget 2018, portant sur la proposition de budget pour l'année 2018.

### ORGANISATION ET CONDUITE

#### Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel de l'ORPC en matière de conduite des engagements, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres instances.

#### Effectif du personnel professionnel (au 31 décembre 2017)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2017.

Le projet d'engagement d'un Chef opération à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, sera relancé en 2018/2019. Il fera partie de la procédure d'analyse complétant l'examen des Statuts du personnel professionnel de l'ORPC datant de 2001 et la réalisation d'une nouvelle édition, modernisée, actualisée et adaptée au profil des prestations de l'ORPC d'aujourd'hui.

Les 70 % toujours vacants dans le domaine « Administration et technique » sont aujourd'hui atténués par une légère augmentation des investissements en heures des deux personnes engagées à temps partiel et seront par la suite répartis dans une nouvelle organisation interne.



## INSTRUCTION

## Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), compte 90 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2017. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en quête d'hébergement et de ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) des domaines du suivi de situation et télématique à l'attention des partenaires sécuritaires et à la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. La réorganisation de ses moyens en personnel et matériel fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons des régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

## Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2017, les contrôles de l'effectif dénombraient 680 incorporés formés, 282 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Le constat reste que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2016 : 34 arrivées/63 départs et 2017 : 29 arrivées/66 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

29 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

52 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 189 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

20 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 963 personnes – 2'230 jours de service)

\* Remarque : la même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens.	576	1'249

	Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.		
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	82	340
3	Entretien du matériel et des constructions.	32	107
4	Services d'utilité collective, interventions.	273	534
	Totaux :	963	2'230

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique et chimique (AC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont intégrés.

2. La FIROL a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2017, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est stable.

3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :

- Plan canicule 2017 (planification d'engagement).
- House II – Prilly 2017.
- 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 22 et 23 avril 2017.
- Destiny, samedi 24 juin 2017 et week-end du 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017.

- 32<sup>e</sup> Marchethon CF Lausanne.
- 30<sup>e</sup> Téléthon, les 8 et 9 décembre 2017.

#### TRAVAUX D'ETAT-MAJOR / PLANIFICATIONS / ENTRAÎNEMENT DES FORMATIONS

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des exercices d'instruction cadrés dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Les points forts en sont les suivants :

- Cours de cadres les 14 et 15 mars et cours de répétition du 15 au 19 mai 2017.
- Cours de cadres les 29 et 30 juin et cours de répétition du 25 au 29 septembre 2017.
- Cours de répétition « assistance » du 23 au 27 octobre 2017.



Prochaine étape dans le premier semestre 2018

Exercice « EMRCOL 2018 » : les 30 et 31 mai 2018.

La POL (Police de l'Ouest lausannois), le SDIS Malley et l'ORPC vont tester leur collaboration dans des phases d'intervention se déroulant dans un contexte défini par le Comité de pilotage, soit une situation générale de vague de chaleur avérée (forte canicule), des problèmes de panne électrique importante touchant le quartier où se trouve un EMS, ainsi qu'un gros incendie nécessitant une évacuation de personnes et leur hébergement. Ces différentes phases d'intervention seront complétées par la mise en activité d'une cellule de crise du niveau local/régional, rassemblant les responsables concernés des Autorités politiques communales et du District, ainsi que

les commandements des instances sécuritaires.

Formation spéciale dans le domaine ABC et la mise en service des tentes de décontamination du type « Utilis » MDC 50, en main de la DGE cantonale, de l'ECA et du SPSL (Lausanne).

Depuis plusieurs années déjà, l'ORPC ROL participe activement à la mise en place d'un contingent de miliciens formés à la mise en service et à l'exploitation de tentes de décontamination en main des organismes susmentionnés. Sous la conduite des instructeurs professionnels de l'ORPC Lausanne-District, les deux régions sont associées pour assurer l'état opérationnel de ce contingent de spécialistes.

Une dizaine de formateurs miliciens ont été sélectionnés entre les deux ORPC et sous la conduite des professionnels de la PCi, du DPMA et des sapeurs-pompiers du SPSL. Ils ont constitué la base des supports d'instruction du domaine, dans des cours de cadres et, par la suite, ont formé les contingents de miliciens des deux régions de PCi.

Les cours et exercices se sont déroulés au Centre d'instruction de La Rama à Montheron et, pour les phases techniques et d'application sur les équipements et modules, dans une halle de la caserne militaire de Moudon.

Fort d'environ 60 personnes formées à ce jour entre les deux ORPC, ce contingent de spécialistes est appelé à se perfectionner chaque année et devrait atteindre assez rapidement le nombre d'une centaine d'individus.



#### Concepts d'engagements

Les travaux sur le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux

concepts d'intervention en cas de situation d'urgence, sont toujours d'actualité et les mises à jour en sont permanentes. En 2018, un effort sera relancé pour monter en puissance dans le domaine du délestage des autoroutes et compléter les contingents de miliciens formés à cet effet, selon les ordres de la division PCi VD et de la Gendarmerie vaudoise, avec le soutien de la POL (Police de l'Ouest lausannois).

- Aide à la conduite.
- Alarme / information.
- Assistance / hébergement.
- Battue.
- Décontamination « tentes MDC 50 ».
- Distribution des pastilles d'iode.
- Epizootie.
- Gestion du trafic « DELESTA ».
- Polycom.
- Ravitaillement.
- Vaccination de masse.

#### OFFICIERS DE PIQUET

L'objectif pour 2017 était de trouver au plus vite de nouveaux candidats à la fonction, ceci pour pallier au départ de trois de nos officiers, libérés pour raison d'âge. On peut dire que le succès était au rendez-vous, et nous pouvons compter sur l'engagement de sept nouveaux et jeunes candidats, dont cinq ont suivi la première phase de formation et ont été déjà inclus dans le programme des périodes fixées pour l'année 2018.

#### STRUCTURE ACTUELLE DU BATAILLON ET PROJECTION FUTURE

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme « AGILE » et regroupe un effectif réel de 661 astreints actifs et formés. Il comprend, entre autres, un état-major de 23 officiers, dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pagiers (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 140 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant

425 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Dans le cadre de l'application de la réforme « AGILE » et de la réorganisation des 10 nouveaux bataillons, la modification des structures est en cours et sera intégrée au fur et à mesure et sous le contrôle de l'EM de la division PCi VD et des commandants des régions. Dans les grandes lignes, la nouvelle structure devrait s'imprégner des éléments suivants :

- Suppression de la compagnie état-major dans son concept actuel et réaffectation de ses formations de spécialistes, directement dans les unités (cp).
- Réorganisation et optimisation des compagnies au niveau de leurs contingents/hommes, ainsi que de leur autonomie dans l'engagement et dans la logistique.
- Maintien des distinctions FIR et FAR, mais adaptation apportée au contingent FIR des porteurs de pagers, soit intégré dans les formations mixtes ou concentré dans une unité à part. La mise en œuvre de ces changements devrait être possible entre 2018 et 2019 et tient compte des perspectives annoncées de baisse du potentiel des effectifs, ainsi que des améliorations prévues dans les apports de nouveau matériel d'intervention et des moyens de transports.

#### DISPOSITIF LOGISTIQUE ET TERRITORIAL

##### Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection restantes, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Quinze locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 5 du domaine privé, 10 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total, ce ne sont que 21 abris (2'055 places protégées) qui ont été visités, en raison de la fin du cycle périodique de contrôle de 10 ans ; 18 sont conformes et en ordre ; les 3 autres seront reconduits en 2018, date où recommencera le premier des cycles de contrôle sur les 10 prochaines années. Pour les statistiques, la région Ouest lausannois dénombre 2'265 abris pour une totalité de 71'887 places protégées.

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

##### Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le District est la suivante pour 2017 :

- La construction PCi de Dessous-le-Mont à Bussigny, en service depuis 2012 pour l'hébergement d'une cinquantaine de requérants d'asile, a été libérée de ses occupants dès janvier et mise en réserve pour une future occupation.
- La construction du Léman à Renens, en service pour l'hébergement de 50 requérants d'asile depuis fin 2015, a également été libérée de ses occupants. Elle est actuellement en étude de désaffectation de la protection civile et ne sera plus occupée par l'EVAM. Sa gestion devrait revenir entièrement à charge de la Commune de Renens.

#### VEHICULES D'INTERVENTION

##### Véhicules de l'ORPC Ouest lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » (trois anciens de 11 ans et plus et trois nouveaux de 2014/15/17) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi que

depuis 2016, un véhicule pour assurer le piquet de l'ORPC par les officiers de milice et un autre identique, pour le transport de matériel léger + traction engin/remorque ; les dix sont la propriété de l'ORPC.

Une acquisition d'un nouveau véhicule du type « bus Vito-Mercedes » (transport de matériel), en remplacement de l'un des plus anciens, a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2018.



#### DISPOSITIF D'ALARME (POLYALERT) ET ESSAIS DE SIRENES

##### POLYALERT

A fin 2017, 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT, dont 12 dans la région Ouest lausannois.

##### Essais de sirènes du 1<sup>er</sup> février 2017

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du deuxième test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore et, d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM planifiés.

##### Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultats : 12 en ordre, soit 100 % de réussite.

##### Sirènes mobiles :

Les 10 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. Deux sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 8 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultats : 10 en ordre, soit 100 % de réussite.

#### CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, comme en 2016, les forces de la nature n'ont pas trop perturbé la vie dans notre canton et les engagements de la PCi en ont été soulagés. Au vu des annonces faites sur les dérèglements climatiques futurs, il nous est cependant conseillé de maintenir nos efforts afin d'être prêts en toute situation.

L'avancement du projet de l'Association sécuritaire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS) reste d'actualité.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos Autorités communales qui, par l'encadrement du Comité directeur et de l'Assemblée régionale, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Le Commandant de l'ORPC ROL  
Lt col Pierre Annaheim

◆ ◆ ◆ ◆

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine.



### Principales tâches

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que des révisions réglementaires.

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne et Ecublens font partie, avec dix autres collectivités environnantes.

### Evénements marquants

Par arrêt du 4 mai 2017, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la Réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du Canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1<sup>er</sup> septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al. 7 de la Loi fédérale sur le marché intérieur qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offres. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à l'activité UberPop au profit d'UberX, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber

a annoncé la suppression d'UberPop au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

### Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Compagnies	5	5	102	93
Exploitants indépendants	148	157	148	157
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>162</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 22 concessions (2016 : 4) ont été transférées à des candidats inscrits sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 9 étaient précédemment aux mains de compagnies.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	48	55	51
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	46	42	52	47
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>110</b>	<b>101</b>

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Entreprises	4	5	20	21
Exploitants indépendants	4	2	5	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>24</b>

### Conducteurs

Au nombre de 447 (2016 : 469), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2016	2017	2016	2017
Conducteurs « réguliers »	408	393	17	15
Conducteurs « auxiliaires »	43	39	1	0
<b>Total</b>	<b>451</b>	<b>432</b>	<b>18</b>	<b>15</b>

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2016 : 37), 25 carnets de conducteur ont été délivrés (2016 : 24), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

### Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'072'279 courses, contre 1'147'067 en 2016 (-6.52 %).

### Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).



## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,  
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice  
+ UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens : MM. Christian Maeder, Syndic, et Didier Lannaz, Conseiller municipal.

Présidence 2017 : M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne.



stramatakis © UNIL

La Commission a tenu 3 séances et a traité les principaux objets suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

#### EPFL

- Construction du nouveau Point Vélo, pavillon de bois qui remplacera une structure provisoire, avec pour but d'encourager la mobilité douce en offrant aux cyclistes un endroit adapté pour entretenir et réparer leur vélo. Cette construction, modulable afin d'être déplacée si nécessaire, est le fruit d'un concours de projet des étudiants en architecture de l'EPFL.
- Présentation du projet « Campus RTS » par les représentants de la RTS, qui détaillent les différentes activités du nouveau site, ainsi que sa fréquentation. En particulier, environ 400 personnes travailleraient sur le site en semaine, le grand studio pourrait accueillir 300 spectateurs et le petit 200 spectateurs. Des écoles seraient également accueillies (environ

40 personnes par jour), pour les sensibiliser à la culture et aux métiers de ce média.

Chiffres clés : la surface du DDP représente 14'000 m<sup>2</sup> ; les volumes 170'000 m<sup>3</sup> ; la hauteur maximale serait de 30 m ; la surface utile totale de 27'000 m<sup>2</sup> ; parking de 180 places en sous-sol. S'agissant de la mobilité, le bureau Transitac accompagne le projet, notamment pour favoriser la mobilité douce et gérer les différents flux. La mise à l'enquête est prévue début 2018 après une information aux riverains et aux usagers de l'EPFL, le début de la réalisation en septembre 2018 et, après une longue phase d'implémentation technique, une mise en exploitation en décembre 2021.

- Projet de construction du SKIL (Student Kreativty and Innovation Laboratory) – Espace d'idéation et de projet pour les étudiants.
- Installation d'une station pilote pour la recherche dans les énergies renouvelables – Antenne parabolique dédiée à la production et au stockage d'énergie.
- Aménagement d'un enclos extérieur pour le stockage de bonbonnes de gaz.
- Présentation du projet « Renouveau de la centrale thermique et Data Center ». Les principaux objectifs du projet consistent à assurer la sécurité d'approvisionnement (les installations actuelles sont obsolètes), à augmenter la capacité de chauffage et de refroidissement, à passer à de l'énergie 100 % renouvelable (zéro fossile) et à construire un Data Center avec revalorisation complète de sa chaleur dissipée.

#### UNIL

- Installation de 6'650 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments Géopolis, Anthropolé, Extranef et Amphimax, correspondant à une production annuelle d'électricité de 1,0 GWh.
- Réaménagement intérieur partiel de la Ferme de la Mouline.
- Le projet de réfection touchant le Centre sportif, notamment le réaménagement des vestiaires et le remplacement du terrain en dur par une surface synthétique, est en cours.



- Le bâtiment des Sciences de la vie, qui a fait l'objet d'un concours dont les lauréats sont les bureaux Baukunst à Bruxelles et Bruther à Paris, sera composé de deux entités pour la recherche et la formation, sur 16'000 m<sup>2</sup> de surface utile principale (SUP). La réalisation des travaux est prévue entre 2019 et 2023.
- Installation d'une slackline. Ce projet consiste à l'installation de 6 poteaux permettant de tirer des lignes pour la pratique du slackline. Ceci permettra d'éviter l'utilisation des arbres, lesquels sont parfois endommagés par cette pratique.

#### Commune de Chavannes-près-Renens

- Délivrance du permis de construire du Vortex (village des JOJ 2020, puis logements pour 1'000 étudiants) et questionnement sur le développement du campus et de la vie estudiantine dans la région des Hautes Ecoles.
- Réflexion quant à l'utilisation de la chapelle sise sur la place de la Gare. Un concours d'idées va être lancé.

#### Commune de Lausanne

- Réflexion et recherche de solutions quant à la mise à disposition des terrains de football propriétés de la Ville de Lausanne, sis sur le territoire de Chavannes-près-Renens, pour le développement des Hautes Ecoles, car ces terrains constituent un enjeu stratégique pour le développement du site de l'EPFL. Sans être fermées à un développement du site en faveur des Hautes Ecoles, les Communes, en particulier Chavannes-près-Renens, estiment qu'il s'agit d'un « espace vert » important et que le programme sportif actuel doit être maintenu. Si le développement de l'ensemble de ce secteur apparaît compromis, tant par rapport aux compensations des SDA que par rapport à l'équilibre, espace vert et rôle sportif, voulu par les Communes, une solution pourrait consister à supprimer les terrains en herbe, compensés par des terrains en synthétique et des terrains de compensation, dont l'emplacement reste à trouver.

Ainsi, l'EPFL pourrait développer un projet de bâtiment sur une partie du site.

- Information concernant les Prés-de-Vidy, qui constituent la prochaine grande réalisation lausannoise après les Plaines-du-Loup (180'000 à 210'000 m<sup>2</sup>). Le projet avance et se trouve en fin du mandat d'études parallèles. L'image directrice pourrait être définie fin 2017 et il s'agira ensuite de définir le ou les plans d'affectation. Les premières livraisons sont imaginées à l'horizon 2022. Environ 25 à 45 % de surfaces d'activités sont prévues. Il y aurait de la place pour le développement des Hautes Ecoles, l'emplacement étant bien desservi en transports publics.

#### Fonctionnement et rôle de la COH

- Suite au constat que le Règlement du PAC 229 apparaît obsolète, et après examen des différentes procédures possibles entre les Hautes Ecoles, les services techniques communaux et la COH, il est décidé de procéder, à l'avenir, comme suit :
  1. Les Hautes Ecoles présentent à la COH leurs « intentions » (projet dans les grandes lignes, schéma avec volume d'implantation, programme, contenu), sans passage préalable auprès des services communaux.
  2. La COH préavise favorablement (ou pas) au projet présenté, d'un point de vue politique et d'opportunité. Elle n'examine pas et réserve les aspects techniques et réglementaires, lesquels nécessitent des compétences spécifiques et seront traités par les services techniques communaux et cantonaux concernés dans le cadre de la mise à l'enquête du projet.
  3. Le procès-verbal de la séance de la COH, avec les présentations des intentions annexées, est envoyé, en sus des destinataires actuels, aux services techniques des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice. Ces derniers en prennent ainsi connaissance et peuvent prendre contact avec les porteurs de projets s'ils remarquent des aspects pouvant poser des difficultés par la suite.

4. Les Hautes Ecoles poursuivent l'élaboration du projet (avant-projet, projet) puis le déposent auprès de la commune concernée, qui l'examine et le met à l'enquête publique. Ensuite, la procédure se poursuit conformément à la LATC.

A noter que les Hautes Ecoles peuvent bien évidemment, si elles le souhaitent et selon le type et l'importance du projet, s'adresser préalablement aux services techniques communaux, avant de le présenter à la COH.

♦♦♦♦♦

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

### ORGANISATION DU SERVICE

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud

Délégations d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;
- M. Didier Lannaz (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6 et Groupe décisionnel « Mobilité » regroupant chantiers 5 et 6).

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES,  
UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit Communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL), qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études en coordination avec les trois générations de Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des Communes de renouveler et renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain. En février 2017, le Groupe de pilotage (Gropil) de SDOL, composé des Syndics des huit Communes du district, a énoncé ses intentions pour la durée de la législature communale dans un document intitulé « Vision stratégique 2016-2021. Faire l'Ouest ensemble ».

### Mission du Bureau du SDOL

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

### Structure et organisation

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la Direction des services cantonaux concernés, ainsi que de la Directrice de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination intercommunale et avec les Autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une Directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

## ACTUALITE

### Vision stratégie du Gropil SDOL 2016-2021

Pour la première fois, en lien avec la nouvelle législature et suite à la signature de la nouvelle convention de collaboration intercommunale en 2016, le Gropil SDOL s'est doté d'une vision stratégique pour la période 2016-2021 sous la devise « Faire l'Ouest ensemble ». Il a présenté sa vision lors d'une conférence de presse organisée au Bureau SDOL le 8 mai.

La vision stratégique définit les axes prioritaires à développer dans le cadre de SDOL. Ces axes ont été retenus à l'issue d'une réflexion menée lors d'ateliers avec la participation des membres du Gropil SDOL, des Municipaux concernés et des Chefs de service impliqués. Cette vision stratégique se limite aux champs de compétence de

SDOL, tels que définis dans la convention de collaboration intercommunale de 2016. Elle assied les études et les démarches en cours à achever durant la législature, confirme comme dossier prioritaire la révision conjointe des Plans directeurs communaux (PDi) et esquisse les domaines à traiter en seconde partie de législature ou en complément au PDi.

La vision stratégique sert ainsi de cadre pour définir les études et les moyens à engager année après année durant la législature. La CPT et le Bureau SDOL sont chargés, sur cette base et en lien avec les domaines couverts par le PDi, de proposer un programme des études, puis de le mettre en œuvre.

Un bilan de la réalisation des présentes intentions sera effectué à l'issue de la démarche PDi (2019) afin d'établir, conjointement avec le programme d'actions du PDi, les études et démarches prioritaires à mettre en œuvre jusqu'à l'horizon 2030.

## BUREAU

### Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 6.5 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (80 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %), William Chibli, chargé de projet PDi (80 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), François Périllon, responsable mobilité (90 %) jusqu'à fin mars, Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (95 %) dès le 1<sup>er</sup> mai, Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %).

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un stagiaire. En 2017, ce poste a été occupé par Laura Stern, stagiaire (100 %) jusqu'à fin février et en contrat temporaire en tant qu'urbaniste (80 %) jusqu'à fin juin, puis par Louis Rochaix, stagiaire (100 %) dès le 1<sup>er</sup> avril.

Le rattachement administratif de Nicolas Wisnia, chef de projet Malley, au Bureau

SDOL a été transféré au Service de l'urbanisme de Renens à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le rattachement hiérarchique effectif depuis 2015 est ainsi logiquement mis en cohérence au niveau administratif. Toutefois, dans l'attente de la constitution de la nouvelle structure de gouvernance de Malley, les charges salariales transitent encore par les comptes de SDOL

#### Séances du Gropil et de la CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 2 séances du Gropil concernant le programme de législature 2016-2021 ;
- 1 séance élargie Gropil/CPT concernant les conditions pour le traitement des plans d'affectation des projets d'agglomération suite à la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et à la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal ;
- 1 voyage d'étude du Gropil à Barcelone : rencontre des responsables de l'Area Metropolitana de Barcelona, visite guidée d'espaces publics, visite de l'exposition Open Space Connection, diverses visites et rencontres, notamment en présence du Consul de Suisse à Barcelone ;
- 10 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossiers analysés par la CPT en 2017 :
  - Ecublens / Plan de quartier En Mapraz
  - Crissier / Image directrice du secteur Marcolet
  - Crissier / Plan de quartier Ley Outre Est
  - Ecublens / Plan de quartier En Crochy
  - Prilly-Renens / Plan de quartier Malley-Gazomètre
  - St-Sulpice / Plan de quartier Vallaire.

#### Publications

##### Le Guide de recommandations « Réseau écologique urbain »

Comment multiplier les actions pour plus de biodiversité en ville ? Édité en collaboration avec la Ville de Lausanne, le guide « Réseau écologique urbain. Pourquoi et comment inviter la nature dans la ville » et sa carte du réseau apportent une réponse ciblée à tous les partenaires souhaitant s'impliquer dans le renforcement du réseau

écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois. La brochure propose un descriptif détaillé des types d'habitats et des espèces (populations animales et végétales indigènes). Elle indique les axes de déplacement préférentiels permettant des échanges pour la garantie de leur survie et présente des exemples de réalisations, tels que prairies fleuries ou points d'eau pour l'amélioration du réseau vert et bleu et une meilleure circulation de la flore et de la faune. Les acteurs concernés sont nombreux : propriétaires d'immeubles, gérances, associations, habitants, collectivités publiques, urbanistes, architectes, paysagistes, jardiniers, entreprises, etc. Tous ont un rôle à jouer pour matérialiser la trame du réseau écologique. En diffusant gratuitement cette brochure, la Ville de Lausanne et les Communes de l'Ouest lausannois souhaitent encourager chacun à accomplir sa part à la hauteur de ses possibilités.



Page de couverture du Guide de recommandations « Réseau écologique urbain »

#### FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton. La convention avec le Canton a été renouvelée en mars 2017. Elle se fonde dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au

développement économique (voir aussi sous Projet d'agglomération Lausanne Morges – Fonctionnement). Le montant accordé par le SDT correspond au montant décidé en 2016, soit Fr. 212'861.- au maximum.

Les études de SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le Bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau SDOL. Elles sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

## Comptes 2017

### Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 1'263'870.24, dont Fr. 858'655.54 à la charge des Communes (soit Fr. 12.27/habitant) et Fr. 186'560.25 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : pas d'indexation et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu.
- Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu.
- Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.
- Honoraires informatiques : moins de dépenses que prévu suite au passage aux machines virtuelles en lieu et place des postes fixes.
- Ainsi que diverses autres petites économies.

### Etudes

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 433'098.75, dont Fr. 303'269.40 à la charge des Communes et Fr. 103'668.65 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : aucune étude thématique n'a été effectuée. Toutefois, les frais de communication ont été plus élevés que prévu (soutien financier de l'événement JAU et partenariat avec House II, EPFL).
- Les études Vallaire-Venoge/Espaces publics, Image directrice des transports publics/Avant-projet d'aménagement routier et Renges-Venoge/Etat des lieux DP et stratégie de reconfiguration ont été repoussées à l'année 2018.
- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée pour la mise à jour de la maquette et l'état des lieux des zones industrielles et d'activités (ZIZA) dans l'Ouest lausannois.

### Fonds Wakker

- Le Fonds Wakker avait été créé en 2011 à l'occasion de l'obtention du Prix Wakker par les Communes de SDOL. Son règlement avait été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011. Le fonds était affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti, ainsi que de la mobilité douce.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le fonds faisait état d'un solde positif de Fr. 35'324.23. Il a ensuite été alimenté comme suit : participation annuelle des Communes (Fr. 10'000.-) et participation des Communes à la Distinction de l'Ouest lausannois 2018 (Fr. 30'000.-).
- En lien avec la création de l'Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 », le Gropil a décidé, en date du 27 avril 2017, de dissoudre le fonds et de transférer le solde sur le compte de l'association. Au 30 août 2017, lors de ce transfert, le fonds faisait état d'un solde positif de Fr. 75'324.23.

## STRUCTURES PERENNES

### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

La plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL), créée en décembre 2013, a organisé deux ateliers et présenté une exposition. Le 22 mars, le 7<sup>e</sup> atelier de la PFL-OL, intitulé « Grands ensembles de demain », a permis d'échanger sur la façon de gérer les projets importants comprenant des logements dans l'Ouest lausannois. Le 1<sup>er</sup> novembre, le 8<sup>e</sup> atelier, intitulé « Reprogrammation et nouveaux modes de vie », s'est penché sur des projets de transformation ou de réhabilitation en logements qui tiennent compte des nouveaux modes d'habiter. Ce fût également l'occasion de venir l'exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur » qui a été présentée à Chavannes-près-Renens du 1<sup>er</sup> au 18 novembre.



Atelier 8 de la Plate-forme logement © SDOL/JC

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques, démontre le besoin et l'intérêt de discuter et d'échanger ensemble sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques. La fréquentation des ateliers s'est élargie en 2017 aux Présidents des Conseils communaux et aux représentants des Commissions d'urbanisme, ainsi qu'à d'autres invités selon les thématiques.

Né dans le cadre de l'atelier n° 2 de la PFL-OL, le projet d'antenne Apollo a été couronné, à la fin de l'année, par le vote des huit Conseils communaux en faveur du préavis intercommunal « Pour le financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois ». Financée pour moitié par le Canton, l'antenne aidera les working poor, les jeunes et les personnes

bénéficiaires de l'AVS, AI ou RI, à trouver un logement stable, avec pour objectif de consolider l'autogestion de ces personnes. La Confédération et le Canton ont poursuivi leur soutien à la PFL-OL en 2017. Les comptes rendus des ateliers sont publiés sur le site internet de SDOL. Mme Anne Mermi-nod (St-Sulpice) préside la PFL-OL et M. Didier Divor-ne (Renens) en est le Vice-Président.

### GD/GT Mobilité

La mobilité forme l'un des enjeux principaux pour l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a été créé suite à la réflexion sur la structure de SDOL. Sa présidence est assurée par M. Alain Gillièron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinnetta Maystre (Renens).

Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Ecoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentants de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne participent également aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu et les dossiers suivants ont été traités :

- La validation de l'Image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois : horizons 2019-22 et 2023-28.
- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012.
- Le processus de coordination des chantiers.
- La Gestion coordonnée du trafic de l'Agglomération Lausanne-Morges.
- La consultation de l'horaire CFF 2018.
- La coordination avec Région Morges.
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (VLS, jalonnement, étude du bureau BfM au sujet des vélostations).

### Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets

de tramway et bus en site propre, projets du LEB et projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Pour avoir une vision globale des travaux et de leurs conséquences, ainsi que faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL.

Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. La Ville de Lausanne a démarré le développement d'un nouveau système de base de données pour partager les informations sur les chantiers planifiés dans les secteurs Ouest et Centre lausannois. Une maquette de cet outil a été présentée en 2017 et les besoins de l'Ouest lausannois ont été transmis à Lausanne pour finaliser le développement de ce nouveau système, qui permettra un partage et une communication facilités des chantiers entre tous les acteurs concernés. Le changement vers le nouvel outil devrait se faire dans le courant 2018.

#### Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Suivi des projets d'axes forts de transports publics (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 1, 2, 5 et 10).
  - Passage inférieur des Coulisses (Prilly-Revens).
  - Information sur le projet de vélo-cargos en libre-service (CarVelo2go).
  - Passerelle mobilité douce du Pont-Bleu (DGMR).
  - Etude BfM au sujet des attentes des utilisateurs de vélostations.
  - Jalonnement vélo du PALM.
  - Semaine de la mobilité 2017 dans l'Ouest lausannois.
- Projet de signalisation des impasses avec dérogation pour la mobilité douce.
  - Suivi du dossier de la route du Lac – RC1.
  - Suivi du dossier des vélos en libre-service (VLS).
  - Lancement de Cap sur l'Ouest 2018.

#### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan contiendra les huit visions de développement des Communes et répondra à leurs aspirations et besoins spécifiques, cela dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr. 1'511'000.- (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Il y contribue financièrement à hauteur de Fr. 375'000.-. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal. Deux autres subventions ont pu être obtenues durant l'année 2016 pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr. 41'000.-, de la part de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr. 40'000.-, de la part de Suisse Energie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du PDi.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai 2016. La démarche se déroule en 6 étapes. Les étapes 1) Tra-

vaux préparatoires et 2) Diagnostic et enjeux ont été élaborées en 2016. Durant l'année 2017 :

- Le rapport sur les travaux préparatoires et diagnostic et enjeux a été validé par les Groupes technique et décisionnel, puis mis en discussion au sein des Groupes de concertation. Il a ensuite été soumis aux Municipalités pour une prise d'acte intermédiaire.
- Le rapport sur les objectifs (étape 3) a été rédigé, puis validé par les Groupes technique et décisionnel. Au mois d'août, ce rapport a été mis en discussion au sein des Groupes de concertation. Il sera transmis aux Municipalités pour une prise d'acte intermédiaire en début d'année 2018.
- Le rapport sur les principes (étape 4, projet de territoire) a débuté à l'automne 2017.
- Les étapes suivantes (mesures, puis programmes d'actions) suivront dans le courant de l'année 2018.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé des Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme et d'un représentant du SDT (sous la présidence de Stéphane Rezso, Syndic de Crissier et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale de Renens, et de Jean-Daniel Luthi, Municipal de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet. Il est composé de représentants des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux, l'autre les représentants de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leur avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.

- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associés à la démarche, notamment les délégués communaux à l'énergie ou des experts indépendants, ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

#### Révision des réseaux de mobilité douce

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. A cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015-2016.

Dans le cadre du PDi, deux ateliers « vélos » (24 mai 2017) et « piétons » (31 mai 2017) ont été organisés afin de préciser les options retenues pour les réseaux de mobilité douce et définir les principes d'aménagements. Cette démarche est appelée à se poursuivre.

#### SITES

##### Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et Bussigny et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre, qui a été finalisée dans le courant de l'année. Ce rapport final sera soumis aux Municipalités début 2018. Il sera ensuite versé au dossier de révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche conjointe de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses



aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sur le volet mobilité a été finalisée en 2017 et la transmission du rapport final aux Communes pour validation se fera en février 2018.

#### Secteur Vallaire-Venoge (site G)

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de mandater un bureau spécialisé pour réaliser une Image directrice du secteur. Etablie durant l'année 2017, elle s'appuie sur une analyse de la situation foncière et immobilière du secteur et a été développée sur la base de différents scénarios d'évolution. L'Image directrice qui en ressort sera versée au dossier de révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche conjointe de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

### INFRASTRUCTURES

#### Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la Gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud, ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous-voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Bureau SDOL continue, selon les besoins, à soutenir les Communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. En 2017, le Bureau SDOL a collaboré à la mise en place du blog « Le Petit Journal de la Gare de Renens ».

Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la Gare de Renens par les trains grandes lignes, ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

#### Nouvelles jonctions autoroutières

Le Bureau SDOL a été consulté sur le rapport technique du bureau Transitec sur l'étude d'accessibilité multimodale en lien avec la future jonction d'Ecublens, en juin 2017. Le rapport final intégrant les remarques du SDOL, notamment sur l'attention à porter sur la progression des bus, les liaisons cyclables et le trafic hors du réseau d'agglomération, est attendu début 2018.

Le Bureau SDOL a participé à quatre séances techniques, en mai et juin, sur les mesures d'accompagnement de la jonction de Chavannes-près-Renens sur la RC76 et la rue du Léman, il a ainsi participé à la planification de la connexion de cette nouvelle jonction autoroutière avec le réseau communal.

### ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

#### Transports publics

L'élaboration de la nouvelle Image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le Bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1, comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux, s'est terminée. Le Groupe décisionnel Mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des partenaires, qui a permis de définir les objectifs de développement et d'amélioration du réseau.

Le rapport de synthèse final de l'Image directrice des transports en communs de l'Ouest lausannois : horizons 2019-22 et 2023-28 a été présenté lors de la séance du Groupe décisionnel de juillet, puis validé lors de sa séance du 22 novembre, après une dernière phase de consultation des partenaires. Le rapport de synthèse a été envoyé aux Municipalités le 13 décembre 2017 pour adoption, une séance intermunicipale a eu lieu le 15 janvier pour présenter le projet, son processus et la suite à donner pour sa mise en œuvre aux Municipalités.

La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

### Stationnement

Le processus de mise à jour de l'inventaire a été suivi en 2017 (relevé par POL et transfert des données à la Commune). Les communes disposent d'un inventaire des places de stationnements publiques sur leur SIT. Les Communes ont cependant décidé de ne pas poursuivre la mise en commun de ces données à l'échelle intercommunale.

### Distinction de l'Ouest et Association « Ouest-lausannois : Prix Wakker 2011 »

Le projet d'une distinction pour favoriser la réalisation d'ouvrages de qualité dans l'Ouest lausannois a été confirmé en avril par le Gropil SDOL. Les Communes ont ensuite confié l'organisation de cet événement à l'association nouvellement créée : l'Association « Ouest-lausannois : Prix Wakker 2011 ». Les résultats de la Distinction de l'Ouest 2018 seront connus en mars 2018. Le secrétariat de l'association est assuré par le Bureau SDOL.

## INSTRUMENTS

### Site internet

A l'adresse [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch), le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé sur l'avancement des projets.

### Maquette de l'Ouest lausannois

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. En 2017, le Gropil SDOL a décidé d'affecter un budget pour la mise à jour et les réparations des modules de maquette déjà anciens. Les bâtiments construits durant les dernières années seront ajoutés. Des modules complémentaires ont par ailleurs été commandés pour St-Sulpice, Prilly, Crissier et Bussigny, permettant de couvrir pratiquement l'entier de la

surface urbanisée de l'Ouest lausannois. Certains modules sont présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou encore dans les locaux de l'Université de Lausanne.



Détail de la maquette de l'Ouest lausannois

(Source : résumé du rapport d'activité 2017 du SDOL)



## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 3 séances du Comité de pilotage, à 10 séances de la Direction technique, à 5 séances de Coordination du Canton avec les bureaux techniques des agglomérations et des schémas directeurs, à 3 séances (hearings) convoquées par le SDT en lien avec le renouvellement des conventions de subventionnement et à 4 séances du GS-Mobilité douce.

Les réunions de l'année étaient, dans une large mesure, consacrées à la mise en application de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) dans l'agglomération, en particulier au dimensionnement du potentiel d'accueil, au système de suivi des mesures d'urbanisation du PALM et aux conditions de traitement des plans partiels d'affectation. Dès le 2<sup>e</sup> semestre 2017, des réflexions ont été menées avec les instances concernées sur l'opportunité, respectivement la nécessité, de déposer un 4<sup>e</sup> projet d'agglomération en

2020. La décision interviendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Suite à l'entrée en vigueur, en 2016, de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les décisions de subventionnement des bureaux des agglomérations se fondent dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre l'Etat et les Bureaux des agglomérations vaudoises. Ainsi, une première nouvelle convention entre le SDT et SDOL a été ratifiée en mars pour l'année 2017. Début 2018, une deuxième convention de subventionnement – portant sur les années 2018 à 2020 – sera signée. Les montants des subventions ont été ajustés dans le but d'harmoniser et de coordonner les soutiens financiers cantonaux, mais aussi de soutenir l'ensemble des structures existantes (plus de structures avec la même enveloppe financière).

Une séance des Présidents des schémas directeurs et de Lausanne Région a eu lieu en novembre pour préparer une réponse coordonnée à la consultation du SDT sur le nouveau subventionnement. Suite à cela, le Copil PALM a été informé en décembre de la nouvelle méthode de calcul. Celle-ci se base sur une structure de bureau de 2.2 ETP, ainsi que sur la taille et la complexité de l'agglomération (nombre de communes et d'habitants). Pour le Bureau SDOL, ce nouveau calcul n'est pas favorable, le montant passant dès 2018 à Fr. 142'650.- (au lieu de Fr. 186'560.- en 2017) : soit une réduction de Fr. 43'910.-.

Une nouvelle réflexion sur le mode de gouvernance est par ailleurs annoncée à la suite de l'établissement de la nouvelle convention de subventionnement. Elle devrait intervenir en 2018.

**PALM 2016 : Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération et mise en œuvre des mesures d'urbanisation**

Le PALM de 3<sup>e</sup> génération, signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, avait été remis à la Confédération en décembre 2016. L'évaluation du projet par la Confédération est attendue début 2018.

Le message relatif à la libération des crédits sera quant à lui soumis au Conseil fédéral en automne 2018 et la libération des crédits par le Parlement est attendue à mi-2019.

Dans le projet de 3<sup>e</sup> génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette, et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

En ce qui concerne les mesures d'urbanisation du PALM 2016, l'adoption de la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal par le Grand Conseil, en juin 2017, a posé le cadre pour leur mise en œuvre (Mesures A11 et F12). Elle comprend le dimensionnement du potentiel d'accueil et la mise en place d'un système de suivi des mesures d'urbanisation. Ce système doit permettre de stimuler la réalisation des réserves en zone à bâtir, de faciliter l'approbation des plans d'affectation par le Canton tout en respectant les perspectives de croissance attribuées par le PDCn à l'horizon 2030, et d'assurer un monitoring périodique de l'état d'avancement des mesures d'urbanisation. Le travail de dimensionnement du potentiel d'accueil a été complexifié par la problématique des zones d'activités et par l'objectif cantonal de mettre en place un système de gestion à l'échelle du Canton (Mesures D11 et D12). Ces réflexions sont toujours en cours et peuvent impacter le traitement des plans partiels d'affectation (zones d'habitation et mixtes et zones d'activités).



## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES  
DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz.

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être demandé auprès du Greffe municipal.



## Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 31 octobre 2017 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Stéphane Masson (Vice-Président du Conseil de fondation).

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

FONDATION LES BAUMETTES  
ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL  
DE RENENS ET ENVIRONS

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée au Conseil de fondation par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » (il a remplacé M. Stéphane Masson en cours d'année), et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

### ACTIVITES

#### Hébergement

Nous avons facturé 40'046 journées d'hébergement en 2017, soit un taux d'activité de 98.84 %. La capacité d'accueil est de

111 lits, 109 pour des longs séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été accueillis en 2017. Les travaux de modernisation nous ont permis de passer d'une offre d'un tiers de chambres individuelles à la moitié, ce qui est fortement apprécié et a relâché un peu la pression sur la demande en chambres individuelles.

L'âge moyen des résidents en long séjour est de 88 ans pour les femmes qui sont au nombre de 79, et de 84 ans pour les hommes qui eux sont au nombre de 29.

#### Centre d'accueil temporaire (CAT)

A fin 2017, nous avons 43 personnes qui fréquentent notre CAT hebdomadairement. Chaque jour de la semaine, c'est une dizaine de personnes que nous accueillons. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation, dans les limites de sa capacité, les autres viennent par leurs propres moyens (transport bénévole, THV ou taxi). L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires : par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service, puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Le but étant de maintenir leur autonomie et ainsi de soutenir le maintien à domicile.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 84 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

#### Logements protégés

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables, font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socio-culturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

7 appartements protégés ont changé de locataires en 2017. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans.

#### La garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance

Renens-Crissier. La garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidants et aux enfants des activités intergénérationnelles.



Au McDonalds pour le plaisir de tous

### Cuisine

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 210'144 en 2017, dont 70'065 pour les repas livrés par les CMS à domicile (67'289 repas en 2016). La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique, mais veut surtout apporter du plaisir.

### COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2017 : 136.77 (135.48 en 2016). Détail par secteur : Soins et accompagnement 77.56 – Cuisine 13.93 – Garderie 11.48 – Nettoyages lingerie 13.72 – Administration 5.97 – Cafétéria 6.5 – Technique 3.89 – CAT et logements protégés 3.72.

Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 15 dont 2 en cours d'emploi.

### PROJETS

2017 a été le théâtre d'une réorganisation conséquente destinée à renforcer les propositions d'activités au plus proche des résidants. Nous n'avons ainsi plus d'équipe d'animation institutionnelle en tant que telle, les ressources en animation ont été mises principalement au sein même des équipes de soins. Nous pouvons ainsi offrir des activités plus individualisées, tournées

vers la réalisation des projets de vie individuels. L'offre en animation s'est ainsi, d'une part, étoffée et, d'autre part, elle s'est décloisonnée, les résidants pouvant participer, selon leur envie, à des activités proposées sur une autre unité.

Pour les projets à venir, nous avons déposé, en collaboration avec la Commune de Bussigny, une annonce d'intention de projet de construction d'EMS à Bussigny auprès des services de l'Etat. En lien avec ce projet, nous pourrions continuer la modernisation de l'EMS des Baumettes pour n'offrir quasiment que des chambres individuelles. Pour finaliser la préparation des Baumettes aux besoins à venir de la population, nous avons encore le projet de construction d'une extension de l'EMS.

♦ ♦ ♦ ♦

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL

# ARASOL

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

### Revenu d'insertion/RI – Appui social

L'année 2017 a vu se poursuivre la tendance générale constatée ces dernières années, soit une stabilisation du volume de dossiers. La fluctuation au cours des trimestres a été très faible s'agissant du volume de dossiers RI, respectivement de personnes en bénéficiant. L'écart par rapport à l'année précédente varie dans une amplitude de 100 dossiers au maximum sur le premier trimestre, à moins de 50 sur les deux suivants, et une légère baisse d'une trentaine de dossiers sur le dernier trimestre.

Au cours de 2017, aucun changement significatif dans la législation sur le droit du travail, de l'assurance chômage ou d'autres régimes d'assurances sociales n'est venu influencer de manière directe l'origine des demandes d'aides.

Enfin et surtout, il faut souligner que derrière le volume général qui est stable, la dynamique du régime est forte. En effet, mensuellement ce ne sont pas moins de 100 à 200 dossiers qui s'ouvrent pour de nouvelles situations et autant qui se ferment pour des situations précédemment suivies. Chacune de ces deux démarches nécessite son lot de contrôle et de vérifications. Celles de la fermeture du dossier engendrent également du temps, l'analyse des démarches restant en attente (éventuels remboursements ultérieurs attendus, par des employeurs ou des assureurs). Des dossiers fermés restent donc actifs pour environ 20 % d'entre eux, y compris ceux pour lesquels une suite « contentieux » est déclenchée.

Voici l'évolution décrite, en chiffres :

Moyenne mensuelle :

	2017	2016
1 <sup>er</sup> trimestre	1'253	1'153
2 <sup>e</sup> trimestre	1'229	1'197
3 <sup>e</sup> trimestre	1'245	1'188
4 <sup>e</sup> trimestre	1'267	1'301

Les modifications de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) sont entrées en vigueur au début 2017.

La mise en place progressive de dispositions particulières pour les jeunes, visant essentiellement à leur proposer une insertion professionnelle avec un objectif de formation reconnue, de même que des mesures d'insertion sociale pour ceux nécessitant une mise à niveau en vue de favoriser leur réinsertion, sont désormais devenues évidentes et connues, même du grand public. L'objectif principal visé, soit d'éviter, au plan individuel, une chronicité dans l'assistance pour des jeunes hommes et jeunes femmes en début de vie adulte, est salué par tous.

Cela étant, de manière uniforme dans le canton, les chiffres montrent que, depuis la mise en place de la nouvelle loi, les demandes de soutien présentées par les jeunes sont en légère diminution. Le Service de prévoyance et d'aides sociales est attentif à bien identifier les causes et à objectiver le sentiment ressenti sur le terrain. L'impression est que l'inclusion des parents dans le processus de prise en charge a di-

minué le nombre de demandes, une hypothèse étant qu'une partie des jeunes concernés renoncent à solliciter l'aide des pouvoirs publics, sachant que leurs parents sont en mesure ou disposés à participer financièrement à leur insertion.

Ainsi, l'attrait d'une pseudo indépendance financière recherchée et un statut sans grandes contraintes n'étant plus de mise, les dépôts de dossiers émanant des jeunes ont grandement diminué.

Ce phénomène reste toutefois marginal, les moyens mis à disposition pour financer des mesures sont essentiels pour pouvoir former ces jeunes et les chiffres de réussite restent très réjouissants.

### Personnel

L'année 2016 avait été décrite comme ayant engendré une rotation du personnel administratif plus importante que les années précédentes.

Ce phénomène s'est fort heureusement pleinement stabilisé, quant aux départs/arrivées, au cours de 2017.

Par contre, l'équipe administrative a été très fortement impactée durant les trois premiers mois de l'année par des absences de moyenne ou longue durée (un congé maternité, trois interventions chirurgicales et deux absences pour maladie physique).

Malgré des engagements de renfort, la spécificité et la complexité de la gestion des dossiers RI nécessitant plusieurs mois pour en avoir une maîtrise suffisante, la situation a été extrêmement lourde et les conditions de travail difficiles pour les collaborateurs administratifs, qui ont dû effectuer des remplacements plus fréquents dans les dossiers de leurs collègues absents.

La période des vacances a été la plus délicate ; le retour à temps partiel ou à temps plein d'une partie des absents, dans les mois précédant les vacances d'été, a permis de passer le cap très difficile, la période voyant logiquement des absences pour vacances venir charger la tâche.

Cette situation dans son ensemble, dans un contexte législatif volatil, avec une très forte pression des demandeurs quant à des

délais très courts de traitement de leur requête, a également eu des effets négatifs généraux sur le climat et les conditions de travail.

Par l'intermédiaire de la Commission du personnel, des demandes diverses relatives à l'amélioration des conditions de travail ont été formulées, allant de l'analyse de l'organisation à la sollicitation d'une prime de pénibilité.

Le Comité de direction a abordé la problématique en privilégiant la recherche de solutions pérennes visant avant tout à réduire la charge de travail des collaborateurs administratifs.

Il a accepté la proposition de la Direction d'engager du personnel de renfort, en surdotant l'équipe, afin de pouvoir anticiper les effets des absences et donner une marge nécessaire pour faire face. La réalité du Revenu d'Insertion est un calcul mensuel, avec des délais de traitement courts, pour des personnes n'ayant que très rarement une petite réserve permettant de supporter le décalage éventuel du versement de leur minimum vital.

D'autres mesures et analyses de pistes d'amélioration seront déployées en 2018, avec notamment un regard extérieur sur les causes et la mise en place de processus modifiés par exemple.

La Direction et le Comité de direction remercient l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour les efforts réalisés durant cette phase d'insuffisance de personnel administratif, efforts ayant permis que les bénéficiaires ne subissent pas de conséquences particulières, ni de retards fâcheux, pour des personnes dépendant de l'assistance publique.

Comme au cours des années précédentes, le Chef du Département de l'action sociale et de la santé (DSAS) a pris la décision de réduire, au cours d'octobre 2017, le budget 2017 accordé aux régions. Cette décision résulte de la volonté du Département de voir les réserves être sollicitées lorsque celles-ci sont suffisantes.

Pour notre région RAS, la diminution du financement a représenté Fr. 398'300.-.

Malgré cette coupe non anticipable, l'ARASOL a pu boucler ses comptes avec un très léger montant non dépensé de Fr. 30'520.54.

### Agences d'assurances sociales (AAS)

L'année 2017 a représenté le début de la phase de transition concernant les missions dévolues aux AAS, sur le plan vaudois.

Les changements annoncés quant aux prestations complémentaires pour familles (PC-FA), soit que le dépôt des demandes se fait désormais, pour Lausanne et sa couronne, dans un Centre régional de décision à Lausanne, sont en place depuis le deuxième trimestre 2017.

A l'inverse, notre région a fort dynamiquement repris et assumé la tâche de procéder aux remboursements des frais médicaux et des frais de garde. Six collaboratrices des AAS sont ainsi formées et travaillent, d'une manière partielle, à l'analyse des factures médicales transmises par les bénéficiaires, ainsi qu'également à l'analyse du droit au remboursement des frais de garde des enfants.

Rappelons que le régime intervient en complément de revenus pour des personnes ayant une activité professionnelle et des enfants.

Une autre nouvelle tâche a été introduite, après la formation de collaborateurs sur les questions de curatelles, dès la mi-2017. Il s'agit pour les AAS d'intervenir dans le processus de recrutement et de sélection de curateurs volontaires.

Dans le cadre de la modification de la désignation des curateurs, une campagne de sensibilisation du public a été engagée en juin, puis en automne, par le Canton.

Cette campagne a révélé qu'un nombre clairement plus important qu'attendu de personnes volontaires pour assumer cette tâche a manifesté son intérêt.

Pour notre région, c'est une soixantaine de candidats qui se sont manifestés. Dans le processus, les candidats sont dirigés auprès des AAS pour un entretien permettant de répondre à des questions sur les assurances sociales et l'organisation administrative gé-

nérale utile pour assumer la tâche de curateur. Les candidats, au cours de cet entretien, ont l'occasion de poser des questions et de nouer des premiers contacts avec une AAS. L'aspect « assurances sociales » étant complexe, c'est souvent une cause des craintes quant au mandat. A l'issue de cet entretien, un court commentaire est adressé à l'intention de la Justice de Paix pour donner une perception sur le potentiel de la personne à assumer cette tâche, en rapport avec son aisance administrative notamment.

La réflexion dont le Comité de direction fait part ci-après, quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation, est arrivée à son terme au cours de l'automne 2017.

La décision de principe a été prise de réunir, au cours de 2018, nos cinq agences en une seule, centralisée.

L'objectif est d'offrir au public une meilleure offre, une ouverture durant l'entier de la semaine (ce qui n'est encore pas réalisé du fait du nombre d'agences et de temps partiels), une meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes, et une répartition des tâches anciennes et nouvelles réalisées selon les compétences et l'intérêt des collaborateurs.

Il s'agit de traduire l'évolution du rôle des AAS dans une organisation qui permette d'assumer, pour toute notre région, les tâches confiées et celles qui sont prévues pour l'avenir.

Cette décision comporte également une attention toute particulière qui devra être portée aux habitants ayant des soucis de mobilité. Le Comité de direction est particulièrement attentif à ce point pour maintenir une proximité indispensable : celle d'offrir à ces personnes la possibilité que nos collaborateurs se déplacent à domicile pour examiner leur situation et leurs besoins.

Au plan financier, le résultat des comptes montre que l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de Fr. 296'448.- selon la clef de répartition statutaire.

Ce montant important a pour origine deux financements non budgétés relatifs aux PC

Familles (tâche d'information PC Famille réalisée en 2016, tâche de traitement des factures médicales et de garde 2017) et également le fait que la réserve pour le financement complémentaire à charge de la région pour le fonctionnement du CSR n'a pas eu besoin d'être sollicitée.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides que sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues sur un certain nombre de points.

♦ ♦ ♦ ♦

## Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.

### REPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DANS UN ESPRIT DE QUALITE ET DE BIENVEILLANCE

#### Introduction

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé de personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé.

Notre objectif est ainsi de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

#### Interventions au centre EVAM

La clientèle de notre CMS s'est enrichie avec l'ouverture du centre EVAM sur Ecublens. Le foyer dispose de 113 chambres



doubles. Des familles et des migrants seuls familiarisés avec la vie en Suisse, ainsi que des bénéficiaires de l'aide d'urgence y sont logés au voisinage de la zone industrielle « En Reculan ». L'USMI s'occupe des soins de santé primaires et le CMS intervient pour les soins curatifs en collaboration avec la PMU du CHUV.

Actuellement, l'hôpital gère les situations aiguës ; puis le patient rentre à domicile et bénéficie de l'intervention du CMS pour lui prodiguer la suite des traitements initiés lors de son bref séjour hospitalier. L'organisation de tels retours à domicile mobilise nos compétences en réactivité, en coordination et en gestion, vu la complexité psycho-sociale et médicale des situations suivies à domicile.

### Réorganisation du CMS

Afin de pouvoir répondre de manière optimale à la croissance de l'activité, nous avons revu l'organisation interne et notamment les répartitions du temps de travail de notre personnel auxiliaire.

Ce changement, visant une amélioration des conditions de travail et de retraite, a généré quelques difficultés d'adaptation au quotidien. Les CMS souhaitent permettre à leurs collaborateurs de trouver un équilibre optimal entre la vie privée et professionnelle.

### Nouvelle responsable d'équipe

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, nous avons accueilli notre deuxième responsable d'équipe pour le secteur Ouest, en la personne de Mme Marion Panaget. Après plusieurs mois de vacance de poste, Mme Panaget a pris ses fonctions et a rapidement assuré un encadrement à son équipe.

### Conclusion

En 2017, nous avons poursuivi l'implantation du travail clinique au niveau des soins, notamment par le développement de l'analyse des situations de nos clients.

Sur le plan de l'activité, cette année a été marquée par une hausse maîtrisée de la croissance de nos prestations des soins (+2.9 %) sur toutes les communes de l'Ouest lausannois. Les activités de notre laverie (+6.9 %) et la livraison des repas (+5.3 %)

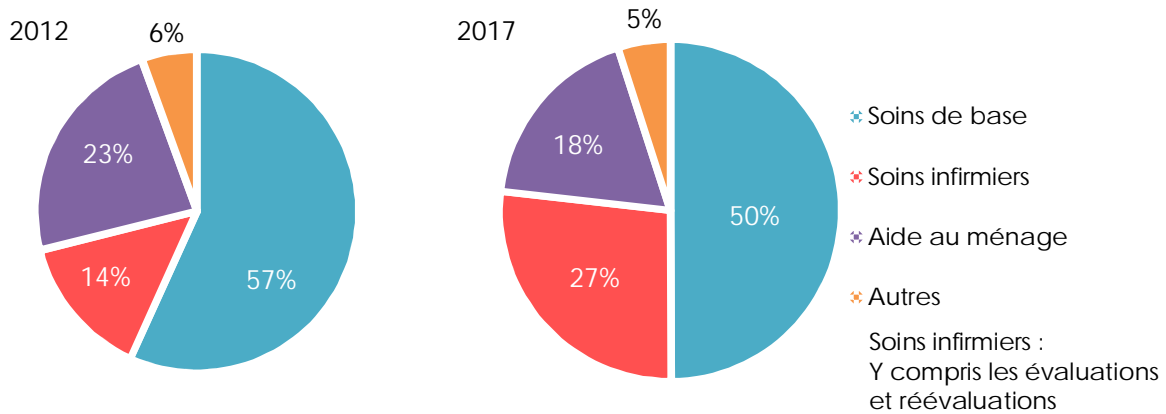
poursuivent quant à elles une progression plus marquée, signe de l'importance de ces prestations en faveur du maintien à domicile.

Les équipes de notre CMS ont également été renforcées afin de répondre à l'ensemble des besoins de notre clientèle. Leur engagement constant, une écoute active et un suivi de qualité ont permis d'assurer notre mission avec succès.

Mary-Claude Thierstein  
Responsable du CMS d'Ecublens

STATISTIQUES

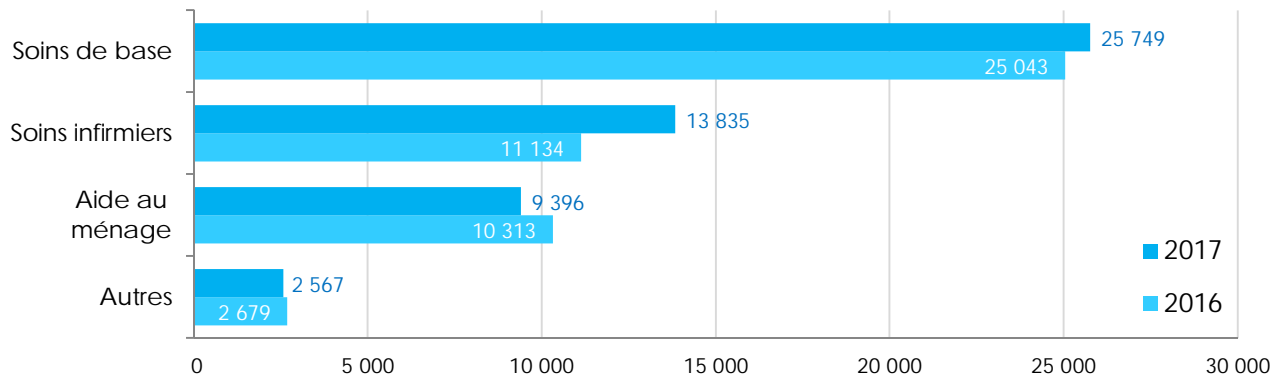
Répartition des heures de prestations – CMS d’Ecublens



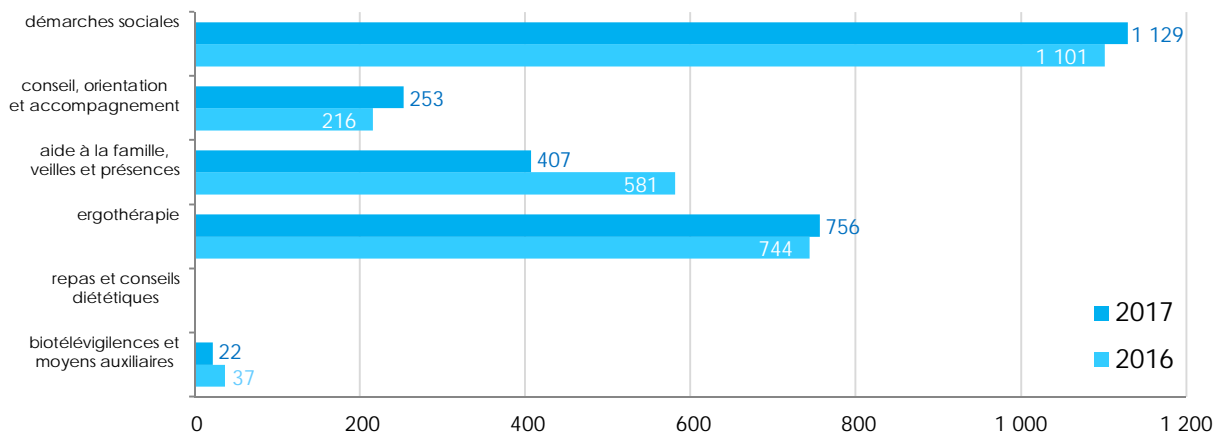
En 2017, les soins de base et les soins infirmiers (incluant les évaluations et réévaluations) représentent plus des trois quarts des prestations d’aide et de soins à domicile.

En observant l’évolution des prestations depuis 2012, on constate une forte progression des soins infirmiers de +22.6 % en moyenne par année, alors que les soins de base et l’aide au ménage ont dans le même temps progressé en moyenne de respectivement +5.4 % et +2.9 %.

Evolution 2016 – 2017 des heures de prestations – CMS d’Ecublens



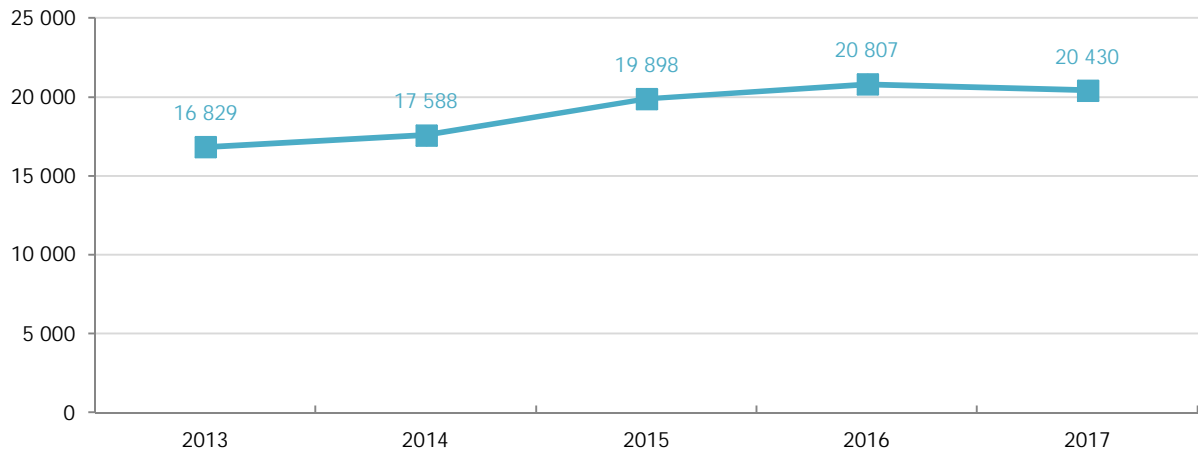
Evolution 2016 – 2017 des heures de prestations « autres » – CMS d’Ecublens



### Evolution des repas livrés – CMS d'Ecublens

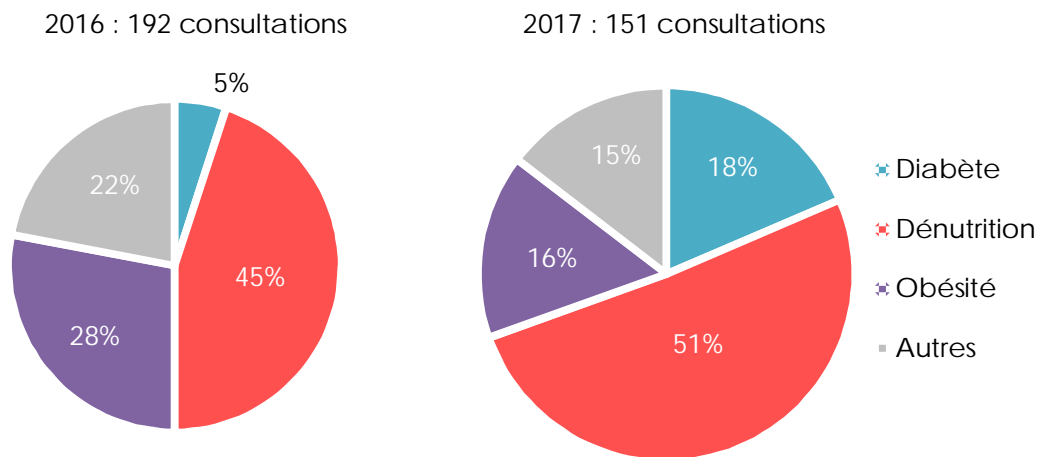
En 2017, 20'430 repas ont été livrés aux clients du CMS d'Ecublens. Ce qui représente une augmentation de +21.4 % par rapport à 2013 et une diminution de -1.8 % par rapport à 2016.

Pour aligner les prix sur l'ensemble de la région lausannoise, le prix des repas a été augmenté à l'APREMADOL et à l'APROMAD de Fr. 15.50 à Fr. 16.50 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017.



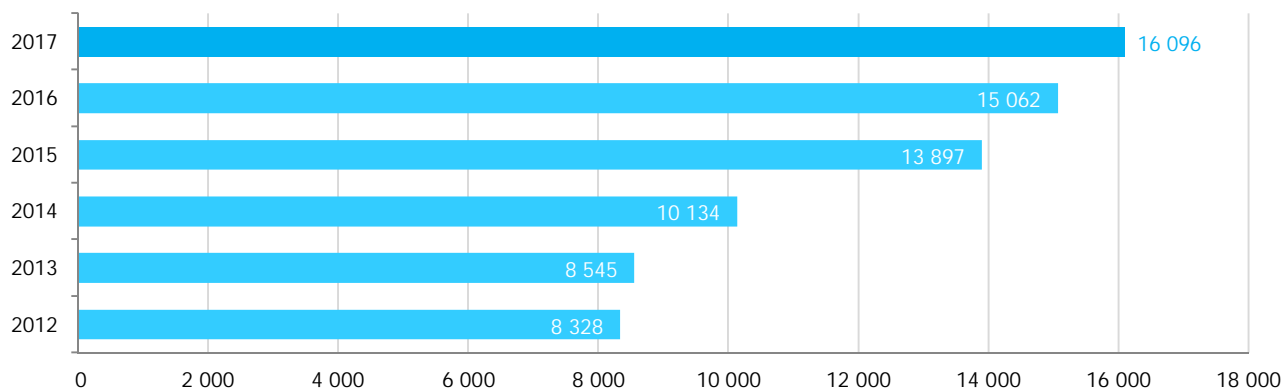
### Evolution 2016 – 2017 des consultations diététiques – CMS de l'APREMADOL

151 consultations ont été réalisées en 2017 contre 192 en 2016. La diminution de 21 % est expliquée par l'absence maternité de la titulaire, dont le remplacement a été assuré de juin à décembre 2017.



### Evolution des heures de la laverie – CMS de L'APREMADOL et Prilly

En 2017, 16'096 heures de laverie (lessive, repassage, dépôt et reprise du linge) ont été effectuées pour les clients des CMS de Bussigny, Ecublens, Renens Nord-Crissier, Renens Sud, Prilly Nord et Prilly Sud. Ce qui représente une augmentation de +88.4 % par rapport à 2012 et +6.9 % par rapport à 2016.



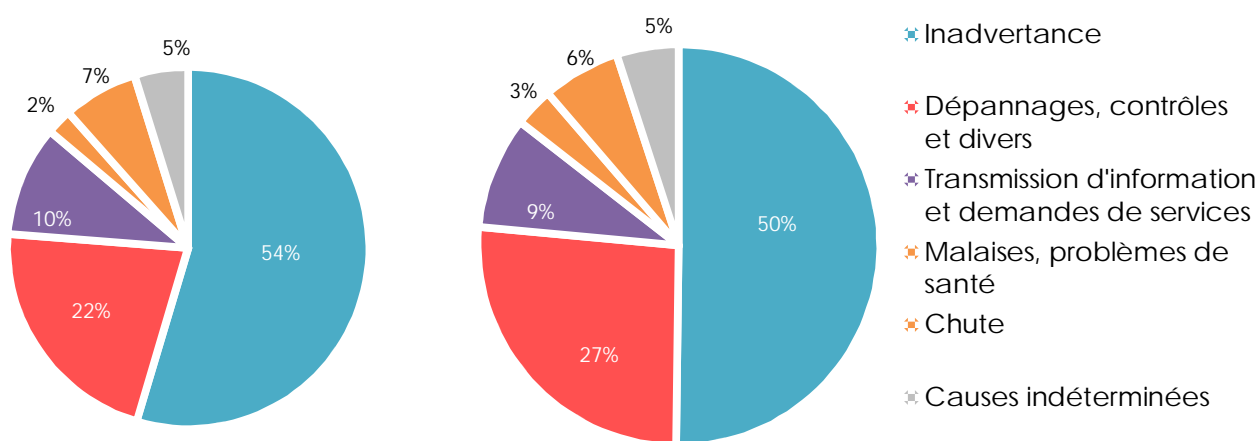
### Evolution 2016 – 2017 des alarmes Sécutel – Centre et Est vaudois

En 2017, 19'957 alarmes Sécutel ont été déclenchées, soit une augmentation de +12.7 % par rapport à 2016, expliquée par la reprise de la clientèle de l'Est vaudois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'inadvertance reste la principale source d'alerte avec 50 % des alarmes déclenchées en 2017. 1'887 alarmes sont liées à une chute, un malaise ou à des problèmes de santé, soit une augmentation de +17.8 % par rapport à 2016.

2016 : 17'702 alarmes

2017 : 19'957 alarmes



## Conseil d'établissement



Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

### Secteur « Autorités »

- Présidente :  
Mme Pascale Manzini
- Vice-Présidente :  
Mme Snezana Markovic  
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka  
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry  
Conseillère communale.

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire (jusqu'au 31 juillet)
- Mme Fanny Knöpfli, enseignante primaire (dès le 1<sup>er</sup> août)
- Mme Alexandra Collaros, enseignante primaire
- Mme Magali Junod, enseignante secondaire et Doyenne 5P-6P.

### Secteur « Parents »

- Mme Christine Gabriel
- M. Bänz Ledin
- Mme Catherine Schlegel Rey
- M. François Parisod.

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- Mme Marie Thüler, déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers

- M. Pierre Kaelin, membre du Tennis-Club Ecublens
- Mme Stéphanie Baillargues, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2017, soit les :

8 février, 17 mai et 8 novembre.

### Sujets abordés en 2017

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Règlement du Conseil d'établissement.
- Projet LIFT.
- Jardin des parents.
- Local pic-nic.
- Projet conseiller/ère Ecole-Famille.

Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens, à la page suivante :

<http://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

◆◆◆◆

## Rapport de la Direction des écoles

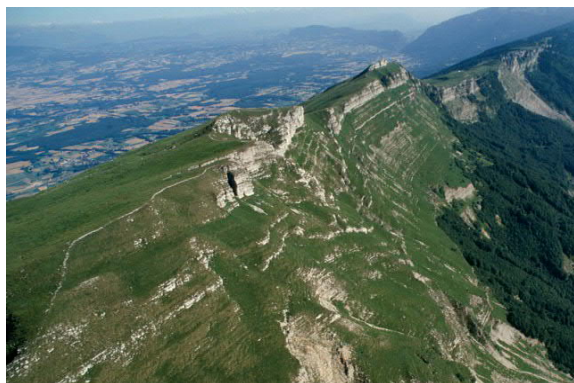
### DIVERS

#### Camps de ski et de sport

Cinq camps de ski ont été organisés, dont trois dans le chalet des Alouettes à Morgins et deux autres à Plan Sepey. En tout, 211 élèves y ont participé.

La 35<sup>e</sup> édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10<sup>e</sup> VP/VG, s'est déroulée du 4 au 8 septembre 2017 dans de

bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.



#### Ecole à la montagne et voyages d'études

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11<sup>es</sup> sont parties en voyage d'études.

#### Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

#### Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire, selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Rodrigues Arias aux collèges d'Epenex et du Croset pour les élèves de 1P à 4P, Mme Ramuz au collège de la Coquerellaz pour les élèves de 1-2P, Mme King Rojo au collège de Neptune pour les élèves de 1-2P et par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

#### Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- SwissTech Convention Center : la conquête de l'espace avec Claude Nicollier.
- Troupe de Théâtre Caméléon.
- Théâtre ZigZag.
- Coup de blizzard à la Coquerellaz.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Patouch », pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré », pour les élèves de degrés 1P à 11 S.
- Semaine artistique – spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP 7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5P-6P et DEP 3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.
- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.

- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP 3-6.
- Intervention de PoOuest « Le Merle Blanc » pour les classes des degrés 4P.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11<sup>e</sup> année.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES) avec la participation des SugaZz, « The Voice », émission de variétés diffusée sur TF1.



The SugaZz

## RAPPORTS DE LA DIRECTION

### Rapport des Doyennes en charge des degrés 1P à 6P

Lors de l'année 2017, 794 élèves ont été pris en charge dans les classes de 1 à 6P, dont 140 nouveaux élèves de 1P à la rentrée d'août. Répartis entre 41 classes, ils ont été encadrés par une soixantaine de professionnels de l'enseignement.

Nous avons observé durant l'année une grande diversité quant aux besoins des élèves dans la progression de leurs apprentissages. Dans toutes les classes, une

grande capacité d'adaptation est demandée aux enseignants pour accompagner au mieux les élèves en difficulté.

Plus de 150 élèves ont bénéficié de mesures de pédagogie compensatoire comme le soutien pédagogique ou les cours intensifs de français. Pas moins de 30 élèves ont bénéficié d'aménagements dans l'évaluation de leur travail, et ce en lien avec des troubles comme la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, des troubles visuels, des troubles du langage ou encore des troubles de l'attention. Enfin, une trentaine d'élèves à besoins particuliers a bénéficié de mesures d'enseignement spécialisé.

Au niveau de la Direction, nous avons pris congé, au mois de juillet, de Mme Isabelle Costa-Rubin, Doyenne primaire depuis de nombreuses années, qui a repris une direction d'établissement à Lausanne. Trois personnes lui succèdent en qualité de Doyennes au secteur primaire depuis la rentrée d'août, soit :

- Mme Madeleine Ramuz : Doyenne 1-2P et Doyenne accueil.
- Mme Silvana Passaro : Doyenne 3-4P.
- Mme Magali Junod : Doyenne 5-6P et répondante pour la classe DEP 3-6.

Cette équipe s'inscrit dans une nouvelle dynamique au sein de la Direction qui se construit au fil des semaines grâce à une bonne collaboration.

Nous remercions nos collègues enseignant(e)s et membres du Conseil de direction, ainsi que le Directeur pour la bonne collaboration. Nous adressons aussi nos remerciements à toute l'équipe du secrétariat et du Service administratif de la Commune, sans qui nous ne saurions mener à bien notre travail.

Madeleine Ramuz, Silvana Passaro,  
Magali Junod, Doyennes

### Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S

Travailler dans la continuité...

Pas moins de 4 arrivées au Conseil de direction cette année, ce qui peut sembler paradoxal avec le crédo ci-dessus.

Mais cette continuité s'inscrit dans la relative stabilité de cette nouvelle loi scolaire (LEO).

En effet, peu de nouveauté cette année avec la disparition des OCOM B (math et français renforcement) au bénéfice d'une seconde période administrative dédiée au maître de classe.

La perméabilité entre les voies restera également toujours la même.

Ces multiples arrivées ont nécessité une nouvelle redistribution des tâches au sein de la Direction et un accompagnement nécessaire de la part des « anciens ».

Notre travail consiste en plusieurs points :

- La gestion de la 11<sup>e</sup> année qui peut parfois s'apparenter à un chemin de croix autant pour les élèves sortants que pour le Doyen responsable. La charge administrative est souvent assez lourde, entre l'organisation des certificats, les inscriptions aux gymnases, la gestion du case management en collaboration avec la conseillère en orientation.
- La gestion des élèves à besoins particuliers, qui peut aller du simple aménagement de temps pour un élève dyslexique à la mise en place d'un réseau avec de multiples intervenants. Il est parfois nécessaire de soutenir les enseignants dans des entretiens délicats avec des parents afin de construire une base solide nécessaire à une bonne collaboration.
- La gestion des situations de crises, qui peut aller de la simple bagarre dans la cour de récréation à du harcèlement quotidien. Cette partie nécessite une flexibilité de tous les instants de la part des enseignants et de la Direction, car il n'est pas envisageable de laisser traîner les choses.
- Le dernier point concerne le Conseil de direction, où des décisions sont prises surtout au niveau organisationnel. Mais le travail ne se résume pas à une réunion hebdomadaire, car les nombreuses concertations entre les différents bureaux est fréquente afin de gérer des problèmes plus ciblés ou de moindre importance.

Evidemment, tout ce travail administratif ne saurait être possible sans l'aide des secrétaires qui sont à l'écoute et qui ne ménagent pas leurs efforts.

Joël Pasche, Romain Bérard,  
Thierry Châtelain, Doyens

#### Rapport du Doyen administratif

##### Gestion de l'établissement

La LEO apporte toujours des difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec les cours à niveaux dans trois branches au cycle 3 (secondaire) et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du « gruyère ».

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

Je m'efforce de donner un minimum de congé aux élèves de façon à rester au plus proche de la loi scolaire. Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le logiciel informatique pour la gestion des notes, NEO, devient de plus en plus stable et son utilisation commence à rentrer dans les mœurs des collègues

##### Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie, action innocence, « Caméléon »,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe, je case au mieux ces activités.

##### Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure, nous continuons avec le concept d'une troisième période entre midi et 13 h 30, où les élèves peuvent choisir dans une palette d'activités, ceci en décloisonnant les



classes du même degré. Les élèves ont apprécié ce type de cours. La décentralisation des salles disponibles pose encore un problème de déplacement et stresse les élèves pour arriver aux cours suivants.

A quand la construction des infrastructures qui nous permettraient de résoudre ces inconvénients ?

Nous nous efforçons aussi toujours de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés.

Nous avons intensifié la natation en 7P pour faire profiter les enfants des quelques plages encore disponibles du bassin de natation (jusqu'à quand ?) et leur donner la troisième période de EPH.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

Paolo Pedrucci, Doyen

## Rapport du Directeur

### Corps enseignant

Cette année a été marquée par un nombre d'engagements bien supérieur à la moyenne. En effet, nous avons recruté pas moins de 26 personnes (dont un apprenti, une aide bibliothécaire, 16 enseignants et 8 remplaçants de longue durée pour des congés maternité) en l'espace de quelques mois, afin de pallier les nombreux départs (retraites, démissions, transferts, etc.) et l'augmentation des effectifs, impliquant des cours supplémentaires à mettre sur pied.

Ces forces nouvelles permettent ainsi de rajeunir la dynamique de notre établissement en y apportant de la fraîcheur et des idées novatrices.

### Secteur pédagogique

La LEO déploie maintenant tous ses effets, aussi bien positifs que négatifs. Il y a ainsi bon nombre d'adaptations qui ont été faites, mais les points névralgiques ne sont pas encore résolus et certains articles de cette loi devront être modifiés en fonction des remarques du terrain. Conscient de ces difficultés, le Département a donc créé un groupe de travail qui devrait tout prochainement faire des propositions au législateur.

L'ouverture du foyer EVAM d'Ecublens n'a pas généré autant d'inscriptions d'élèves qu'on pouvait attendre (entre 10 et 15 enfants seulement sont inscrits régulièrement dans notre établissement). Mais le plus délicat reste que cet endroit constitue un foyer d'urgence, ce qui signifie un nombre important de départs et d'arrivées. Nous sommes dans l'obligation de scolariser les enfants qui nous arrivent, mais ne pouvons rien construire de durable avec eux puisqu'ils sont censés ne pas rester plus de six mois dans cette structure. La Doyenne responsable, Mme Madeline Ramuz, s'occupe activement d'accueillir les familles et ne compte pas son temps pour que cette intégration, malheureusement très souvent provisoire, se passe dans les meilleures conditions possibles.

### Secteur administratif

Aucun changement n'est intervenu dans notre staff administratif, si ce n'est l'engagement, en août dernier, d'un nouvel apprenti, M. Zdravko Arsov, qui donne, jusqu'à ce jour, entière satisfaction. Il a été placé sous la responsabilité d'une secrétaire, Mme Kendra Sancho.

Nous poursuivons notre étroite collaboration avec le Service administratif communal des écoles, et en particulier avec Mmes Sylvette Menétrey et Fabienne Dupré, sans oublier nos contacts réguliers avec notre Municipale, Mme Pascale Manzini.

### Direction

Suite au départ, en fin d'année scolaire, de notre Doyenne des degrés 1P-6P, Mme Isabelle Costa-Rubin, promue Directrice de l'établissement primaire de Coteau-Flauri à Lausanne, nous avons fait appel à trois nouvelles Doyennes, Mme Madeline Ramuz,

qui avait déjà fonctionné de manière ad interim durant six mois en tant que responsable du secteur 1-2P et des élèves allophones (provenant en particulier de l'EVAM), Mme Silvana Passaro, en charge des degrés 3P-4P, et Mme Magali Junod, responsable quant à elle des degrés 5P-6P.

M. Joël Pasche a également rejoint le Conseil de direction en qualité de Doyen en charge de l'accompagnement des nouveaux maîtres (très nombreux cette année) et des mesures d'aménagements pour les élèves à besoins particuliers des degrés 7P à 11S (élèves DYS, TDA, HP, etc.).

Notre équipe est donc actuellement « en rodage », mais nous travaillons dans une ambiance sereine, constructive et professionnelle. Ces personnes apportent un regard différent et plein d'idées innovantes sont proposées. On ne peut que se réjouir de cette nouvelle dynamique au sein du Conseil de direction. Ce sont au final les élèves et l'établissement tout entier qui devraient en bénéficier.

#### Dossiers en cours et projets

La construction du nouveau collège « Croset-Parc » a débuté et nous allons devoir suivre ce chantier attentivement. Beaucoup d'éléments restent encore à définir au niveau du Comité de pilotage, avec notamment le choix de certains matériaux, du mobilier, du matériel et de l'équipement des classes. Tout ceci se fera en collaboration avec les futurs utilisateurs et ce travail représente un énorme investissement en temps de travail au niveau de la Direction. Il nous paraît toutefois important que les principaux intéressés puissent s'exprimer, donner leur avis et formuler leurs demandes.

Les nouveaux membres de la Direction, ainsi que quelques personnes ressources, vont entreprendre une formation de base dans le cadre du programme GRAFIC (mars 2018), qui consiste à pouvoir réagir en cas de situation de crise (décès d'un élève, incendie, événement sensible qui toucherait l'établissement, etc.). A l'issue de cette formation, l'entier de la cellule de crise, à savoir tous les membres de la Direction, les médiatrices, le médecin scolaire, l'infirmier, les psychologues et quelques autres parte-

naires, bénéficieront d'une « piqûre de rappel » (septembre 2018) sous la forme d'une mise en situation. Nous souhaitons bien entendu ne jamais avoir à faire face à ce genre de problématique, mais nous nous devons d'être prêts si un événement malheureux devait survenir au sein de notre établissement.

Nous sommes tenus d'effectuer régulièrement des exercices d'évacuation dans chacun des collèges de la Commune. Cela est prévu en 2018 en étroite collaboration avec le Service des bâtiments.

Il y a de cela quelques années, nous avons proposé un programme de prévention concernant l'environnement à tous les élèves de l'établissement. Nous allons à nouveau nous lancer dans un projet d'envergure, qui touchera tous les degrés 1P à 11S et qui concernera l'ALIMENTATION. Le but sera de sensibiliser les enfants à la manière de se nourrir en leur proposant, selon leur âge, différentes activités en relation avec cette problématique d'actualité.

Et enfin, les smartphones (et autres appareils du même style)... ! Comment devons-nous gérer l'utilisation de ces appareils dans le cadre scolaire ? Nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion, mais plusieurs idées émergent déjà. La difficulté réside dans le fait que nous devons vivre avec notre temps tout en évitant les dérives que peuvent occasionner ce genre d'appareils. Affaire à suivre donc...

#### Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaboreront de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;
- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;

- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale nord-ouest lausannoise (CRENOL) ;
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

Serge Lugon, Directeur



## ELEVES

## Effectifs (au 31 décembre 2017)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2 P 1 <sup>ère</sup> année	135	0	0	1	0	0	2	138
1-2 P 2 <sup>e</sup> année	112	0	0	0	0	0	0	112
3 P	133	0	1	0	0	1	2	137
4 P	118	0	0	0	0	0	2	120
5 P	134	0	0	4	0	1	1	140
6 P	132	0	0	0	0	0	3	135
7 P	96	0	0	1	0	0	2	99
8 P	119	1	0	0	0	0	1	121
DEP 3-6	9	0	0	0	0	0	0	9
DEP 7-8	9	0	0	0	0	1	0	10
<b>Total</b>	<b>997</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>1'021</b>

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	36	0	0	1	0	0	0	37
9 VG	90	0	0	1	0	0	1	92
10 VP	44	0	0	0	0	0	0	44
10 VG	50	0	0	2	0	0	0	52
11 VP	38	0	0	2	0	0	1	41
11 VG	70	0	0	3	0	0	1	74
DES	10	0	0	0	0	0	0	10
<b>Total</b>	<b>338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>350</b>

Total général	Etablissement primaire	1'021	élèves
	Etablissement secondaire	350	élèves
		1'371	élèves

## Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2 P	247	0	0	1	0	0	2	250
1 <sup>er</sup> cycle primaire : 3-4 P	251	0	1	0	0	1	4	257
2 <sup>e</sup> cycle primaire : 5-8 P	481	1	0	5	0	1	7	495
Développement (DEP)	18	0	0	0	0	1	0	19
<b>Total</b>	<b>997</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>1'021</b>

Secondaire 9-11	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP – 9 VG	126	0	0	2	0	0	1	129
10 VP – 10 VG	94	0	0	2	0	0	1	96
11 VP -11 VG	108	0	0	5	0	0	2	115
Développement (DES)	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	338	0	0	9	0	0	3	350

## Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	997	1	1	6	0	3	13	1'021
Secondaire	338	0	0	9	0	0	4	350
Total	1'335	1	1	15	0	3	16	1'371

## Effectifs moyens

Plus grands ou plus petits effectifs : 5/23 signifie 5 classes à 23 élèves

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
Classes primaires					
1-2 P	251	13	19.31	3/22	4/17
3-4 P	255	13	19.62	5/23	1/16
5-6 P	277	14	19.79	4/22	1/17
7-8 P	222	11	20.18	4/21	2/19
Classes secondaires					
Voie générale (VG)					
9 VG	92	4	23.00	1/21	2/16
10 VG	53	3	17.67	1/21	1/15
11 VG	76	4	19.00	1/20	2/19
Voie pré-gymnasiale (VP)					
9 VP	37	2	18.50	1/21	1/20
10 VP	44	2	22.00	2/22	2/22
11 VP	41	2	20.50	1/21	1/20
Classes de développement					
DEP/DES	29	3	9.67	2/10	1/9
Total de l'établissement	1'377	71	19.02		

## Orientation en fin de 8 P

- 36 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP).
- 77 élèves ont été orientés en voie générale (VG).
- 5 élèves ont été orientés en classes de développement.
- 15 élèves ont redoublé en 8 P.
- 1 élève a déménagé sur une autre commune.

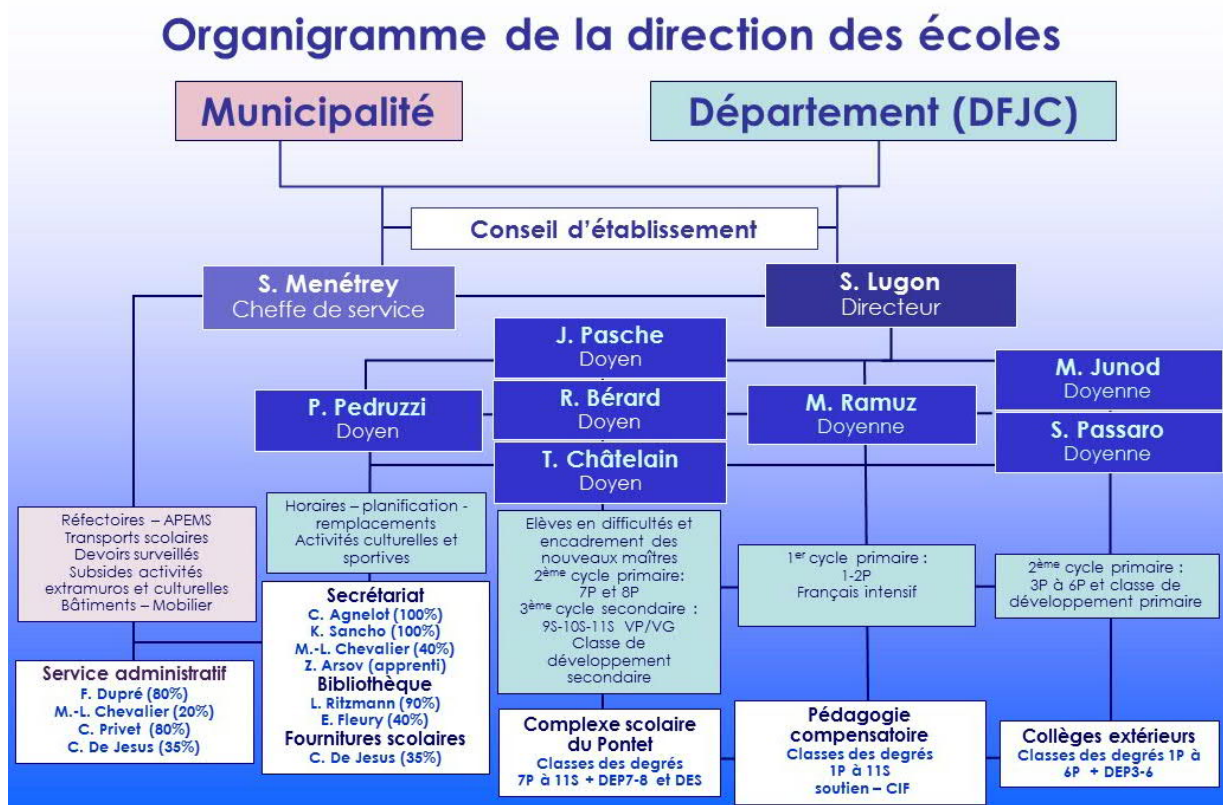
**Elèves libérés – Prolongations de scolarité**

85 élèves ont été libérés de la scolarité en juillet 2017. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11<sup>e</sup> voie pré-gymnasiale : 28 élèves, dont 26 ont obtenu leur certificat d'études VP, 2 ont obtenu le certificat VG.
- 11<sup>e</sup> voie générale : 53 élèves, dont 48 ont obtenu leur certificat d'études VG, 3 ont redoublé volontairement et 2 ont été libérés avec une attestation.
- Classes de développement : 4 élèves ont été libérés avec une attestation.
- 8 prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles à des élèves de 11<sup>e</sup> année (redoublements).

**Recours**

Une fois encore, aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.



## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

### Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétray, Cheffe du Service administratif des écoles.

Caissier :

- M. Claude Salzmänn, Boursier communal, Chef du Service des finances.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (70 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %), jusqu'au 30 septembre 2017.
- Mme Nathalie Jeandet, responsable de l'entretien (50 %), dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017.
- Mme Maria Escoto, auxiliaire de nettoyage, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017.
- M. Guillaume Christe, civiliste, jusqu'au 14 juillet 2017.
- M. Charles Jacot Descombes, civiliste jusqu'au 26 juin 2017.
- M. Emanuel Rollier, civiliste, depuis le 28 août 2017.
- M. Yann Salquin, civiliste, depuis le 28 août 2017.

Mme Paulette Joris a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 30 septembre 2017, après 35 années de fidèles et loyaux services. Le comité de l'Entente lui souhaite ses meilleurs vœux pour une bonne et heureuse retraite.



Pour raisons de santé, M. Vanden Broeck a été obligé de diminuer son taux d'activité à 70 % au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ses horaires et ses tâches ont été adaptés en conséquence. L'aide des civilistes a été précieuse pour compenser cette diminution de taux et n'a

pas eu d'impact sur la qualité des repas servis aux Alouettes. Repas qui par ailleurs sont toujours appréciés par les enfants et les divers accompagnateurs sur place.

L'aide des civilistes est un véritable renfort pour l'activité au chalet. Elle permet d'assurer une présence permanente pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

#### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 40 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	23 semaines
Colonies de vacances	4 semaines

#### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.



#### Colonies

En 2017, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le taux de fréquentation des colonies est bien remonté, et seul celui de la troisième semaine de juillet a dû être annulé faute de participants.

#### Locations

Le chalet a été occupé à 14 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 21 et 22 janvier 2017. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 3, 4 et 5 mars 2017.

#### Travaux

La deuxième partie des travaux dans les chambres de l'ancien chalet a été effectuée. Ainsi, toutes les chambres sont désormais équipées de manière uniforme.



#### Site internet

Comme prévu, au début de l'année 2017, le site internet du chalet Les Alouettes a été mis en ligne : [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch). Il est composé des onglets suivants : l'accueil – le chalet – les écoles – les camps de vacances et les locations. Il est également possible de faire une visite virtuelle du chalet et de visionner un film sur les activités au chalet pendant une année.

Le comité de l'Entente intercommunale s'est réjoui d'apprendre que les remontées mécaniques de TéléMorgins continueront à fonctionner, selon le communiqué de presse du 21 septembre 2017. Il reste cependant attentif au suivi de l'évolution du domaine skiable des Portes du Soleil.





Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA  
Communiqué de presse du 21 septembre, à 08 heures

#### LE DOMAINE SKIABLE DE MORGINS-CHAMPOUSSIN OUVRIRA CET HIVER

Le sauvetage du domaine skiable Morgins-Chamoussin s'est concrétisé. La constitution de la société "Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA va permettre la poursuite de son exploitation. D'ici la réouverture du domaine pour l'hiver prochain, de lourdes tâches attendent les parties prenantes.

La société "Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA" qui vient de voir le jour est constituée des remontées mécaniques de Champéry - Les Crosets et de celles de Chalet-Neuf-Bellevue et Télé-Torgon. Elle a pu être créée grâce aux efforts concertés de Téléchampéry-Les Crosets SA et des Présidents des Communes de la Vallée d'Illeiez.

La nouvelle entité exploitera dans un premier temps le domaine de Morgins et de Chamoussin et entend prendre en charge, à terme, la totalité des sociétés suisses des Portes du Soleil.

Dans l'immédiat et consciente du poids et de l'urgence de la tâche, elle concentre ses efforts sur l'ouverture du domaine morginois pour la saison d'hiver.

Les travaux de mise en conformité ont d'ailleurs pu débuter il y a quelques jours sur les diverses installations.

#### Étapes financières

Sur le plan financier, la première étape sera de capitaliser la nouvelle société pour financer les aménagements de mise en conformité des installations de Morgins-Chamoussin

(exigences de l'Office Fédéral des Transports (OFT)).

Ce capital initial est constitué d'un apport de Fr. 1'400'000.- de Téléchampéry-Les Crosets et de Fr. 200'000.- de Chalet-Neuf-Bellevue. Le solde nécessaire fera ensuite l'objet d'une ouverture du capital aux donateurs (plus de 350 à ce jour) sollicités par Téléchampéry-Les Crosets et ayant répondu favorablement à un appel de fonds, dans le cadre du plan de sauvetage de son domaine skiable.

#### Deux pôles distincts complémentaires

Parallèlement, les 9 communes du district de Monthey, sous l'égide de son Préfet, ont accepté d'entrer en matière sur la création de la société d'investissement Chablais Invest SA (nom de travail). Celle-ci propose une nouvelle vision du tourisme dans la région, afin de rendre pérennes les fonds engagés dans le domaine. Cette nouvelle société devrait financer à l'avenir toutes les nouvelles infrastructures touristiques de plaine et montagne.

Par conséquent, "Chablais Invest" et "Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA", distinctes mais complémentaires, permettront le développement coordonné des investissements et une exploitation concertée des domaines skiables.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.



## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



#### Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à Saint-Sulpice, membre.

- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.
- M. Alain Plattet, Chavannes-près-Renens, membre.

#### Délégués des communes à l'Association

Du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 – 18 membres

Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Rochat	Jean-Pierre	Syndic
Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Augsburger Apothéoz	Ariane	Conseillère communale
Rigamonti	Gerardina	Conseillère communale
Vicente	Nadia	Conseillère communale
Regouga Calaboica		
Baldé	Thierno	Conseiller communal

Commune d'Ecublens (8) :

Maeder	Christian	Syndic
Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Krug	Alice	Conseillère communale
Passaro	Silvana	Conseillère communale
Realini	Didier	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Baillargues	Stéphanie	Comité APE Ecublens

Commune de Saint-Sulpice (4) :

Clerc	Alain	Syndic
Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaeser Moser	Alice	Conseillère communale
Comte	Evelyne	Conseillère communale

#### Mot de la Présidente

En plus de toutes les décisions du quotidien en 2017 le comité de l'AJESOL a planché sur l'amélioration du taux de remplissage des structures afin d'atteindre une meilleure efficacité en terme de gestion financière du réseau. Les rencontres avec les structures et les échanges avec les autres réseaux ont permis d'élaborer de nouveaux règlements pour les trois types d'accueil de

jour proposés par notre réseau. De plus, la FAJE a amélioré son aide en allouant aux réseaux, en plus de l'aide supplémentaire pour les rabais fratrises, une aide de 2 % supplémentaire pour le personnel éducatif. Soit une aide totale de 25 % pour notre réseau à fin 2017.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la gestion d'un réseau AJESOL en croissance, un nouveau programme informatique de gestion de la facturation a été implémenté afin d'être opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette mise en place a été très gourmande en heures de travail pour tout le personnel administratif du réseau et des structures d'accueil. Il a cependant été accueilli avec enthousiasme par les utilisateurs car il est beaucoup plus convivial et performant que le précédent.

2017 a vu l'ouverture de 12 places supplémentaires à St Sulpice, 60 places à Ecublens pour le parascolaire à la rentrée scolaire en août, et 10 places supplémentaires à Chavannes-près-Renens. Ces nouvelles places entraînent une augmentation proportionnelle en travail administratif

Je profite de ce mot pour remercier tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'AJESOL. Le comité, le personnel administratif, les structures d'accueil, mais aussi les Municipalités et les chambres législatives des trois communes membres qui nous font confiance depuis toutes ces années.

## Activités 2017

### Accueil familial de jour

Il se compose de 45 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 308 enfants, ce qui représente un total de 133'681 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, 41 visites ont été effectuées dont cinq non planifiées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

Dans le cadre de l'Association de la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour les accueillantes ont suivi :

- une formation continue sur le thème « La manipulation dans les relations ».
- Quatre accueillantes ont suivi la formation initiale de 24 heures réparties sur huit soirées.

Par ailleurs, les prestations suivantes ont été organisées au sein de la structure de coordination :

- une rencontre annuelle avec une conférence intitulée « sanctionner sans punir », animée par Philippe Beck, formateur d'adultes, médiateur et coach.
- Quatre relais contacts, animés par Maryline Authier, sur des thèmes spécifiques tels que :
  - Les étapes importantes de la création d'un groupe d'appartenance avec des personnes d'âges différents.
  - S'appuyer sur le contrat pour oser mettre des limites.
  - Le triangle dramatique et le triangle du gagnant selon l'analyse transactionnelle.
  - S'écouter soi-même et les autres : la base pour communiquer selon le concept de la communication non violente.

### Accueil collectif préscolaire

Le nombre de places offertes dans le réseau est passé de 181 à 191 (10 places supplémentaires à Croc'cerises). Des réflexions et des projets d'agrandissement, voire de création de nouvelles structures, sont à l'étude pour ces prochaines années dans le cadre du plan de développement.

Initialement prévu à 23 %, le taux de subventionnement a finalement été augmenté de 2 % pour se monter à 25 % de la masse salariale éducative. Ce taux verra une nouvelle augmentation de 2 % en 2018, avec l'introduction d'un rabais fratrie dès le 2<sup>e</sup> enfant.

### Accueil parascolaire

L'APEMS de la Coquerellaz à Ecublens a ouvert et permis d'offrir 60 places dès la rentrée scolaire 2017/2018. L'UAPE « La plage des pirates » à Saint-Sulpice a, pour sa part,

ouvert 12 places supplémentaires au même moment.

Les subventionnements accordés par la FAJE correspondent et correspondront à ceux attribués dans le cadre de l'accueil préscolaire.

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes.

#### Structures du réseau

##### Accueil familial de jour

Nombre d'accueillantes en milieu familial	45
Nombre de places offertes (125 préscolaire + 66 parascolaire)	191

##### Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	44

##### Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Ecublens, Ecublens	36
APEMS Coquerellaz, Ecublens	60
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	48
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	60

Au total, ce sont 1'242 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2017, répartis comme suit :

- 370 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 564 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 308 enfants en accueil familial.

#### Projections

Une aide supplémentaire de 2 % de la part de la FAJE est prévue pour 2018, ce qui ramène à une aide totale de 27 % pour notre réseau AJESOL dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Aucune nouvelle augmentation de places n'est prévue dans le réseau pour cette année. Des projets sont en cours de développement pour 2019, tant pour le préscolaire que pour le parascolaire.

Concernant la mise en œuvre de la Loi pour l'accueil parascolaire, qui prévoit un socle minimum, le réseau AJESOL est déjà bien nanti et seul manquera un accueil l'après-midi pour les 7-8 P. La loi accorde un délai jusqu'en 2021 pour mettre en place cet accueil dans les communes.

Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente : Pascale Manzini

♦ ♦ ♦ ♦

## Valorsa SA

Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 31 octobre 2017 : M. Stéphane Masson, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017 : M. Jean Cavalli, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.



Depuis 1969, la société VALORSA, située à Pentha, a reçu le mandat, au travers d'une convention, d'aider votre Commune à gérer ses déchets. Comme pour 101 communes, comptant 198'000 habitants, situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, votre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest lausannois ;
- Bernard Rochat de Les Charbonnières, Vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois ;
- Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest lausannois ;
- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges ;
- Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud ;
- Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud ;
- Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges ;
- Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges ;
- Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne.

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Votre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchetteries, ainsi que les autopsies des poubelles, font partie de ces prestations gratuites pour les communes parties au périmètre de gestion des déchets.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

L'usine de valorisation thermique et électrique Tridel a ouvert ses portes aux communes de ses 4 périmètres actionnaires, soit

GEDREL, SADEC, STRID et VALORSA. Une visite qui a permis aux Municipales et Municipaux de mesurer les aspects techniques de la revalorisation des déchets.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiantés ont fait l'objet d'une grande opération au printemps. VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Le « Coup de balai » printanier a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. Les communes actionnaires ont tout particulièrement bien relayé la campagne de sensibilisation et la collecte a été un vrai succès.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetterie dans leur rôle et la collecte de ce déchet particulier. En automne, VALORSA a proposé un autre cours technique d'une journée auquel 40 personnes ont participé. « Comment organiser ma déchetterie pour favoriser l'accueil des citoyens ? ». Les thèmes de l'accueil, de la logistique et du savoir-faire ont été abordés.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, VALORSA a dû se concentrer sur la dizaine de communes ayant un procédé de lagunage par phragmicompostage. Les quelque 500 tonnes livrées de ce matériel posent des soucis pour trouver des filières d'élimination. VALORSA doit retravailler ce produit sur le site de Penthaz pour le rendre incinérable. Une séance a été organisée avec tous les acteurs de la chaîne de production et d'élimination de ces boues de STEP afin de trouver les meilleures options.



2017, une année riche en réorganisations et thèmes phares. VALORSA a cherché à répondre aux demandes de ses communes-ac-

tionnaires, soit sur des points spécifiques à certaines, soit sur des thématiques communes. Valorsa se réjouit de collaborer à l'avenir avec votre commune et reste à disposition pour vous épauler dans vos problématiques journalières.

		2017 en tonnes facturées par Valorsa	2017 Destination	2017 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'236	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'189	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'216	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'908	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'815	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'352	40 % chez Vetropack, 60 % en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'589	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	346	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	253	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Municipalité et tout public	Séance d'information sur le financement des déchets 2 jours de cours pour responsables de déchetterie Cours pour l'action Amiante Demi-journée de formation pour les aides en déchetterie	2 comptoirs régionaux (15 jours)



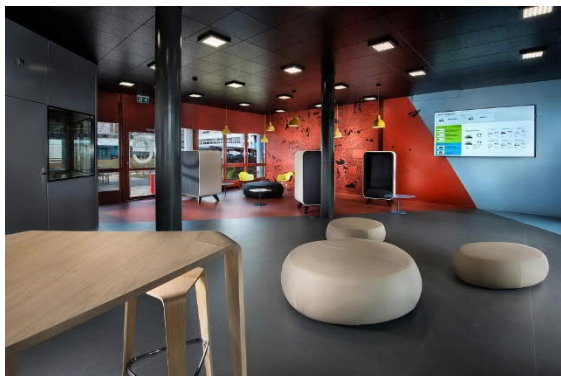
© Valorsa

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## EPFL Innovation Park (Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

# EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : jusqu'au 31 octobre 2017, M. Stéphane Masson, et dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017, M. Jean Cavalli.

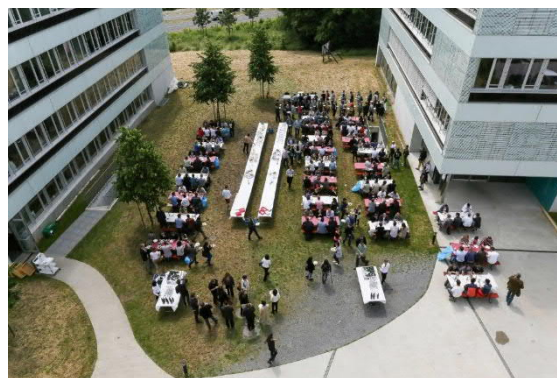


Bâtiment C, hall rénové en 2017, lieu convivial de rencontres, équipé d'espaces de travail et d'un coin café-téria. © Philippe Krauer

- L'EPFL Innovation Park a maintenu un haut niveau d'activité en 2017 avec de nouvelles activités et de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi, les start-up résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 135 millions de financements. Un incubateur dédié aux start-up des technologies de l'éducation, le Swiss Edtech Collider, s'est créé, alors que la société Romande Energie a installé un Smart Lab dédié à l'exploitation des données dans le domaine de l'énergie.
- Au 31 décembre 2017, l'EPFL Innovation Park comptait 199 sociétés, occupant plus de 2'300 personnes, pour un taux d'occupation de 97 %.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés Anokion, Lightbend, Aleva Neurotherapeutcs et Lunaphore, qui ont chacune levé plus de 5 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2017. A signaler en particulier les sociétés Volumina Medical et

Pristem lauréates du prix PERL 2017 ou Lumigbo et Astrocast primées au concours Venture 2017 que l'EPFL co-organise. Par ailleurs, les start-up Darix, Lumigbo, Lymphatica, MotionPilot, SensArs Neuroprosthetics ont atteint le dernier stade de venture kick, obtenant Fr. 130'000 de financement chacune.

- Les prestations de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration avec les organismes CTI Start-up et Platinn. Près de 120 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus durant 2017.
- La Fondation EPFL Innovation Park a organisé, avec ses partenaires, 21 sessions, en Suisse romande, de formations CTI Entrepreneurship, programme financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI), devenue Innosuisse au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces formations « Business Concept », « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; environ 400 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2017, les comptes de la Fondation EPFL Innovation Park présentent un chiffre d'affaires de 13.2 millions de francs, en croissance de 5 % par rapport à 2016.



Barbecue annuel à l'Innovation Park – juin 2017



## Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt et M. Marcel-André Panzera.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2017.

Elle a :

### Le 31 janvier 2017

- validé les conditions de la future redevance annuelle de transit dans le réseau Mèbre et Sorge (M&S) des eaux usées de la Commune de Bussigny ;
- validé l'entrée en matière de l'Entente Mèbre et Sorge pour un transfert de propriété de la canalisation située sur la parcelle de la STEP de Vidy.

### Le 23 mars 2017

- adopté les comptes pour l'année 2016 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens Secteur 8 – CFF/Forêt ».

### Le 18 mai 2017

- été informée de l'avancement des négociations avec la société EPURA SA, relatives au projet de démolition/reconstruction du canal d'aménée des eaux de l'Entente à la STEP de Vidy et au transfert de propriété de la canalisation.

### Le 14 septembre 2017

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2018 ;
- validé le projet de convention établie par le notaire M. Habs, relative au transfert de propriété de l'Entente à Epura SA de la canalisation située sur la parcelle de la STEP de Vidy.

### Service d'entretien

Le bureau Ribi SA assure, depuis 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution /visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données du pluviomètre et des sondes.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution.
- Evénements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2017, le bureau Ribi SA a visité le réseau à 12 reprises. Dans son rapport annuel, Il est relevé

- Evénements : divers évènements pluvieux ont été suivis de près mais ont été nettement moins conséquents que du-

rant les années précédentes. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité lors des épisodes orageux du mois de juillet.

- Travaux d'entretien : de septembre à novembre, la réparation, le remplacement et l'entretien de couvercles ont été réalisés à divers endroits sur le réseau.
- Travaux d'investissements : les travaux dans le secteur 6 ont été réalisés entre le printemps et l'été 2017, travaux sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Remens à proximité de l'autoroute A1. Ces travaux consistaient, d'une part, à la réhabilitation des collecteurs par chemisage complet et, d'autre part, au renforcement de ceux-ci. Le montant total du préavis s'est élevé à Fr. 363'000.- TTC pour une longueur de tronçon de 522 m environ.
- Etudes et chantiers divers :
  - Impacts du projet « Vortex » (construction de nouveaux logements sur la Commune de Chavannes-près-Remens) sur le réseau M&S.
  - Suivi de travaux de réfection de la berge située sur la Commune de Remens.
  - Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Trois sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, deux dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et une au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

◆ ◆ ◆ ◆

## Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

### PREAMBULE

Le « Rapport de gestion 2017 », disponible sur le site [www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch), relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM ; il peut également être obtenu auprès du secrétariat de l'association à l'adresse suivante : Epuration Région Morgienne, rue de Lausanne 72, 1110 Morges.

Sur le plan administratif, on notera le départ de Mme Juliette Reda qui a quitté le Comité de direction au 31 décembre 2017. Elle sera remplacée par M. Bernard Perey dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le suivi de divers projets en cours et l'établissement de quelques préavis relatifs à l'assainissement de plusieurs tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a pris en charge l'exploitation de la STEP du Pontet et assuré le suivi des travaux de remise en état des parties d'installations défectueuses. Dans le cadre du projet de chauffage à distance dirigé par la Romande Energie, la Direction et le personnel technique ont participé aux diverses séances de chantier. Quant au personnel d'exploitation, il a contribué au fonctionnement du pompage provisoire des eaux traitées durant la phase de construction de la prise d'eau sur l'exutoire de la



STEP. Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les Bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE et les services concernés de la Commune de Morges.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2017 a été marquée par une activité comparable à celle de 2015 mais avec une quantité d'algues supérieure. Quant au contrôle des citernes, après le départ de la Commune de Villars-sous-Yens à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle convention, on notera que la Municipalité de Romanel-sur-Morges a formellement demandé à l'ERM de pouvoir lui confier le contrôle de ses citernes. La convention a été signée dans le courant du deuxième semestre 2017 pour que l'ERM reprenne la gestion des citernes de Romanel-sur-Morges dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## ADMINISTRATION GENERALE

### CONSEIL INTERCOMMUNAL

#### Séances du Conseil intercommunal

En 2017, le Conseil intercommunal a tenu trois assemblées :

- Le 28.06.2017 à Clarmont (Chaniaz, Reverolle), 1<sup>ère</sup> séance de l'année et dernière séance sous la présidence de M. Jean-Luc Fiechter (Clarmont).
- Le 27.09.2017 à Morges, 2<sup>e</sup> séance de l'année et 1<sup>ère</sup> sous la présidence de Mme Patricia Correia da Rocha (Morges).
- Le 13.12.2017 à Morges, 3<sup>e</sup> séance de l'année.

#### Composition du Conseil intercommunal

A la fin de l'année 2017, le Conseil intercommunal de 37 membres se compose de la manière suivante :

Bussy-Char-donney	Frédéric Olivier	Ambresin Cretegny
Chigny	Charles-Henri David	de Luze Lenoir

Clarmont	Jean-Luc Christian	Fiechter Viande
Denens	Philippe Christian	Pernet Gränicher
Denges	Alain Pierre-André	Golay Bruchez
Echichens	Jean-Michel Alexandre	Duruz Huber
Ecublens	Danièle Christophe	Petoud Cartier
Lonay	Jean-Charles Michel	Détraz Borboën
Morges	Sylvie Pierre-Marc Patricia Eva Maurice Rose Melany Alain Joseph	Podio Burnand Correia da Rocha Frochaux Jatou Ngo Pem Lissoug Blanchard (Studer) Troger Weissen
Préverenges	Alain Philipp Jean-Hubert Manuel	Garraux Gloor Jaquier Zenger
Tolochenaz	Olivier Reto	Jeanneret Dorta
Vaux-sur-Morges	Christian Luc	Perret-Gentil Breton
Vufflens-le-Château	Philippe Edmond	Henriod Piguot
Yens	Jonathan Gérard	Lüthi Zbinden

Selon l'article 5 de nos statuts, les noms mentionnés en « gras » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « italique » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

#### Bureau du Conseil intercommunal

En 2017, le Bureau du Conseil est composé de la manière suivante :

1<sup>er</sup> semestre – Bureau 2016/2017 :

- **Président :**  
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- **Vice-Présidente :**  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges

- Secrétaire :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- Scrutateurs :  
M. Christophe Cartier, Ecublens  
M. Alain Golay, Denges
- Scrutateurs-suppléants :  
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney  
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz

2<sup>e</sup> semestre – Bureau 2017/2018 :

- Présidente :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- Vice-Président :  
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- Secrétaire :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- Scrutateurs :  
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney  
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- Scrutateurs-suppléants :  
M. Frédéric Ambresin, Bussy-Chardonney  
Mme Eva Frochaux, Morges

#### Commissions de gestion et des finances

Pour la période du 01.07.2017 au 30.06.2018, la Commission de gestion chargée de l'examen de la gestion et des comptes 2017 est composée de :

- Mme Eva Frochaux, Morges
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. David Lenoir, Chigny
- M. Jonathan Lüthi, Yens
- M. Manuel Zenger, Préverenges.

Pour mémoire, les membres de cette Commission sont rééligibles. La Commission est ainsi constituée de six membres anciens, Mme Frochaux, MM. Borboën, Cretegny, de Luze, Lenoir, Lüthi, ainsi que de M. Zenger, nouveau membre.

La Commission des finances est composée de :

- M. Reto Dorta, Tolochenaz
- M. Christian Gränicher, Denens
- M. Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- M. Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges

- M. Joseph Weissen, Morges.

avec comme suppléants :

- M. Manuel Zenger, Préverenges
- Mme Rose Ngo Pem Lissoug, Morges.

Pour mémoire cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

#### Préavis déposés en 2017

En 2017, le Comité de direction de l'ERM a déposé quatre préavis :

N° 01/2017

Comptes de l'exercice 2016.

N° 02/2017

Demande de crédit de Fr. 93'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation des collecteurs « Echichens Ouest, n° 63 et Echichens Est, n° 64 » simultanément aux travaux communaux et dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune d'Echichens.

N° 03/2017

Budget de l'exercice 2018.

N° 04/2017

Demande de crédit de Fr. 69'000.- TTC, pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, n° 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les Communes de Préverenges et Morges.

#### Sommaire des décisions du Conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2017, le Conseil intercommunal a décidé :

Le 28 juin 2017

- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2016.
- D'octroyer un crédit de Fr. 93'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation des collecteurs « Echichens Ouest, n° 63 et Echichens Est, n° 64 » simultanément aux travaux communaux et dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune d'Echichens

Le 27 septembre 2017

- D'adopter le budget pour l'exercice 2018.
- D'octroyer un crédit de Fr. 69'000.- TTC, pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, n° 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les Communes de Préverenges et Morges.

#### Examen de la gestion et des comptes 2016

Cette Commission, sous la présidence de M. Michel Borboën (Lonay) avec M. David Lenoir (Chigny), rapporteur, Mme Eva Fochaux (Morges), MM. Olivier Cretegnay (Bussy-Chardonney), Charles-Henri de Luze (Chigny), Jean-Michel Duruz (Echichens), Jonathan Lüthi (Yens) membres, n'a émis aucun vœu portant sur l'exercice 2016.

#### Communications du Comité de direction

Au cours de l'année 2017, le Comité de direction a déposé par écrit 3 communications relatives à la situation financière des préavis ERM bouclés et 4 communications relatives aux préavis non encore bouclés, une communication relative à la demande de raccordement d'Echandens et une communication relative à la visite de la STEP destinée aux membres du CI.

Il a également présenté 4 communications verbales pour informer le législatif de notre Association sur :

- Les signatures des nouvelles conventions citernes, le retrait de la Commune de Villars-sous-Yens et la demande d'adhésion de la Commune de Romanel-sur-Morges.
- Les travaux d'urgences entrepris sur l'exutoire du déversoir d'orage de la STREL de la Blancherie.
- Le personnel ERM, le début d'activité au 01.01.2017 de M. Eric Ulliel.
- La demande d'adhésion à l'ERM de la Commune d'Echandens.

## COMITE DE DIRECTION

### Composition

Le Comité de direction a effectué ses tâches, en 2017, selon l'organisation suivante :

- Président :  
M. Christian Maeder, Ecublens  
Administration générale, personnel et assurances
- Vice-Président :  
M. Jean-Jacques Aubert, Morges  
Exploitation de la STEP
- Membres :
  - Mme Juliette Reda, Bussy-Chardonney  
Citernes, faucardeuse et missions spéciales
  - M. Jérôme Azau, Préverenges  
Finances et informatique
  - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz  
Exploitation du réseau et des STREL.

### Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu onze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, généralement le deuxième mercredi de chaque mois. De plus, il a participé à une séance de travail organisée par les bureaux d'ingénieurs « Triform SA » et « Hydrique Sàrl » relative à l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

## ACTIVITES DE L'ERM

### Personnel administratif

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction et le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié étant consacrée aux tâches d'exploitation.

### Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la responsable de l'exploitation du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation des STEP de Morges, de Lully-Lussy, du Pontet, du Réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes. Comme les années précédentes, ce personnel est renforcé pour l'exploitation de la faucardeuse.

### Personnel auxiliaire

Le personnel permanent a été appuyé par du personnel auxiliaire, soit :

- la concierge, à titre régulier ;
- un mécanicien automobile de Préverenges, également à titre régulier, pour l'exploitation de la faucardeuse.

### L'ERM en chiffres

- Habitants raccordés : 35'163 habitants
- Pluviométrie : 845.4 mm
- Volume d'eau traité : 3'392'180 m<sup>3</sup>/an
- Débit moyen journalier : 9'294 m<sup>3</sup>/jour
- Quantité de déchet de dégrillage : 53.36 tonnes
- Quantité de sable extrait : 10.6 tonnes
- Quantité de boue déshydratée et incinérée : 1'612 m<sup>3</sup>
- Quantité de biogaz produit : 548'380 m<sup>3</sup>
- Consommation d'énergie électrique : 974'641 kWh
- Production d'énergie électrique : 1'024'191 kWh
- Taux de couverture d'énergie électrique : 105.1 %.

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2017, l'hôtellerie en Suisse a enregistré 37,4 millions de nuitées, soit un niveau proche des années record de 1990 et 2008. Par rapport à 2016, cela représente une croissance de 5,2 % (+1,9 million). Les visiteurs étrangers sont à l'origine de 20,5 millions de nuitées, soit une augmentation de 6,1 % (+ 1,2 million). De leur côté, les nuitées suisses progressent de 4,2 % (+ 675'000) et atteignent ainsi un total de 16,9 millions, soit le meilleur résultat jamais enregistré pour cette clientèle.

Le tourisme vaudois se réjouit des résultats très positifs concernant les nuitées hôtelières 2017. Un marché indigène solide, une conjoncture européenne meilleure et le retour des hôtes américains constituent les principales progressions de cette année record. Avec 2'889'576 nuitées hôtelières (+ 3,4 %), le Canton enregistre la plus forte augmentation du pays, tant au niveau des nuitées indigènes qu'étrangères. Une évolution stable des hôtes suisses (1'286'689 nuitées représentant + 1,3 %) récompense les efforts consentis et stabilise l'économie touristique vaudoise. Il faut toutefois relativiser la hausse des nuitées vaudoises en 2017. Elles intègrent, pour la première fois, les chiffres des Auberges de jeunesse alors que les chiffres lausannois en tiennent déjà compte. Dans la réalité, le taux de croissance des nuitées du Canton est ainsi proche de celui de la région lausannoise.

En 2017, la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération a augmenté de 2.1 % pour atteindre 1'227'800 nuitées. Il s'agit du meilleur résultat de l'histoire lausannoise, devançant de quelque 11'000 nuitées le record détenu jusque-là par l'année de l'Exposition nationale en 1964. Notre destination représente 42.5 % des nuitées vaudoises, et affiche une hausse de 1.5 %. Nous nous situons au-dessous de la moyenne suisse qui enregistre une hausse de 5.2 %. Nos marchés prioritaires ont tous connu une croissance en 2017, exception faite des pays du Golfe. Les plus fortes progressions ont été la Chine

(+ 23.7 %), les Etats-Unis (+ 5.3 %) et l'Allemagne (+ 3.5 %). La Suisse représente, cette année encore, la plus grande part de marché avec 42.2 % des nuitées hôtelières de la destination.

Le relevé des montants versés à Mobills pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

- 2014 : Fr. 1'055'634.-
- 2015 : Fr. 1'073'428.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-
- 2017 : Fr. 1'347'318.-.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie deux fois : le 28 avril et le 6 octobre 2017. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 28 projets pour un montant total de Fr. 1'504'000.-.

- Fr. 15'000.- Metropop Festival 2017.
- Fr. 10'000.- Concerts ACRISCO, saison spéciale anniversaire 10 ans.
- Fr. 5'000.- Improvisation en mouvement, colloque international – 26-27 juin 2017.
- Fr. 5'000.- 8<sup>e</sup> édition du Festival Blues Rules – 19-20 mai 2017.
- Fr. 10'000.- Zinema, projection open-air, Lausanne Estivale 2017.
- Fr. 25'000.- 3<sup>e</sup> édition – Bô Noël 2017.
- Fr. 3'000.- Fête de la musique, 24 juin 2017 – St-Sulpice.
- Fr. 10'000.- Union internationale des transports publics – Réunion du Policyboard – mars.
- Fr. 90'000.- Festival de la Cité, investissement infrastructures durables.
- Fr. 9'000.- 5<sup>e</sup> édition Week-end musical de Pully.
- Fr. 28'000.- CGN – signalétique d'information à la clientèle sur les débarcadères.

- Fr. 210'000.- JOJ 2020 – mesures d'accompagnement.
- Fr. 120'000.- JOJ 2020 – Gastro Vaud.
- Fr. 15'000.- Festival Programme Commun – 23 mars au 3 avril 2017.
- Fr. 100'000.- 30<sup>e</sup> anniversaire du Béjart Ballet Lausanne.
- Fr. 90'000.- Prix de Lausanne : projet Chorégraphique dès 2018 (Fr. 30'000.- par année, sur 3 ans).
- Fr. 30'000.- Musée historique de Lausanne, célébration de son centenaire et réouverture.
- Fr. 5'000.- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » : Distinction de l'Ouest lausannois – Qualité du bâti, édition 2018.
- Fr. 10'000.- Compagnie Linga, Pully : production 2018.
- Fr. 100'000.- Label Suisse Festival, édition 2018.
- Fr. 150'000.- Lausanne Tourisme : Bureau d'accueil Gare du Métro à Ouchy : nouveau concept d'accueil et de vente.
- Fr. 130'000.- Lausanne Tourisme : Nouvelle identité / création et concept (réparti sur 2017, Fr. 80'000.- et 2018, Fr. 50'000.-).
- Fr. 50'000.- Lausanne Tourisme : Tomas / système de réservation et de gestion des guides (réparti sur 2017 et 2018).
- Fr. 100'000.- Lausanne Tourisme : Plan d'accueil touristique (réparti sur 2017, Fr. 50'000.- et sur 2018, Fr. 50'000.-).
- Fr. 150'000.- Lausanne Tourisme : acquisition d'un nouveau logiciel et mise en place d'une plate-forme de la « Lausanne Card ».
- Fr. 4'000.- Association Bussigny Culture : Festival Arkhé à Bussigny, édition 2018.

- Fr. 10'000.- Orchestre symphonique Bande-Son, saison 2018 « Space Symphony ».
- Fr. 20'000.- Festival Lausanne Lumière, édition 2017.

Outre les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2017, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

Ville de Lausanne



## Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 26 avril et elle fut suivie, à l'Espace Nicollier, du spectacle « Tonton Pierrick astique le rock » qui, de manière intimiste et toujours dans l'humour, revisite les premières heures du rock n'roll.



L'événement de mai fut le concert de l'ensemble Bavaria au Motty. Le public nombreux a pu apprécier, en plus des morceaux impeccables, la qualité du nouvel

éclairage LED de la grande salle. Les musiciens, quant à eux, ont apprécié le confort thermique de l'installation.



Le 24 juin, la seconde édition de la Fête de la musique battait son plein et, après une affluence ininterrompue, c'est une foule dense qui remplissait le parc du Pontet pour accueillir « Emile et Image ». En l'absence d'événements footballistiques cette année, les spectateurs sont restés tard dans la soirée, pour le plus grand plaisir des bénévoles et du comité. Il est à noter que le taux de sponsoring pour couvrir le budget de cette édition est très encourageant quant à la crédibilité des manifestations d'Ecublens Animation et leur perception dans le tissu économique local.



La Fête nationale a eu lieu, comme de coutume, à la Coquerellaz. Le dispositif de l'événement, qui évolue en douceur, donne toujours satisfaction et permet d'accueillir dans de bonnes conditions un nombre toujours élevé de participants.

Le 6 septembre, le Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band, emmené par l'incontournable Beat Clerc, sortait le grand jeu, à l'occasion de son ultime concert à Ecublens avant l'arrêt de ses activités. Ce fut l'occasion de revenir tout en humour et en Jazz sur les événements marquants de l'ensemble. C'est à regret que nous prenons acte de cette fin, mais nous avons le sentiment que ce concert nous a permis de

vivre encore un moment fort avant de tourner la page...



Le spectacle pour enfants a eu lieu en novembre ; c'est le « Clown Macaroni » qui a fait rire les petits et même les plus grands parmi le public qui a rempli la salle du Motty cet après-midi.

En décembre, il y a eu deux manifestations autour du thème de Noël, avec le dimanche 3, le concert de l'ensemble vocal « Lumen Canor » qui revenait au temple cette année avec une création originale dénommée « Natividad ». Après une représentation très intense et pleine d'émotions, le public s'est dirigé à Rengés où les Amis du Four tenaient la traditionnelle fenêtre de l'Avent. Puis, pour terminer, le dimanche 17 c'est une nouvelle édition du spectacle de marionnettes de Noël, donnée par la troupe « Kaléidoscope », qui a eu lieu au Motty.

En 2017, le comité a également intensifié son soutien à des événements ou actions organisés sur le territoire ou en lien avec la Commune d'Ecublens, comme le Festival Country, SwissApollo, la Fête du terroir, Commune en Santé, et a apporté un soutien financier pour l'achat de matériel communal pour les manifestations.

Le Président  
Charles Karlen

◆ ◆ ◆ ◆

## Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Ce fonds compte 19 communes membres qui ont signé la convention et 3 communes qui participent financièrement. Les contributions sont volontaires et se montent pour Ecublens à Fr. 6.- par habitant, soit Fr. 74'400.- pour 2017. Les représentants de 5 communes qui s'acquittent du plus gros montant composent le Comité de gestion : Bussigny, Lutry, Pully, Le Mont et Ecublens. Le but de ce fonds est de soutenir les 4 grandes institutions culturelles lausannoises en répartissant les fonds récoltés, soit pour 2017 :

• Théâtre de Vidy :	Fr. 255'000.-
• Opéra :	Fr. 255'000.-
• Béjart Ballet :	Fr. 170'000.-
• Orchestre de Chambre :	Fr. 170'000.-
• Total :	Fr. 850'000.-
	=====

Le Comité de gestion s'est réparti les places prévues dans les différents conseils de fondation. C'est ainsi que Mme Pittet Blanchette siège au Théâtre de Vidy.

### Carte « Cultissime »

Afin de compléter le dispositif d'accès à la culture pour les jeunes de 18 à 25 ans, la Ville de Lausanne et le FISICRL ont créé un passeport culturel. Cette « Carte Cultissime » gratuite, permet d'acquérir les billets les moins chers proposés par les institutions culturelles participant au projet à environ 50 % de leur prix. Elle permet également d'accéder gratuitement aux musées lausannois et de Pully. Les communes mettent la différence. Pour 2017, la facture se monte à Fr. 188.45 pour 22 utilisations de jeunes écublans.

En plus des 4 institutions ci-dessus, l'Arsenic, le TKM, le Théâtre 2.21, le CPO, la Grange de Dorigny et le Pulloff Théâtres sont partenaires de ce projet. Le Service de la culture

fait le nécessaire pour chaque jeune qui participe à la soirée des nouveaux citoyens, mais tous les jeunes peuvent s'adresser directement à la Ville de Lausanne pour obtenir cette carte [www.carte-cultissime.ch](http://www.carte-cultissime.ch).



## Galerie du Pressoir



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster
<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens

<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon M. Claude Genicoud Mme Isabelle Klotz M. Romain Miceli Mme Yamina Thoma
------------------	--

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

### Changements au comité

Il n'y a eu aucun changement.

### Relations avec la Municipalité

A la grande satisfaction du comité de la Galerie, au cours de l'année 2017, le Service des bâtiments a effectué différents travaux dans le bâtiment :

- Installation d'une toute nouvelle cuisine équipée dans le local du four.
- Changement du système de l'éclairage de secours.
- Installation d'une boîte aux lettres.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité de nous avoir soutenus dans ces projets et d'avoir permis leur réalisation.

### Expositions/Concerts

Durant cette année 2017, nous avons organisé :

- 6 expositions avec la participation de 7 artistes (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles, sculptures et photographie).
- 2 expositions collectives avec les enfants de l'école d'arts Art'itude.
- 5 concerts (classique : piano, violon, guitare, chanson française, opéra bouffe).

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

### Fête de Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie : une ambiance conviviale, la chaleur dans le local du four, la météo, ainsi que la bonne humeur de tout le monde.



## Comptes 2017

Les comptes de la Galerie du Pressoir se sont clôturés avec l'enregistrement d'une perte de Fr. 1'207.07.

Pour la dernière fois en 2017, nous avons comptabilisé l'amortissement annuel du piano représentant tout de même un montant de Fr. 2'100.-. Quant aux ventes enregistrées durant nos six expositions, ces dernières s'élèvent à Fr. 3'507.30. Ces ventes sont nos principales sources de financement, nous ne pouvons que constater qu'elles s'amenuisent d'année en année.

## Remerciements

Nous remercions Mme Mirjana Djukanovic, concierge, et Jérôme Ballif, électricien, pour leur excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier les Autorités pour leur soutien constant, ainsi que les services communaux pour leur précieuse collaboration.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations.

Pour le comité 2017 de la Galerie du Pressoir :

Robert Blanchette  
Président

Karla Medrano  
Vice-Présidente

◆ ◆ ◆ ◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

### Statistiques

Nombre d'inscrits : 132

Nouvelles inscriptions 2017 : 48

Nombre de jeux à disposition : 2'177

Nombre de prêts effectués en 2017 : 2'838.

### Fonctionnement de la Ludothèque

Heures d'ouverture	
Lundi	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi	15 h 00 – 18 h 30

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines durant la période des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

### Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2017, les bénévoles ont œuvré durant 1'219 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de la restitution des jeux, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliqués pour l'animation dans les manifestations que la Commune organise.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Action Citoyennes), qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, sept personnes au bénéfice de cette aide ont participé en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. En 2017, nous avons encadré et soutenu une personne, et le mandat sera reconduit pour 2018.

### Le comité

La Ludothèque est soutenue par le comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Le comité, avec ses cinq membres, propose les budgets, tient les comptes et contribue aux aspects opérationnels de la Ludothèque.

En plus de ces tâches administratives, le comité organise et anime les soirées jeux, ainsi que d'autres activités liées à la promotion de la Ludothèque et du jeu en général.

Les aspects de publicité et de promotion prennent la forme d'articles dans le journal

d'Ecublens, de la création d'affiches et d'autres supports promotionnels.

## ACTIVITES

### Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements que la Commune organise, comme par exemple la Fête interculturelle ou la fête de la Paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare à cette occasion des jeux au format géant et des animations adaptés à tout public.



### Passeport vacances

La Ludothèque participe, depuis 2013, au Passeport Vacances et accueille ainsi, pendant quatre après-midis, une douzaine de jeunes entre 9 et 15 ans (pour un total de 50 enfants par année), afin de leur faire découvrir les jeux de société.

### Découverte de la Ludothèque

Plusieurs fois par mois, la Ludothèque organise des moments de jeux et découverte pour les enfants des garderies de la commune, afin de développer leur goût pour les jeux et le partage.

### Soirées jeux

Une fois par mois, un samedi soir est dédié à la découverte des jeux : la Ludothèque fait portes ouvertes et tout le monde est le bienvenu afin de découvrir des nouveaux

jeux, rejouer aux classiques ou tout simplement pour rencontrer du monde.



En 2017, neuf soirées jeux ont été organisées, avec des thèmes divers et variés. Ces soirées ont attiré entre 10 et 30 personnes à chaque fois.

## ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

### Représentation aux associations

La Ludothèque, faisant partie de plusieurs associations en relation avec les jeux, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par ces associations, afin de faire connaître la Ludothèque dans ce milieu et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque ont pris soin de la représenter à l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Küsnacht am Rigi, ainsi qu'à l'Assemblée des ludothèques vaudoises (AVdL) au Pont.

Nous avons aussi assuré notre présence au Forum des jeux à Yverdon.

### 5 ans de la Ludothèque

La Ludothèque a ouvert ses portes en 2012, donc 2017 marque sa 5<sup>e</sup> année d'activité. C'était une occasion de fêter l'évènement avec une activité un peu particulière.

Le 4 novembre 2017, de 14 h à 22 h, la Ludothèque a organisé diverses animations autour des jeux pour fêter ses 5 ans. Deux rallyes ludiques ont rencontré un franc succès auprès des familles et des joueurs plus avancés.

Des jeux surdimensionnés ont été mis à disposition des enfants et des adultes. Les petits avaient aussi un espace réservé spécialement pour eux.

Afin de marquer l'aspect festif et spécial, un goûter d'anniversaire a été prévu et très apprécié.

Cet événement particulier a rencontré un bon succès auprès de la population, avec plusieurs personnes qui ont découvert la Ludothèque et ses services via cette fête.

### Renouvellement des jeux et tri

Dans le cadre du renouvellement continu des jeux, plusieurs jeux et jouets ont été ajoutés à notre assortiment, en visant toutes les catégories d'âge, afin de proposer des nouveautés aux membres de la Ludothèque.

Nous avons aussi fait l'acquisition, auprès d'un fournisseur de la Chaux-de-Fonds, de jeux surdimensionnés en bois, qui seront utilisés lors des animations.

Outre les achats de nouveaux jeux, il est aussi nécessaire de faire un tri et d'éliminer les jeux abîmés ou pas utilisés. Les jeux et jouets peu empruntés ont été mis en évidence et proposés à la location. Les autres jeux ont été mis en vente à prix très réduit ou donnés au chalet de Morgins afin que les écoliers puissent en profiter lors des semaines à la montagne organisées par les écoles. Nous avons aussi fait don de trottinettes, tricycles, jouets et puzzles à l'EVAM.

### Jeux DYS

Depuis l'été 2016, afin d'aider les personnes en contact avec des enfants souffrant de troubles « Dys » (comme par exemple la dyslexie), nous avons classé les jeux en fonction de leur aptitude à stimuler les apprentissages.

Un logo avec des codes de couleur et des pictogrammes facilite le choix des jeux. Les catégories sont les suivantes : langage écrit, langage oral, calcul, logique, motricité et neurovisuel.

### Formation continue

Les bénévoles sont aussi invitées, dans le cadre d'amélioration des services de la Ludothèque, à participer à des cours organisés par la Fédération des ludothèques suisses.

### Sondage de satisfaction

Afin d'évaluer la satisfaction de nos clients par rapport aux services de la Ludothèque, un sondage a été organisé auprès des abonnés.

Les retours ont été globalement positifs, avec un bon taux de satisfaction autant en ce qui concerne l'assortiment de jeux et jouets que la qualité du service rendu.

Les quelques remarques constructives ont donné lieu à des ajustements sur le fonctionnement, qui seront testés en 2018.

### Bilan

L'année 2017 a été à nouveau une bonne année, avec un nombre d'utilisateurs actifs stable.

Le bilan financier est lui aussi positif, tout comme les années précédentes, ce qui nous a permis de prévoir plus de renouvellements de jeux et quelques achats en infrastructures et mobilier.

L'engouement du public pour la Ludothèque reste entier, avec toutes les catégories de la population représentées, et un taux d'emprunt des jeux plutôt bon, ce qui démontre l'utilité d'un tel service

De plus, le succès des soirées jeux auprès des débutants et des joueurs expérimentés, que ce soit des familles ou des étudiants, témoigne du vif intérêt existant pour les jeux.

Finalement, les 5 ans d'activité de la Ludothèque nous ont permis de dégager des statistiques et des tendances qui montrent que la demande de la part de la population pour ce service est bien présente et que c'est un service apprécié.

Pour l'Association de la  
Ludothèque d'Ecublens  
La ludothécaire : Françoise Chavaz  
Le caissier : Pascal Jermini



## Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Extraits du rapport d'activités du TKM

### Bilan saison 2016-2017

Pour la deuxième saison sous la direction d'Omar Porras, le TKM prend son envol. Il affirme sa renommée de théâtre populaire et rayonne au niveau national et international. Il développe la mise en valeur des textes du répertoire et des créations. Molière et Shakespeare sont à l'honneur avec 2 créations.

103 représentations, dont 7 spectacles (2 créations, 2 co-productions et 3 accueils), 12 soirées de musique, 1 bal dans le foyer à 2 reprises. Si le taux de fréquentation a atteint 61.60 % sur 98 représentations la première année, le TKM enregistre une augmentation de 21.45 %, soit un taux de fréquentation de 83.14 % pour cette 2<sup>e</sup> année. Cela représente 24'301 places attribuées, 1'328 pass vendus, soit une augmentation de 121 % du nombre d'abonnés.

Le TKM c'est aussi des partenariats avec des théâtres de la région, mais également de France voisine, 2 artistes associés, une école de théâtre amateur, des interventions à l'école des Teintureries, des bords de plateau, 2 spectacles en audio-description, 60 dates de tournée et de la médiation auprès des écoles locales. Plus de 1'000 élèves ont ainsi pu bénéficier d'ateliers pédagogiques organisés en marge des spectacles.

Au printemps 2016, le Conseil de fondation a approuvé un budget de Fr. 3'598'531.-. Le résultat de la saison est une perte de Fr. 15'933.-. La participation des communes de l'Ouest représente le 11 % des produits du théâtre, le même pourcentage que le Canton, alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 25 %.

Le 8 décembre 2017, les 8 communes de l'Ouest lausannois, Jouxteins-Mézery, Lausanne et le Canton de Vaud ont enfin signé la convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM qui lui permettra de planifier son développement pour les 4 prochaines années. L'objectif des communes est d'atteindre le montant de Fr. 8.- par habitant pour le fonctionnement et de rejoindre ainsi l'effort de Lausanne. Actuellement, Ecublens verse Fr. 4.50 par habitant et passera à Fr. 6.- en 2018. Il est à noter encore que 4 jeunes d'Ecublens ont utilisé leur carte Cultissime pour se rendre au TKM.

Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale



Signature de la convention multipartite de subventionnement avec la fondation du TKM



## Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité et caissière) :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Extraits du rapport d'activités de  
Mme Anne-Lise Prudat, responsable du  
projet Zigzag

Zigzag est une association qui regroupe les 8 communes du district de l'Ouest lausan-

nois. Elle propose, depuis 2015, une découverte des arts scéniques pour les enfants à travers une programmation annuelle de spectacles, d'ateliers, de rencontres.

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour des séances « normales » et organisationnelles, et à 3 reprises pour des séances thématiques (relations avec les écoles / développement de la communication / évolution du concept de médiation).

En 2017, Zigzag a organisé 5 spectacles publics dans tout l'Ouest. En lien avec chaque spectacle, des ateliers sont organisés sur 4 séances et des cahiers du jeune spectateur sont réalisés et distribués avant chaque production. Trois représentations scolaires ont eu lieu, ce qui correspond à environ 600 élèves.

Zigzag s'est arrêté les 24 et 25 novembre dernier à Ecublens. La Cie Chamarbellclochette de Genève a donné 2 représentations de « La boutique fantastique » (pour 2 comédiens et 9 marionnettes). Au niveau scolaire, l'écoute attentive des élèves de 2P a créé une bonne ambiance. Ils ont posé plein de questions à la fin du spectacle. Celui-ci a été préparé lors de séances de découverte qui ont eu lieu dans toutes les classes le jour précédant la représentation. Les élèves ont pu manipuler les marionnettes du spectacle.

La représentation publique du samedi, en fin d'après-midi, a réuni une belle brochette de spectateurs qui ont profité pleinement du bord de plateau à l'issue du spectacle. Trois séances de découverte des familles de marionnettes ont eu lieu au Centre socioculturel les semaines précédentes. Une nouvelle formule de « découverte du spectacle » a rencontré un grand succès : un atelier de construction de marionnettes pour tous s'est ouvert dans la cafétéria du collège du Pontet 45 minutes avant la représentation.

### Lectures théâtralisées dans les classes du secondaire

Ce nouveau projet, créé en collaboration avec la Manufacture à l'intention des classes du secondaire, a rencontré un beau succès. Il donne la possibilité à de jeunes acteurs en herbe de se produire et

permet une approche différente de textes célèbres.

Dix-sept lectures sur les 20 proposées ont trouvé leur public à Bussigny et Crissier. Belle prestation appréciée des élèves et des professeurs qui souhaitent reconduire l'expérience.

#### Atelier théâtre pour de jeunes migrants non accompagnés

A la demande du Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR), Marie-Aude Guignard, comédienne et animatrice, collaboratrice occasionnelle de ZIGZAG, a animé 4 séances d'atelier-théâtre lors de 4 samedis après-midis d'avril 2017, à l'intention de jeunes migrants du foyer EVAM de Crissier. Les différentes séances ont été suivies par 4 à 7 participants de 15 à 17 ans.



Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale



## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

#### Groupe coordination jeunesse (GCJ)

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de

la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district ; il répond ainsi à une réalité des jeunes qui bougent dans ce territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont ils ne perçoivent pas les limites communales.

Toutes les communes (hormis Saint-Sulpice) y sont représentées par leurs professionnels, et deux centres de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) en font partie également (Montelly et Prélaz). Les institutions préventives (Raid-Blue, PROFA), d'insertion professionnelle (Bio+, UTT, T1), ainsi que PoOuest y sont également représentées.

Le GCJ se réunit 4 fois par année pour échanger sur les réalités vécues dans chaque commune. Des thématiques générales sont également abordées lors de ces rencontres. C'est ainsi que nous avons pu échanger avec des professionnels du domaine sur des sujets tels que les mineurs non accompagnés dans les foyers EVAM, le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, la nouvelle organisation du guichet T1 et le nouveau protocole JAD.

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes.

Un site internet – [www.j-ouest.ch](http://www.j-ouest.ch) – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district. Depuis l'année dernière, les animateurs de Centre de loisirs suivent le même exemple en se réunissant mais, pour l'instant, de manière moins régulière.

Depuis 2016, le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le Chef du Service jeunesse de la Ville de Prilly, M. Daniel Gambazza ; M. David Burnier, TSP à Renens, en est le Vice-Président. Le GCJ n'a pas besoin de budget de fonctionnement puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, pour ses actions ou projets intercommunaux,

#### Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse.

Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le Président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeu-

nesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût, grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

La Plateforme s'est réunie à quatre reprises, soit les 17 janvier, 4 avril, 4 juillet, 4 octobre. En plus des rencontres traditionnelles avec les TSP (17 janvier) et les animateurs (4 avril), elle a invité M. Cerchia, délégué cantonal à la jeunesse, lors de la réunion de juillet, pour qu'il présente les points principaux de la politique cantonale pour la jeunesse.

Lors de chaque séance, les Municipaux ont présenté leur politique communale pour la jeunesse. Ce tour du district n'est pas encore terminé et se poursuivra en 2018.

La plateforme a clos son année de travail par une rencontre informelle qui a eu lieu à Chavannes le 23 novembre et à laquelle ont été conviés les Présidents des Conseils communaux, la Préfète, le Directeur de la PolOuest, ainsi que divers autres acteurs jeunesse du District.

#### Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2017, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux.

En 2017, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- Tournoi intercommunal de foot en salle au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens.

Il s'agit de la 8<sup>e</sup> édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif, organisé par les travailleurs sociaux de proximité, rencontre toujours un très grand succès et mobilise des joueurs de toutes les communes. Cette année, ce sont plus de 200 jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec des équipes (18) masculines et féminines. Le traditionnel prix du fair-play couronne l'événement.

- Soirée cinéma avec la diffusion du Film « Brooklyn », en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. La soirée a eu un franc succès, des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents. Ces projections-débats se feront chaque année avec des choix de films permettant cette dynamique.
- Soirée Binge-drinking sur la prévention de la consommation d'alcool. Une vingtaine de personnes des communes de l'Ouest ont participé et échangé lors de cette rencontre. L'approche difficile de la thématique a refroidi de nombreux jeunes. Les organisateurs penchent dorénavant sur des méthodes moins directes pour aborder ce genre de thématiques.

Anne Bourquin Büchi,  
Conseillère municipale à Prilly,  
Présidente de la plateforme jeunesse de  
l'Ouest lausannois



## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

### Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
Conseillère municipale

### Membres

- Mme Pascale Manzini  
Conseillère municipale
- M. Aitor Ibarrola  
Conseiller communal
- Mme Katharina Karlen  
Paroisse protestante Ecublens-Saint-Sulpice
- M. Steve Renggli  
Délégué Jeunesse Ecublens
- M. Mathias Wenger  
Travailleur social de proximité
- Mme Lara Manzini  
Médiatrice culturelle au Centre de jeunes
- M. Moïse Balokok  
Communauté africaine
- Mme Silvia Baratech  
Communauté espagnole
- Mme Claudine Breider  
Communauté française
- M. Karim Cammoun  
Communauté tunisienne musulmane
- M. Mario Gaspar  
Communauté portugaise
- M. Nam-Tran Hô  
Communauté vietnamienne
- Mme Marie Thüler  
Communauté russe, représentante au Conseil d'établissement
- M. Jean Timba Bema  
Communauté camerounaise
- M. Pavle Velkov  
Communauté macédonienne

### Vie de la CIESEE

Au cours de l'année 2017, la Commission s'est réunie à 5 reprises en séance plénière, et chaque groupe de travail en fonction de ses besoins. Les représentants du secteur jeunesse se relaient à tour de rôle suivant les projets en cours. En plus de ceux déjà existants, la Commission a mis sur pied deux



nouveaux projets : « 1001 histoires en russe » et « Au p'tit monde ».

Celui-ci fait partie des 4 projets soutenus financièrement par le Canton, avec le « Piccolo Voice », « Parents Voice » et « Apprendre l'école ».

Malheureusement, un nouveau projet de mini-vidéo proposant des témoignages pour encourager la naturalisation n'a pas reçu de soutien cantonal. Il devra trouver des ressources à l'interne l'année prochaine. De plus, la fête interculturelle ne fait plus partie des mesures subventionnées.

La Présidente a assisté aux Assises de l'immigration, le 30 septembre, à Chavannes-près-Renens, où la Chambre cantonale consultative pour les immigrés se demandait si la politique d'accueil suisse répond à tous les besoins.

Elle a également été invitée par le Centre social protestant (CSP) à s'exprimer, lors des portes ouvertes de la permanence Info-Conseil Migration de l'Ouest lausannois, à Renens, sur l'importance de rassembler les forces de l'Ouest lausannois pour améliorer la diversité des prestations offertes à notre population migrante.

#### Cours de français

En collaboration avec l'association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves, appelés « apprendre l'école ». Ce sont presque 30 personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Le « Piccolo Voice » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure 30 de sensibilisation au français destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité, organisées entre Pâques et l'été, ont touché 23 enfants répartis sur 2 groupes. En parallèle, le matin, 6 mamans et, pour la première fois, un papa, ont pu suivre le « Mama-Voice » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Parents et enfants sont ainsi rassurés.

La fête de clôture permet à chacun de prendre conscience de ses progrès. Le

groupe d'intervenants a proposé de renommer ce cours : « Parents Voice ».

#### Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecu-blens

Un public nombreux s'est à nouveau donné rendez-vous sur la place François Silvant le 20 mai 2017 pour célébrer le Monde à Ecu-blens. Onze pays ont partagé leur culture et proposé leurs traditions culinaires pendant que le tambourin basque répondait au cor des alpes, au vibratone et aux danses des balkans.

Animée pour la première fois par « Fréquence Banane » de l'EPFL, cette journée a également permis à des associations de mieux se faire connaître. Le stand Mojito a une nouvelle fois eu un succès du tonnerre, permettant ainsi de soutenir l'association « Bourse à travail ».

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation en proposant, entre autres, la réalisation d'une fresque murale représentant les mains du monde entier. Celle-ci est exposée à l'entrée du Centre de jeunes. Les Services des travaux et des bâtiments ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable. Merci à tous les participants pour cette excellente collaboration.

Le fête fut magnifique, la foule a pu apprécier la variété des stands, un programme d'animation attractif et une parfaite organisation.





© Jordan Balokok

### Prix de l'intégration

Lors de la fête interculturelle, la Présidente de la CIESEE a remis le prix communal de l'intégration à M. Aitor Ibarrola, pour son parcours d'intégration exemplaire, son engagement auprès de la CIESEE et ses actions en faveur du droit de vote des étrangers lors des élections communales de 2016.

### Au p'tit monde

Nouveau projet de la CIESEE, cet espace d'accueil et de rencontre pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, accueillantes familiales), a démarré cet automne, à raison de deux mardis matin de 9 h à 11 h par mois, dans les locaux de l'école d'art « Art'itude » au Vieux-Pontet.

Ce lieu permet aux adultes de partager leurs joies, leurs difficultés, leurs découvertes et leurs préoccupations du quotidien devant un café, et aux enfants de rencontrer d'autres camarades, de jouer, d'explorer dans un lieu chaleureux. Ce projet devrait nous permettre de mieux identifier et répondre aux besoins d'une population qui ne fréquente pas forcément nos autres structures d'accueil.

### 1001 histoires en portugais et russe

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise, depuis 2011, en Suisse romande, le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa

langue maternelle, et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

Après des débuts prometteurs en automne 2017, « 1001 histoires en portugais » s'est essouffé au printemps et a connu une fin d'année préoccupante. Une relance auprès des parents d'enfants de 0-4 ans annoncés comme de langue portugaise au Contrôle des habitants devrait permettre un nouveau souffle en 2018.

Par contre, depuis septembre, un nouveau cours en russe s'est ouvert, animé par Marie Thüler, qui s'est formée à cet effet. Il rencontre un franc succès et est promis à un bel avenir.

### EVAM

Plusieurs membres de la CIESEE sont engagés dans le soutien aux migrants de l'EVAM. Un groupe de bénévoles s'est formé et la Présidente a rencontré la responsable.

Ceux-ci devraient s'organiser en association début 2018, afin de faciliter leur coordination et permettre une meilleure visibilité de leurs actions et leurs besoins.

Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)



### Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### Nouvelle organisation des cultes

La phase finale de la péréquation budgétaire étatique avec l'église catholique détermine une diminution des postes à l'EERV jusqu'en 2020 ; parallèlement, les postes laissés vacants par les départs à la retraite des pasteurs et diacres ne seront de loin

pas tous repourvus, par manque de nouveaux ministres disponibles.

Pour faire face à cette situation, le Conseil régional des Chamberonnes a invité les paroisses à regrouper des cultes. Concrètement, dès l'été 2017, il y a en général un seul culte dominical par paroisse. Dans notre cas, ce culte est célébré alternativement à Ecublens ou à Saint-Sulpice, permettant au ministre en fonction de desservir également une paroisse voisine le même dimanche.

Les trois paroisses du sud-ouest de notre région, Ecublens – St-Sulpice, Bussigny – Villars-Sainte-Croix et Chavannes-Epenex, collaborent étroitement dans cette nouvelle organisation des cultes ; elles offrent également trois fois par année un culte unique (par exemple à Bussigny le jour du Jeûne fédéral 2017).

#### Pasteure stagiaire dans la paroisse

Depuis de nombreuses années, notre paroisse accueille régulièrement un-e pasteur-e stagiaire : commencé en mars 2017, le stage de Clara Vienna, dirigé par Vincent Guyaz, s'étendra sur dix-huit mois. Pour rappel, cette formation permet à des détenteurs d'un master en théologie d'entrer en ministère. Cette force nouvelle complète heureusement l'effectif ordinaire de nos ressources pastorales, que ce soit au niveau des cultes, du culte de l'enfance, du catéchisme, des visites ou encore d'autres projets paroissiaux.

#### Journée neige

Le dimanche 5 février 2017 a eu lieu la première « Journée neige » organisée par la paroisse. Après un petit moment de culte au temple du Motty, un car nous a transportés sur le Balcon du Jura. Les plus sportifs de tout âge se sont adonnés à différents sports aux Rasses, chaussant des skis de fond ou sortant leur luge, pendant que les autres visitaient le Musée des automates de Sainte-Croix ou tapaient le carton dans la salle paroissiale. Un bol d'air bienvenu avec de beaux moments de convivialité !



#### Musique et Parole... et la Réforme

Des concerts spirituels, qui allient musique et textes méditatifs, sont proposés quatre fois par année en l'église romane de Saint-Sulpice. Des concerts de styles très différents ont enchanté un large public en cette année 2017 : des chants sacrés corses, de la musique lyrique, un duo flûte et harpe et enfin un trio trompettes et orgue.

Le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme a été dignement marqué le 29 octobre 2017, puisque l'ensemble Castellion, un groupe vocal avec instruments anciens, a donné un spectacle « Musique et Parole » intitulé Clair-Obscur, qui retrace en musique et en textes l'histoire et les valeurs des réformateurs.

#### Echanges par le foyer de l'EVAM

En février 2017, s'est ouvert un foyer de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) sur la Commune d'Ecublens. De façon régulière, quatre paroissiens participent aux cafés-rencontres, vestiaire, transports, sorties ou fêtes. Un petit groupe de huit paroissiens a mis sur pied une sortie pédestre qui a amené, le 1<sup>er</sup> août 2017, une dizaine de requérants d'asile le long de la Venoge jusqu'au Laviau, où un pique-nique a été partagé. Ces activités ont tissé des liens et amènent certains réfugiés ou responsables bénévoles du foyer à participer à des activités paroissiales, comme la Fête au Motty ou le cinéma Terre Nouvelle.

#### Noël, offrande : nouvelles formules

Témoignage fort d'unité, de réconciliation et de paix, une célébration œcuménique nous a réunis la veille de Noël à St-Sulpice,

pour la première fois avec nos amis catholiques, pour prier, chanter la naissance du Christ et partager le pain à la même table.

Autre première, un petit-déjeuner gourmand, avant le culte à St-Sulpice, marque la journée d'offrande « Un jour pour donner », en lieu et place d'un repas après le culte.

Dans un souci de renouvellement et de dynamisation de nos rendez-vous annuels, ces deux nouvelles formules, ayant rencontré leur public, seront reconduites.

#### Reconnaissance envers les bénévoles et les donateurs

Le soir du vendredi 27 octobre 2017 a réuni les bénévoles autour d'un repas offert par la paroisse en guise de remerciement pour leur fidèle engagement. En effet, que ce soit pour des recueils, des études bibliques, des visites, des fleurs, des mises sous pli, des distributions de courrier, etc..., des centaines de mains œuvrent à faire rayonner la paroisse.

L'engagement se manifeste également à travers la générosité des donateurs, lors de collectes, d'appels financiers, ainsi qu'à d'autres occasions. Un grand merci à tous ces dons qui contribuent à animer et à dynamiser notre paroisse.

Le Conseil paroissial



## Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de  
la Commission de gestion.

En 2017, la part de la Ville d'Ecublens a été de Fr. 67'322.-. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 284'589.-, répartis entre les différentes communes, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les

comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

#### Quelques événements en 2017

- 22 janvier : célébration œcuménique à Crissier, sur le thème des migrants d'ici et de loin, suivie du spectacle Aïcha.
- 24 mars : chemin de Croix animé par le groupe œcuménique ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) de l'Ouest lausannois
- 31 mars : Christi Passio, nouveau spectacle musical présenté par la troupe de l'Amour-le-vrai.
- 18 mai : premier pèlerinage des anciens de la Mission italienne Lausanne-Renens, aux Marches (Gruyères).
- Juin : repas de soutien de la Communauté portugaise à la Paroisse St-François.
- 8 octobre : Fête des communautés de la paroisse.



- 15 octobre : 100 ans des Apparitions de Marie à Fátima : messe et procession en présence de l'évêque de Mindelo (Cap Vert), don Ildo Dos Santos.
- 18 novembre : Fête des Malgaches.

- 12 décembre : soupe coorganisée et servie par la paroisse et d'autres associations du FAR sur la place du Marché à Renens.
- 24 décembre : célébration eucharistique de Noël des communautés protestante et catholique, à la Chapelle Ste-Claire.
- Du 23 au 28 décembre : accueil d'Objectif Cœur dans les locaux à Renens.

De plus, l'Eglise de St-François accueille chaque mois les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE de fraternité, de repas, ouverts à tous.



Ecublens/VD, le 23 avril 2018  
102.02 – PB/sm

Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens